32e ANNÉE — T. XLVII

N° 1084 – 17 décembre 1950



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 25 francs
Abonnement { Un an : 600 francs
Six mois : 325 francs }

QUESTIONS ACTUELLES

Pour la justice scolaire (1)

La Constitution de la Commission d'étude pour les problèmes scolaires

Appels à la bonne volonté et... à la mauvaise.

Ils se sont fait entendre par la voix de la presse avant que la Commission ne commençât ses travaux.

Le Figaro des 21-22 octobre 1950 a publié, sous sa rubrique hebdomadaire « Formation-Orientation », une courte interview de M. Paul-Boncour, président de la Commission d'étude pour les problèmes scolaires, prise par M. Jean Papillon. Voici ce texte :

Mercredi prochain aura lieu la séance inaugurale de la Commission de la réforme scolaire. En présence de M. P.-O. Lapie, le président de la Commission, M. Paul-Boncour, entamera la discussion sur l'ordre du jour. C'est du moins son intention :

— Je ne compte pas imposer mes vues sur la question, nous a dit l'ancien président du Conseil. Il est évident que, par définition, notre tâche est immense. Tous les problèmes scolaires peuvent être résolus par la Commission. Dans quel ordre se présenteront-ils à notre examen ? Nous en discuterons mercredi, après que le ministre de l'Education nationale nous aura « installés » dans nos fonctions respectives.

Il est probable, toutefois, que le problème de l'enseignement libre, principale pomme de discorde en ce domaine, sera abordé très vite. Je pense que la constitution de la Commission est assez équilibrée pour que nous aboutissions à des solutions. Mais aboutirons-nous ? C'est une autre histoire.

Je regrette, en effet, l'attitude d'opposition de certains groupements directement intéressés, tel le Syndicat national des instituteurs, la Ligue de l'enseignement, la Ligue des Droits de l'Homme. Que veulent-ils donc ? Une Commission dont l'idée est due à un socialiste, M. Philipp, est réalisée par un autre socialiste, M. P.-O. Lapie, et présidée par le vieux militant socialiste que je suis. Ce sont tout de même des garanties de « laïcisme » puisque voilà ce qu'ils craignent...

Le sectarisme a passé de mode, a-t-il d'ailleurs déjà donné des résultats ? Sur le plan des réformes scolaires, aucune solution ne peut être trouvée si l'on achoppe sur l'intransigeance doctrinale, d'où qu'elle vienne.

Souhaitons que ces paroles de concorde et de bon sens éclairent les débats qui vont s'ouvrir mercredi. C'est le vœu de M. Paul-Boncour. Sera-t-il exaucé ?

La Croix *du* 25 *octobre a consacré à la Commission, le jour même de sa séance inaugurale, ce billet de son rédacteur en chef :*

La Commission d'étude pour les problèmes scolaires ouvre mercredi ses travaux, sous la présidence de M. Paul-Boncour et en présence de M. P.-O. Lapie, ministre de l'Education nationale.

Sa composition même promet une large et loyale confrontation des points de vue sur ce problème vital pour un pays que sont l'éducation et l'instruction de la jeunesse.

D'aucuns la boudent, dans un esprit sectaire, suranné et stérile..., mais ils avaient depuis trop longtemps l'habitude de confisquer la liberté à leur profit ; d'autres assigneraient peut-être trop volontiers à cette Commission le seul soin de trouver, dans le cadre de notre législation, l'aide financière dont l'enseignement libre éprouve le besoin urgent.

Il faut, pour prévenir les déceptions et calmer les impatiences, rappeler que le but de cette Commission est d'étudier l'ensemble des problèmes scolaires qui se posent actuellement.

Et on sait qu'ils sont nombreux : depuis la réforme de l'enseignement, dont les projets ne manquent pas et dont les derniers sont assez décevants, jusqu'aux constructions scolaires pour les-

(1) Voir *D. C.* des 2 juillet 1950, col. 859 ; 16 juillet 1950, col. 913 ; 22 octobre 1950, col. 1383, et 5 novembre 1950, col. 1413.

quenes on réclame de nouveaux milliards. Le problème de l'école libre sera nécessairement posé, et sans doute assez rapidement. Mais il ne faudrait pas, si nos justes requêtes ne reçoivent pas immédiate et pleine satisfaction, prendre aussitôt une attitude de critique et d'opposition. Nos besoins sont urgents ; nos exigences sont justes ; mais nous discutons avec des hommes qui ont, eux aussi, leur point de vue et arrivent péniblement à se dégager de préjugés et de pressions.

Un esprit de compréhension sera sans doute l'appui le plus efficace que nous apporterons à nos amis, dont le travail à la Commission ne sera pas toujours aisé.

Il me semble que le devoir des catholiques est double, en l'occurrence.

D'abord prier, car ce que nous défendons, ce ne sont pas des intérêts matériels, mais l'âme des garçons et filles de France qui réclament un climat chrétien à l'école pour épanouir la grâce de leur Baptême.

Et puis, intéresser partout, même là où il n'y a pas d'école libre, l'opinion publique à notre cause. Alerter, informer, gagner l'opinion publique. A notre époque, on ne fait rien de stable et de vrai si on n'a pas pour soi l'opinion publique. Celle de tout le pays.

M. Albert Bayet entend rester sourd à la tolérante sagesse du président de la Commission ou du rédacteur en chef de la Croix. *Il le fait savoir dans* Franc-Tireur *du* 25 *octobre, sous le titre « Les laïques défendent l'unité française » :*

C'est aujourd'hui que se réunit la fameuse « Commission scolaire » dont la création a été réclamée, au Palais-Bourbon, par M. de Menthon, et, dans l'Ouest, par les grévistes de l'impôt.

La Ligue française de l'enseignement a refusé d'être représentée à cette Commission. Même décision a été prise par la Fédération de l'éducation nationale, par le Syndicat des instituteurs, par les Conseils de parents d'élèves.

Pourquoi cette attitude commune ?

Parce que la Commission, soi-disant réunie pour étudier « l'ensemble des problèmes scolaires », a, en réalité, pour mission de recommander l'octroi de subventions à l'école confessionnelle.

Or, sur cette question précise, les laïques sont unanimes : ils ne veulent pas d'un compromis. Ils disent : « Non ! »

La République avec Jean Macé, Ferry et Buisson, avec Clemenceau, Jaurès et Herriot, a voulu une école ouverte à tous, une école où les enfants des catholiques fussent « chez eux », au même titre que les enfants des protestants, des israélites, des rationalistes.

Si demain elle subventionnait les écoles privées catholiques, *elle reconnaîtrait par là même que l'école publique cesse d'être apte à recevoir les enfants des familles catholiques.*

Elle couperait l'enfance en deux ; elle contraindrait l'école qui fut, est et veut rester, l'école de tous, à devenir exclusivement l'école des « non-catholiques ».

Cela seul serait déjà un désastre moral, le reniement d'une grande création française digne de servir d'exemple aux nations.

Mais ce n'est pas tout. Du jour où serait admis le principe des subventions à l'école privée, on ne pourrait pas évidemment le faire jouer en faveur des « seuls » catholiques.

Il faudrait donc entretenir aux frais de la communauté, à côté des écoles pour les enfants des catholiques, d'autres écoles pour les enfants des protestants, pour les enfants des israélites, pour les enfants des rationalistes.

Après quoi — les convictions politiques n'étai pas moins respectables que les convictions reli gieuses — on verrait s'ouvrir des écoles commu nistes, des écoles socialistes, des écoles radicale des écoles conservatrices, etc.

Quel serait l'inévitable résultat de ces folies L'éclatement de l'unité française.

Il y a environ cent ans, comme il était que tion de séparer, dans l'enseignement secondair les élèves catholiques du reste de la jeuness Victor Cousin se dressait. Ce n'était, certes, pa un « rouge » puisqu'il voyait dans les radicau les « ennemis du genre humain ». Tel quel, n'en déclarait pas moins : « L'unité de nos écol exprime et confirme l'unité de la patrie. » Repou sant « avec indignation » l'idée de collèges cath liques, luthériens, calvinistes, israélites, s'écriait :

« Dès l'enfance, nous apprendrons à nous fu les uns les autres, à nous enfermer dans des cam différents, des prêtres à notre tête : merveilleu apprentissage de cette charité civile qu'on appel le patriotisme ! Et ce pays qui, du moins dar ses malheurs, avait conservé une ressour immense : la puissance de son unité la perdr Il descendra des hauteurs de la Révolution et c l'Empire pour revenir... à quoi, je vous prie ? No pas à l'ancien régime, avec ses grandes institu tions à jamais anéanties. A quoi donc ? A u je ne sais quoi, indéfinissable et sans nom, qu le monde étonné n'oserait pas appeler la France !

Avec un affectueux respect, je soumets cet phrase de Victor Cousin aux méditations du pr sident Paul-Boncour.

L'argumentation de M. Bayet est si misérab qu'elle lui vaut la réprobation même des socialiste « Soyez logique, Monsieur Bayet ! » lui répon M. Georges Brutelle, dès le titre de son artic dans le Populaire *du 26 octobre :*

Franc-Tireur a publié hier un article c M. Albert Bayet, président de la Ligue françai de l'enseignement, à propos de la Commission sc laire instituée pour examiner l'ensemble des pr blèmes scolaires et que préside Paul-Boncour.

M. Bayet déclare tout bonnement que cette Con mission « a en réalité pour mission de recon mander l'octroi de subventions à l'école confe sionnelle ». Persuadé à l'avance de voir atteind ce résultat, il nous décrit l'avenir : écoles cath liques, écoles protestantes, écoles israélites, écol rationalistes, et pourquoi pas communistes, soci listes, radicales ou conservatrices entretenues au frais de la communauté ?

Comme c'est aller vite en besogne. Quel manq de confiance dans les laïques qui font partie c cette Commission !

Que défaitisme aussi ! Pour M. Bayet, c'est à demande de M. de Menthon et à la demande d grévistes de l'impôt que le gouvernement a con titué cette Commission. Le gouvernement aura cédé à la pression des cléricaux.

S'il en était ainsi, simplement ainsi, nous pou rions sans doute partager vos craintes, Monsie Bayet. Nous serions, en effet, placés seuleme devant la demande de la réaction cléricale c voir régler en sa faveur le problème des subve tions aux écoles libres. Mais il n'en est rien.

L'ensemble des problèmes scolaires.

D'une part, il nous faut rappeler que se ref sant à céder à la menace, le gouvernement r s'est préoccupé de la mise en place de « fameuse Commission scolaire » qu'au terme c la grève de l'impôt. Par ailleurs, faut-il rappel que ce n'est point la demande initiale de M. c Menthon qui s'est trouvée satisfaite par la décl ration gouvernementale. Ce n'est pas un seul pr blème, mais bien « l'ensemble des problèmes sc

laires » que, sur la pression des socialistes, il a été décidé d'étudier. Si les cléricaux posent le problème des subventions, aux laïques de réclamer l'extension de la législation républicaine à l'Alsace et à la Lorraine, aux laïques de proposer la nationalisation de l'enseignement.

Il y a mieux à faire pour la Ligue de l'enseignement que d'accréditer l'idée fausse d'une victoire cléricale par l'institution de la Commission. Il y a mieux à faire pour la Ligue que de laisser entendre que le parti le plus attaché à la défense de la véritable laïcité accepte des compromis intolérables. Il y a mieux à faire aussi que de laisser passer pour des faibles ou des traîtres les hommes attachés à la laïcité qui ont, eux, accepté d'aller se battre pour le triomphe de nos thèses au sein de la Commission. Il y a mieux à faire pour la Ligue que de ne pas accepter la discussion en déclarant les laïques battus d'avance.

Une certaine lettre de M. Albert Bayet.

Je regrette d'avoir à affirmer ainsi la position du parti socialiste, au risque de souligner l'existence d'une mauvaise querelle parmi les laïques. Mais pour des motifs nobles, nous avons pris un peu trop l'habitude de recevoir sans riposter les coups de ceux qui devraient être nos amis. En cette occasion, certaines critiques font fausse route. Et il est permis de le leur dire comme il nous est permis de dire aujourd'hui à M. Bayet qu'il est trop tard pour regretter l'existence d'une Commission dont il a largement contribué à rendre l'existence inévitable. Car c'est bien M. Albert Bayet qui adressait, en novembre 1949, à M. Georges Bidault, président du Conseil, la lettre dont je veux, en terminant, rappeler certains termes à la mémoire de nos lecteurs :

« ... Mais, attentive à votre appel, soucieuse de paix scolaire et d'unité française, la Ligue de l'enseignement n'entend pas borner son action à un refus d'admettre les subventions. C'est à regret, alors, qu'elle ne songeait qu'à l'entente, qu'elle a dû répondre à l'agitation entretenue par l'affaire des kermesses et par l'affaire des houillères.

Pour mettre fin à cette agitation, pour éviter à notre pays assailli par tant de soucis, un réveil de la guerre religieuse, la Ligue offre de prendre part à un large débat auquel seraient conviés les représentants qualifiés de l'enseignement privé et dont le gouvernement prendrait l'initiative. Aussi longtemps que durerait ce débat, il y aurait une « trêve » sur le principe du *statu quo ante*, c'est-à-dire du régime antérieur à Vichy.

Si vous voulez bien retenir cette offre et organiser ce débat, la Ligue, je le déclare loyalement, proposera aux représentants de l'école privée la nationalisation de l'enseignement. Elle expliquera — car il est nécessaire de l'expliquer — que la nationalisation n'a rien de commun avec ce que l'on appelait naguère « le monopole de l'enseignement ».

Dans un billet publié par La France catholique *du 3 novembre, M. Pierre Gignac réfute à son tour, avec beaucoup de bon sens, l'argumentation de M. Bayet :*

Rappelons-lui d'abord, écrit-il, deux faits clairs : 1° L'Allemagne, la Hollande, la Belgique, etc., jouissent d'un régime scolaire plural. Cela a-t-il créé quelque faille dans l'unité nationale, ici ou là ?... 2° Qui est habilité à juger si l'école publique est ou non « apte à recevoir les enfants catholiques ? » L'Etat ou les parents ? Si c'est l'Etat, où est la liberté ? Nous sommes en plein totalitarisme, en pleine contrainte, non seulement morale, mais pécuniaire. Si ce sont les parents, leur droit ne doit pas être seulement un mot, mais une réalité. Ils doivent pouvoir l'exercer sans pénalité pécuniaire.

Mais, d'ailleurs, à quoi donc M. Bayet lance-t-il son énergique refus ? La Commission se réunit. Nous avons, pour notre part, comme tous les catholiques, respecté ses premiers pas, sa liberté d'allure, nous attendons de la juger sur ses actes.

M. Bayet et ses amis, après avoir refusé d'entrer dans l'organisme de discussion, disent *non* avant de savoir ce qu'on propose.

L'installation de la Commission.

La séance inaugurale de la Commission d'étude pour les problèmes scolaires a eu lieu le 25 *octobre* 1950. *La généralité de la presse en a rendu compte par la publication du communiqué suivant que nous reproduisons d'après* la Croix *du 27 octobre :*

M. P.-O. Lapie, ministre de l'Education nationale, a installé la Commission d'étude pour l'ensemble des problèmes scolaires, mercredi 25 octobre.

Le ministre, après avoir souhaité la bienvenue aux 25 membres de la Commission, a déclaré :

« Cette Commission n'est pas le fruit soudain d'une urgence politique : elle est née, semble-t-il, d'une exigence plus ancienne et plus profonde. La paix scolaire était, en effet, un des vœux de la résistance sous l'occupation. »

Il a rappelé ensuite qu'en 1945 la Commission, présidée par M. A. Philip, commençait des travaux qui furent cependant interrompus avant de s'être traduits dans les faits.

M. P.-O. Lapie a ensuite rendu hommage à M. Paul Boncour, président de la Commission, dont, a-t-il dit, « la carrière prestigieuse au service du pays, la passion de la justice, le sens de la mesure sont, pour les travaux de la Commission, la plus noble garantie d'impartialité. »

Il a poursuivi : « En vous confiant l'étude de l'ensemble des problèmes scolaires, le gouvernement vous a assigné une tâche lourde et infiment complexe.

De votre travail d'analyse, il vous appartiendra de dégager des solutions qui apparaissent à tous comme une synthèse satisfaisante. Ces propositions, il appartiendra à la représentation nationale d'en délibérer et, si elle le juge bon, d'en faire des lois. »

La déclaration de M. Paul-Boncour.

M. Paul-Boncour, président de la Commission, a ensuite ouvert la session de la Commission.

Le président Paul-Boncour a tout d'abord déclaré : « En appelant un vieil homme politique, qui n'a plus de mandat, qui n'a plus d'électeurs, qui n'a à ménager rien ni personne, indépendant dans toute la plénitude du mot, M. le ministre a voulu marquer l'impartialité qu'il entend assurer à cette présidence. »

Puis il a poursuivi : « L'objet de cette Commission et son programme sont très vastes. Elle a pour tâche de donner ses avis au ministre sur l'ensemble des questions scolaires.

Donc, au contraire de ce que pourraient faire supposer les polémiques auxquelles elle a donné lieu — car elle en a suscité avant même de naître, et que sera-ce quand elle aura développé ses travaux ? — la question de l'école libre et des subventions à l'école libre n'est qu'une des questions dont elle doit se saisir, la plus délicate, d'ailleurs, et,

je le crains, la plus difficile à régler. Mais ce n'est tout de même qu'une des questions.

Un statut général, une grande loi organique s'impose. Dans ce statut général, l'enseignement privé doit avoir sa place. Quelle que soit celle qu'on lui donne, on ne pourra pas, on ne devra pas échapper à cette nécessité, et cela soulève des questions infiniment graves.

Questions de doctrine d'abord, qui nécessiteront chez nous tous un grand effort de compréhension mutuelle, un grand esprit de conciliation pour nous mettre d'accord sur des conclusions constructives, un grand talent de persuasion pour les faire accepter au Parlement et à l'opinion si divisée sur ce point. »

Et il a conclu : « Ces questions de doctrine détermineront les réponses qui seront faites aux questions juridiques et pratiques, qui sont l'objet propre de nos délibérations. »

La Commission a décidé de se réunir chaque semaine.

Comme il était à prévoir, Franc-Tireur *n'est point satisfait. Voici le compte rendu qu'il donne dans son numéro du 26 octobre, sous ce titre : « L'école laïque en danger », et ce sous-titre : « Graves déclarations de M. Paul-Boncour à la Commission scolaire » :*

La Commission d'études (*sic*) pour l'ensemble des problèmes scolaires a tenu hier sa première réunion au ministère de l'Education nationale.

Les premières déclarations qui y ont été faites ne manquèrent pas de soulever l'inquiétude de tous les amis de l'école laïque.

En effet, si P.-O. Lapie, dans son discours d'installation, a tenu à rappeler que le but des travaux était l'examen de l'ensemble de la situation scolaire, et que ceux-ci trouvaient leur origine dans l'un des vœux de la Résistance : faire la paix scolaire dans notre pays, certains passages du discours de M. Paul-Boncour, président de la Commission, nous paraissent singulièrement dangereux.

Nous relevons, en particulier, celui-ci : « Un statut général, une grande loi organique s'imposent. Dans ce statut général, l'enseignement privé doit avoir sa place. »

Voilà qui est grave et qui demande à être précisé. Entend-on remettre en cause le statut actuel de l'enseignement, les lois organiques qui ont fondé l'école laïque dans notre pays ? S'achemine-t-on ainsi vers la reconnaissance de l'école confessionnelle ?

Est-ce cela qu'on prépare ?

Les laïques ne sauraient le tolérer et ne le toléreront pas.

Le 27 octobre, le même journal est revenu à la charge en se faisant l'écho des mécontents :

Comme il fallait s'y attendre, le discours prononcé par M. Paul-Boncour, au cours de la première réunion de la Commission chargée de l'étude de l'ensemble des questions scolaires, a suscité de vives réactions dans les organisations laïques.

Au Syndicat national des instituteurs, c'est Clément Durand qui nous déclare :

« Nous nous sommes toujours élevés contre la constitution d'une telle Commission, car nous prévoyions qu'elle ne pouvait avoir d'autre but que la réalisation d'un compromis entre l'école publique et l'enseignement privé.

Nous soulignerons d'abord qu'il y a une contradiction flagrante entre les déclarations de M. Paul-Boncour, hier, envisageant l'établissement d'un nouveau statut faisant place à l'enseignement privé, et celles du ministre de l'Education nationale à Douai, le 8 octobre dernier, lorsqu'il précisait que la Commission n'avait en aucune façon pour but de reviser le statut scolaire.

Nous renouvelons donc notre opposition absolue à cette Commission. Dès le mois de juillet dernier, notre Congrès avait d'ailleurs pris une position ferme sur ce point. Jamais nous ne laisserons toucher au statut laïque. »

A la Ligue de l'enseignement, on nous rappellera que le refus de participer a également été l'attitude adoptée dès le premier jour et qu'il ne saurait être question de changer aujourd'hui.

Signalons enfin que la Commission exécutive de la France laïque se réunit aujourd'hui.

Mgr Feltin, archevêque de Paris, publiant, dans la Semaine religieuse (1) *de son diocèse, un appel en faveur des écoles libres, exprime ce vœu sur l'action de la Commission :*

Nous voulons croire que l'année qui commence verra les pouvoirs publics se pencher avec un esprit compréhensif sur le problème scolaire. La Commission réunie par le gouvernement saura, espérons-le, l'examiner lucidement et sans parti pris, afin de permettre l'élaboration rapide de mesures même partielles qui donnent la latitude de le résoudre ultérieurement dans son ensemble.

Le vœu de l'archevêque de Paris est loin d'être celui du Comité permanent de défense laïque. On s'en doutait, et le Populaire de Paris *du 28-29 octobre nous le confirme par ce communiqué :*

Le Comité permanent de défense laïque s'est réuni hier sur convocation spéciale, au lendemain de la déclaration annonçant que la Commission scolaire avait accepté d'étudier le problème des subventions publiques à l'école privée.

Le Comité a pris connaissance, en s'en félicitant, du vote par lequel le matin même le Conseil supérieur de l'Education nationale a rappelé que toutes propositions concernant l'enseignement devaient être soumises au Conseil supérieur avant d'être portées devant le Conseil des ministres et le Parlement.

Le Comité, considérant que l'ouverture d'un débat officiel sur les subventions remet en cause le principe sur lequel repose toute l'œuvre scolaire de la République, a pris les premières mesures en vue d'organiser dans tout le pays la défense de l'école publique.

La Croix *de la même date, sous le titre : « Le Comité permanent de défense laïque part en guerre », après avoir analysé ledit commmunniqué, ajoute ces commentaires :*

Voilà bien une manifestation de sectarisme caractérisé par le refus d'engager des pourparlers. Quelles sont ces premières mesures qu'on veut bien nous annoncer ?

Si la paix scolaire consiste à rejeter systématiquement les légitimes revendications de l'enseignement libre et à attaquer avec violence ceux qui réclament leurs droits, c'est une parodie de la paix : la domination violente du plus fort sur le plus faible. L'union des Français, dont on parle tant, demande, pour être scellée, d'autres méthodes.

Dans sa rubrique : « Formation-Orientation », consacrée à la vie universitaire, le Figaro *(28-29 octobre) signale également à ses lecteurs la résolution votée par le Comité permanent de défense laïque. Il le fait sous la signature J.-F. B.*

(1) N° du 28 octobre 1950.

avec ce titre : « Avant même la première délibération de la Commission des réformes scolaires, les défenseurs de la laïcité proclament l'école publique en danger ! »

Ainsi donc, conclut le rédacteur, avant même d'avoir attendu la première réunion de travail de la Commission scolaire qui est prévue pour le 8 novembre, le Comité de « défense laïque » proclame l'école publique en danger !

Si les adversaires de l'enseignement privé ont voulu démontrer que le sectarisme était la marque de leur attitude, ils ont parfaitement réussi.

Le Monde (29-30 *octobre) rappelle aussi les grandes lignes du dernier communiqué de la « défense laïque », sous le titre : « Les polémiques se poursuivent autour de la Commission scolaire ». Il fait, en outre, cette constatation :*

L'ouverture des travaux de la Commission scolaire semble au contraire avoir rencontré un accueil très favorable dans les milieux catholiques. Mgr Hamayon dont nous avions signalé l'attitude très nette sur les problèmes des subventions aux écoles privées, nous prie à ce propos d'indiquer qu'il ne s'est nullement montré hostile à l'institution d'un débat.

« Je me réjouis, au contraire, écrit Mgr Hamayon, de la constitution d'une Commission qui doit étudier sans doute les problèmes généraux de l'enseignement, mais particulièrement celui que pose à la nation tout entière la vie de l'enseignement privé. »

Le même journal, dans son numéro du lendemain, a publié, sur l'attitude de deux Fédérations M. R. P., ces informations auxquelles il aurait pu donner le même titre qu'aux précédentes, puisqu'il s'agit toujours de polémiques :

La Fédération M. R. P., réunie en présence de M. P.-H. Teitgen, député, a protesté « contre l'ordre du jour totalitaire publié récemment par la Ligue de l'enseignement au sujet de la Commission de réforme scolaire, et rappelé que sans pluralisme scolaire, il n'y a pas de liberté d'enseignement possible, mais mainmise de l'Etat sur l'enfant ».

De son côté, la Fédération M. R. P. de la Seine a entendu un exposé de son secrétaire général, M. Marec, qui s'est félicité de la création de cette commission « résultat qui, dit-il, n'aurait certainement pas été obtenu si les seuls défenseurs de la liberté avaient été les tenants de la droite classique, qui ne se servent de ce douloureux problème que comme d'une arme électorale et ne réussissent ainsi qu'à durcir les positions et à éterniser une lutte fraticide ».

C'est encore *Le Monde* des 5 et 6 novembre qui nous apprend que la Fédération de l'Education nationale Force ouvrière, reçue le 4 novembre par M. P.-O. Lapie, « s'est déclarée hostile au principe de la création de la Commission d'étude pour l'ensemble des problèmes scolaires ».

A son tour, *Franc-Tireur* du 8 novembre fait connaître qu'à l'issue du Congrès départemental de la Fédération des œuvres laïques de Maine-et-Loire, les délégués ont adopté une résolution condamnant l'établissement de la Commission d'étude pour les problèmes scolaires. Ils ont, en outre, préconisé la réunion immédiate des Etats généraux de la France laïque.

L'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre de l'académie d'Aix-Marseille, représentant 30 000 familles d'élèves, a tenu, le 29 octobre, son assemblée générale. Avant de se séparer, les délégués ont, à l'unanimité, voté un ordre du jour qui demande précisément — et c'est justice — la modification de la composition du Conseil supérieur de l'Education nationale, si cher, comme on vient de le voir, au cœur du Comité permanent de défense laïque. Voici le texte de cet ordre du jour :

Constatant que, dans notre pays, la liberté de l'enseignement est rendue illusoire par l'absence de moyens pratiques de l'exercer et n'est maintenue que par les sacrifices de millions de familles, dont les enfants constituent un des éléments les plus sûrs de l'avenir de notre pays ;

Demandent que les représentants des familles fassent partie du Conseil supérieur de l'Education nationale ;

Rappellent à la Commission d'études du problème scolaire que la France est signataire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, qui reconnaît le droit des parents de choisir par priorité le genre d'éducation de leurs enfants ;

Réclament pour l'enseignement libre l'égalité des droits avec l'enseignement de l'Etat.

Il faut rapprocher de cet ordre du jour celui de l'Union de Bretagne des A. P. E. L., que nous révèle cette information de *la Croix* des 5 et 6 novembre :

Le Conseil d'administration de l'Union de Bretagne des Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre, dans un ordre du jour adressé à M. Benedetti, préfet d'Ile-et-Vilaine, inspecteur général de l'administration, pour être transmis au président du Conseil, prend acte de la constitution par le gouvernement de la Commission d'étude des questions scolaires.

Le Conseil d'administration « demande avec force qu'en attendant le statut légal qui reconnaîtra et établira, dans l'éducation nationale, sa place légitime à l'enseignement privé, la Commission propose d'extrême urgence au gouvernement, afin que celui-ci les soutienne devant le Parlement, les mesures assurant aux parents la possibilité financière d'user de cet enseignement, de donner aux maîtres de leur choix un minimum vital leur permettant d'exercer leurs fonctions.

Ajoutons encore à ces textes les deux motions votées lors de la réunion à Paris, le 19 novembre, de la délégation nationale des A. P. E. L. représentant les 380 000 familles adhérentes aux Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre :

La première concerne plus spécialement la Commission d'étude :

La délégation nationale prend acte de la constitution de la Commission d'étude pour l'ensemble des problèmes scolaires.

Elle lui accorde le préjugé favorable et rappelle que, sous réserve d'une solution définitive, il est indispensable que des mesures provisoires d'aide financière à l'enseignement libre soient prises à très bref délai.

La seconde précise et confirme la doctrine de la délégation nationale en matière éducative et scolaire :

L'Union nationale des A. P. E. L. considère comme fondamental le principe de l'égalité des familles devant les charges scolaires.

Elle estime que les solutions de la liberté effective doivent reposer sur des bases familiales.

La liberté d'enseignement comporte essentiellement le droit, pour les familles, de choisir les maîtres à qui elles confient leurs enfants : le choix des maîtres emporte le choix des méthodes pédagogiques et celui des livres.

Comme conclusion à ces commentaires suscités par la constitution de la Commission d'étude pour les problèmes scolaires, nous ne pouvons mieux faire que reproduire l'article publié en tête de Témoignage chrétien *du 3 novembre 1950 sous la signature de Daniel Pézeril, avec ce titre si judicieux : « En créant une Commission scolaire, le gouvernement a pris une lourde responsablité » :*

Le gouvernement vient donc de constituer une Commission pour examiner la question scolaire. M. P.-O. Lapie, ministre socialiste de l'Education nationale, l'a défendue contre M. Albert Bayet, avec les arguments antérieurs de M. Albert Bayet. Le « bon maître », comme on l'appelle à la Ligue, n'a guère le choix qu'entre des images de lui-même. Nous retenons fidèlement, pour notre part, celle de 1945.

Avant d'aboutir, il y aura cent écueils à éviter. Et, sans doute, faut-il préciser certaines idées. Aux catholiques, d'abord, de ne pas mettre inconsidérément en péril semblable initiative. Nous voudrions marquer les points que voici.

On ne peut jouer l'échec des pourparlers.

« Ce n'est pas une véritable Commission, nous a-t-on dit, c'est simplement une manœuvre électorale. Nous n'avons aucun résultat à en attendre. »

A-t-on mesuré ce que représenterait un échec des négociations ? Quelle recrudescence de désordres, dans une France qui va s'armer jusqu'aux dents, plier sous les impôts, connaître déjà tant d'autres divisions intérieures ? Va-t-on y joindre la chouannerie ? C'est pourquoi, à notre sens, le gouvernement a pris une très lourde responsabilité, qui oblige à une détente réelle et à un *modus vivendi* prochain.

Si une solution intervient avant les élections, elle profitera, à coup sûr, aux partis qui l'auront préparée. Mais n'est-ce pas normal ? Les échecs du pouvoir ne leur sont-ils pas comptés ? Comme si la situation passée de l'école n'avait jamais servi à d'autres !

Peut-on, par opposition aux formations gouvernementales actuelles, jouer l'échec des pourparlers ? Nous avons rencontré certains catholiques d'action — rares, il est vrai — qui en étaient là. Le préjugé politique, chez eux, montre l'oreille, au point que l'on se demande si l'esprit chrétien ne va pas tomber comme un masque.

Au-dessus de toutes ces querelles, nous avons le devoir d'envisager, d'abord, le bien de l'Eglise et du pays — qui est celui des enfants. Plus tôt il sera assuré, mieux cela vaudra.

Il s'agit d'aboutir à un règlement pour tout le pays.

Techniquement, la question est très difficile, tant la France est diverse. Or, il s'agit d'aboutir à un règlement pour tout le pays. Le touriste qui va d'Alsace en Vendée traverse bien des villages où l'église n'est guère qu'un monument archéologique. Plus de prêtre, plus de présence eucharistique, plus de prière. Si, au début et au terme du voyage, tant de ferveur reste vivante, si tant d'exigences y sont soutenues, que de populations intermédiaires y restent indifférentes. Or, la France est constituée de tous. C'est pour tous qu'il faut trouver une solution.

On devra donc se garder de mettre hâtivement sur le compte de la bonne ou mauvaise volonté certains retards assez explicables par l'âpreté de la tâche. Tout gouvernement comme tout ép[iscopat] s'y heurtera. Les hommes ont pour conditi[on] de travailler laborieusement. Nous n'avons [pas] aujourd'hui à l'oublier.

Nous défiant donc de solutions simplistes, q[ui] est arrivé parfois à une presse, plus polémiste c[que] compétente, de nous exposer, nous attendons a[vec] sagesse.

***

Il s'agit de négocier une manière de protoc[ole] entre l'Eglise et l'Etat. C'est l'unité de la nati[on] comme le souhaitait jadis Albert Bayet, qui s[e] trouvera restaurée. Au stade du village, nous ab[ou]tirons à une détente entre les autorités constitué[es :] curé, maire, instituteurs...

Les catholiques doivent trouver normale ce[tte] confiance revenue. Pourquoi, chez plusieurs, l'[es]prit agressif s'est-il élevé, à tel point que l'E[tat] c'est presque l'ennemi ?

A ceux-là, il faut rappeler gravement que la d[oc]trine de l'Eglise, définie dans l'encyclique *Imm[or]tale Dei* de Léon XIII, va à l'encontre de ce[tte] attitude. L'autorité temporelle vient directement [de] Dieu. Nous y sommes soumis pour notre bien. No[us] n'avons pas le droit de nous y soustraire, [sauf] lorsque, abusant de son pouvoir, elle nous obl[ige] à obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu. Il est d[ans] l'ordre qu'entre elle et nous règne, au contrai[re,] un accord profond. Il est inévitable que des co[n]testations de détail s'élèvent entre le gouvernem[ent] et les citoyens. Ceux-ci ne doivent jamais méc[on]naître, pour autant, que l'autorité de l'E[tat] s'exprime par le gouvernement. Il y a des vale[urs] fondamentales à ne pas abolir.

***

Nous voudrons donc le succès de l'œuvre ent[re]prise, nous y préparerons nos esprits, nous y t[ra]vaillerons, si nous en avons le moyen. Il y a ass[ez] de divisions dans le monde et de conflits ess[en]tiels, pour que, chrétiens, nous nous fassions a[r]sans de paix.

(*A suivre.*)

— ***Le calendrier du sacerdoce 1951.*** **— 12 pages ill[us]trées 24 × 19 cm. Prix, 35 francs ; franco, 45 fra[ncs]. Remises de 10 % à partir de 10 exemplaires, et 20 % à partir de 50 exemplares. Centre de Docum[en]tation sacerotale, 19, rue de Varenne, Paris, VIIe.**

Le thème de ce calendrier est le rôle joué par [la] formation familiale dans l'éveil et le développem[ent] de la vocation. De saisissants tableaux se déroul[ent] à l'appui de ce thème. Ils nous montrent le bonh[eur] du foyer qui a offert à Dieu un de ses enfants[,] aussi l'exemple privilégié d'un oncle prêtre d[ans] l'âme de neveux susceptibles d'assurer la relève.

— ***Les hommes sont fous,*** **par Pierre l'Ermite. (C[oll.] « Ruban bleu »). — Un vol. de 200 pages, 6 gravu[res] au trait, 145 francs. ; port, 30 francs. Maison de Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe. C. p. 1668.**

La Bonne Presse réédite aujourd'hui un livre [de] Pierre l'Ermite qui, à quelques années de distan[ce,] rejoint pourtant l'actualité la plus aiguë. Issu [de] la dernière guerre, il était à peine sorti des pres[ses] que les Allemands l'ont repéré. Ils l'ont aussi censuré, tailladé, faisant sauter des chapitres entie[rs,] poursuivant l'auteur dans les moindres déta[ils,] allant jusqu'à lui interdire de citer le nom [de] Mendelssohn, parce que ce musicien était Ju[if.] Reconstitué dans son intégrité primitive, puisse-[t-il] faire réfléchir ceux qui sont responsables de l'o[pi]nion publique et aiguiller vers des solutions pa[ci]fiques tant de conflits qui, de partout, mont[ent] à l'horizon des peuples.

La rentrée de l'Institut catholique de Paris

Le 3 novembre 1950, l'Institut catholique de Paris accueillait ses étudiants pour la messe du Saint-Esprit de la reprise des cours. S. Exc. Mgr Blanchet, à l'Evangile, prononça une importante allocution dont nous sommes heureux de pouvoir reproduire le texte :

EXCELLENCE (1),
MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,
CHERS ÉTUDIANTS ET CHÈRES ÉTUDIANTES,

Nous voici de retour dans la cité des idées. En vérité, nous ne l'avions guère quittée. Pour beaucoup d'entre vous, Messieurs, ce qu'on appelle les vacances, c'est le temps du vrai travail, de la lecture suivie, de l'enquête plus ouverte, de la méditation silencieuse qui mûrit l'acquis, de l'œuvre qui se fait à l'aise et sans hâte. Vous-mêmes, étudiants, si, en fin d'année universitaire, vous vous évadez avec joie d'un labeur que la préparation immédiate d'un examen a fait souvent trop étroitement scolaire, vous savez bien que les idées ne sont pas un bagage dont on s'allège en le déposant ; une fois passé le premier moment de détente et de respiration large, vous avez pris conscience de ce que vous avaient donné les mois passés et vous avez constaté que votre jeune savoir, du moins en ce que vous en aviez assimilé, enrichissait pour vous l'univers, en vous faisant capables d'une observation plus intelligente, d'une réflexion mieux nourrie. Où que vous soyez allés, vous êtes restés les bénéficiaires du trésor reçu en vos journées d'études et, dans la mesure même où vous aviez participé à une plus belle culture intellectuelle et religieuse, le monde s'est fait pour vous, plus vaste et plus profond. Il n'y a pas dans nos vies de discontinuité totale et, quels qu'en puissent être les contrastes, on emporte quelque chose de l'expérience et du savoir d'hier dans le regard et le jugement d'aujourd'hui. Il n'en est pas moins vrai qu'en revenant à votre tâche précise, à la discipline d'un travail régulier, en retrouvant tout ce milieu d'activité intellectuelle dans lequel vous avez à vivre, vous reprenez le sentiment plus grave des questions de tous ordres qui se posent à ce temps et de la responsabilité personnelle qu'engage la réponse que vous y donnez dans votre pensée et dans vos propos. Or, pendant que les vacances vous dispersaient, le Chef de l'Eglise, par un acte solennel, a pris position dans le monde des idées. De cette Lettre encyclique, c'est-à-dire adressée aux évêques du monde entier, et désignée selon l'usage par les deux premiers mots du texte latin original *Humani generis*, vous n'êtes pas sans avoir eu connaissance, étudiants et étudiantes ; vous en avez lu le texte, Messieurs. Tous, vous en entendrez parler davantage encore en ce Paris, magnifique et frémissant carrefour intellectuel, en cette saison qui marque chaque année comme une reprise d'une plus ardente vie de l'esprit. L'ignorance serait une faute, le silence pourrait paraître l'indice d'un embarras et d'une gêne. Ouvrons donc ensemble ce texte, puisque, aussi bien, il nous place en plein cœur des problèmes d'aujourd'hui et que tous, maîtres et étudiants, nous avons, quel que soit l'objet de notre étude, à en tirer de fortes leçons pour la conduite de notre pensée.

Nous sommes de l'Église.

Nous sommes de l'Eglise, Messieurs, et humblement heureux d'en être, car, à mesure même que notre connaissance des idées et notre expérience des choses humaines vont croissant, nous apprécions mieux l'avantage du don qui nous fut fait par cette seconde naissance dont parle l'Evangile. Nous sommes « fils des saints » et dans notre vie spirituelle la plus profonde circule quelque chose de l'héroïsme des martyrs, de l'humble vertu des existences silencieusement généreuses, des sacrifices consentis par nos innombrables frères inconnus, qui, unis au seul Seigneur et Sauveur, nous sont liés comme membres d'un corps. Mais nous sommes fils aussi des grands Docteurs de la foi, qui, disciples de l'unique Maître, nous ont, par leur laborieux et puissant effort, appris à découvrir quelque chose du trésor global et concret de la révélation divine et rendus mieux conscients de la richesse de notre héritage, de telle sorte que dans la pensée religieuse la plus personnelle du chrétien d'aujourd'hui continue de vivre quelque chose d'un Augustin ou d'un Thomas d'Aquin. Cette vie complexe à laquelle collaborent, à travers les siècles et dans toute l'étendue de la chrétienté, la sublime charité des saints, le génie des grands ouvriers de l'esprit et l'apport des plus modestes fidèles, Dieu ne l'a pas livrée au hasard des élans individuels et des influences successives ; l'histoire a montré que le livre révélé lui-même, laissé au gré des interprétations personnelles, se démembre et s'effrite en opinions multiples et contradictoires. Le Seigneur n'est pas le fondateur d'une œuvre qu'il laisserait ensuite à son sort ; il reste au travail dans la société qu'il a fondée, présent jusqu'à la consommation des temps et assistant l'autorité qu'il a constituée, de telle sorte que l'Eglise ne puisse errer en matière de foi et de mœurs. Lorsque le Pape fait acte d'autorité doctrinale, ce n'est pas un joug extérieur qu'un homme fait peser sur une société religieuse au nom de son propre esprit, fût-il génial, c'est l'Eglise même dont il définit la foi ; sans être d'ailleurs subordonné à son consentement, c'est en liaison avec elle qu'il s'exprime, c'est la vérité dont elle vit qu'il traduit et précise, c'est notre propre croyance dont il assure le sens, analyse le contenu, redresse l'éventuel fléchissement, entretient la vigueur. Aussi lorsque nous adressons à l'Eglise le mot de l'Apôtre au Sauveur qui l'a instituée : « A qui irions-nous ? C'est vous qui avez les paroles de vie éternelle », ce n'est pas par lassitude d'esprit qui se remettrait à une autorité du soin de penser et du labeur de vivre, c'est par sentiment de nous « reposer dans la plénitude catholique », comme disait un jour ce Newman, que le Pape, dans un document tout récent, nommait avec un singulier honneur. Et c'est pourquoi ce même cardinal, par ailleurs si sensible aux difficultés parfois angoissées de la pensée chrétienne en travail, écrivait avec une fermeté qui prend une valeur exceptionnelle sous la plume d'un homme venu au catholicisme après un si long, si personnel, si douloureux

(1) S. Exc. Mgr Touzé, représentant S. Exc. Mgr Feltin, archevêque de Paris et chancelier de l'Institut catholique.

effort, et qui dans l'Eglise garda un esprit d'un si puissant relief : « La voix de Pierre est encore maintenant ce qu'elle fut toujours : une autorité légitime, infaillible quand elle enseigne, efficace quand elle commande, prenant à chaque instant, avec force et sagesse, la direction dans son domaine propre ; ajoutant la certitude à ce qui est probable, la persuasion à ce qui est certain. Avant de l'entendre, les plus saints peuvent se tromper. Quand ils l'ont entendue, les plus savants doivent obéir. »

La parole du Pape.

Pierre vient de parler. Sans doute, le Pape n'engage pas toujours son autorité au même degré : une juste théologie marque ici toute une série d'utiles précisions ; c'est ainsi qu'une Encyclique n'a pas, de soi, la valeur d'une définition dogmatique ; il reste que la direction qu'elle donne est obligatoire. Pierre vient de parler : Comment bien entendre sa voix ? « Les documents ecclésiastiques, a écrit un de nos maîtres les plus regrettés, doivent être — je ne veux pas dire interprétés, parce qu'on entend quelquefois par là une opération qui consiste à se débarrasser d'un texte gênant en le détournant de son vrai sens, — mais ils doivent être compris. » Essavons donc de bien comprendre le texte qui nous occupe.

Ne lui demandons pas ce qu'il n'entend pas nous donner. L'Encyclique *Humani generis* ne se propose pas d'entrer dans le détail nuancé des pensées individuelles ; elle vise des idées plutôt que des auteurs. Elle veut dénoncer des tendances de pensée, elle en dégage le principe, elle en tire les conséquences, marque des erreurs significatives ; elle en dresse le schéma plutôt qu'elle n'en prétend faire le tableau complet. Certains maîtres, chercheurs en contact personnel avec les faits et les documents, auront-ils été étonnés ou même meurtris de la rapidité de tel exposé, ou de telle analyse ? Mais nous savons bien ce qu'il en est, Messieurs ; les maîtres ont des disciples à divers degrés ; et ce qui chez le maître, souvent, se tempérait de réserve, s'équilibrait de contrepoids, se situait dans un ensemble qui lui donnait ses proportions, se simplifie étrangement chez les disciples. On n'a pas lu l'ouvrage même, on n'a guère de compétence pour en juger, on connaît par article de revue, par compte rendu, par conversation, on en discute sans connaissance de fonds, et les malheureuses idées, de plus en plus trahies à force d'être traduites, désormais faciles à voir parce que les traits en sont gros, faciles à comprendre parce qu'elles sont pauvres de contenu, deviennent par là même accessibles à un nombre croissant d'esprits. Les influences ne s'étendent guère sans s'avilir, et c'est sans doute sain réalisme que de condamner des idées ainsi réduites, puisque c'est sous cette forme dégradée et dangereuse que la plupart du temps elles courent le monde ; — tout en condamnant d'ailleurs également et d'abord, quand il y a lieu, l'élément implicite ou exprimé, l'affirmation fausse ou seulement hasardeuse, qui ont été à l'origine de pareils égarements.

L'Église n'est maîtresse que parce qu'elle est servante.

Ce que veut le Pape en son Encyclique, c'est, selon le mot de saint Paul, « garder le dépôt ». C'est une tendance de notre esprit d'aller vers ces solutions faciles qu'on peut toujours obtenir en méconnaissant une partie du problème. L'Eglise ne l'entend pas ainsi ; elle n'est pas, quand il s'agit de vérité, disposée aux accommodements et aux compromis ; elle n'en a pas le droit ; son autorité est faite de sa fidélité, elle n'est maître que parce qu'elle est servante. « Les affaires de religion, écrivait Bossuet à Leibnitz, ne se traitent p comme les affaires temporelles que l'on compose souv en se relâchant de part et d'autre, parce que ce s des affaires dont les hommes sont les maîtres. » L'Egl n'a pas propriété arbitraire de la révélation qui lui confiée pour le salut humain, elle en doit com à Dieu et aux hommes. C'est pourquoi, à l'intéri même de sa propre doctrine, elle maintient, quelq difficultés qu'il en puisse résulter, les blocs abru de la vérité divine ; elle ne diminuera pas l'human du Sauveur au profit de sa divinité ; elle ne sac fiera rien de sa parfaite divinité à son intégr humanité ; et ainsi du reste.

C'est de la même manière que lorsqu'il s'agit développement des connaissances humaines, elle veut pas d'un accord qui serait un abandon. E rejette un évolutionnisme qui voudrait « concerner l'c gine de toutes choses » et se montrerait « favora à l'hypothèse moniste et panthéiste » ; elle rejette t ce qui dans l'explication de l'homme compromett l'unité de la race dans le péché et dans la rédemptio elle rejette « l'existentialisme, s'il professe l'athéis ou du moins s'il nie la valeur du raisonnement mé physique » ; elle rejette un « historicisme » qui, considérant que les conditions temporelles de l'éla ration des idées humaines, irait à « renverser les fon ments de toute vérité et de toute loi absolue ». louable que soit l'intention, il ne faut pas, d'au part, que la charité s'exerce aux dépens de la vérit ce n'est pas vraiment travailler à l'union si souhaita des chrétiens que d'essayer de « réconcilier les dogm fussent-ils opposés », ou de faire bon marché soit ce qu'a « éclairé et dégagé le Magistère vivant soit des méthodes théologiques les mieux éprouvé On ne se réconcilie pas dans l'équivoque et la f blesse de pensée. En ce temps d'opinions qui s'ab donnent à tout prestige, qui cèdent à l'appel de to nouveauté, qui flottent, comme déjà disait l'Apô à tout vent de doctrine, l'Eglise affirme avec vigu son divin message et ne consent ni à diminuer l' torité des Ecritures, ni à livrer le dogme aux phi sophies successives qui, chacune à leur tour, la solli teraient à leur manière, la tireraient en leur sens, s que rien demeurât à travers les siècles. Elle est l'Egl docile à l'unique Maître, qui ne laisse rien échap de ce qui fut remis à ses mains et donne d'âge âge aux générations humaines l'Evangile qui ne pa pas. Elle est la loyale Eglise qui dit ce qu'elle e sans dérobade ni détour, qui pratique elle-même qu'elle enjoint à ses évêques et « n'appelle pas n le jour, ni jour la nuit », qui sait dire oui, sans réser et non, sans défaillance. Elle est l'Eglise de Jés Christ qui est vérité.

La mesure dans la force.

A s'en tenir à l'aspect que nous venons de cor dérer, on pourrait avoir le sentiment que l'Encyclic est toute négative, qu'elle se borne à dénoncer dangers, à condamner des erreurs, à interdire des voi et que l'Eglise fait figure de forteresse qui, bien ferm rejette les assauts hostiles. C'est bien quelque ch qu'une solidité à toute épreuve, ce n'est pas t pourtant. Mais ce serait avoir mal lu notre texte. n'a rien d'une déclaration de guerre violente et p sionnée, et la mesure du ton a frappé tout aussit c'est la mesure de la force sans doute, mais c'est mesure dans la force. Il est bien remarquable que, vigilant que soit le gardien de la doctrine, il n reste pas moins accueillant à tout ce qui est légitime sain, et cette Encyclique même, si elle refuse l'in-

sion qui submerge et emporte tout à la dérive, est ouverte à tout valable apport. Si elle défend qu'on abuse de la lettre écrite au cardinal Suhard sur l'exégèse biblique, elle ne retire rien des directions alors données ; si elle rejette, en bonne logique élémentaire, un évolutionnisme philosophique qui, par ses tendances panthéistes et monistes, serait la négation même de l'enseignement chrétien sur Dieu et le monde, elle ne condamne aucunement l'idée que le corps humain ait été « tiré d'une matière déjà existante et vivante » ; aux savants d'en discuter et aux faits d'en décider ; si elle refuse qu'en vue d'un accord sans vérité ni portée on réduise la doctrine chrétienne à ce qui se trouve explicitement énoncé dans les écrits des premiers siècles, c'est qu'elle admet tout ce grand travail de l'Eglise sur son dépôt sous la direction vivante du vivant Magistère ; mais ce retour aux sources, elle le déclare en lui-même bienfaisant et nécessaire : « L'Ecriture et la tradition, dit l'Encyclique, contiennent des trésors de vérité si nombreux et si grands qu'on ne les épuisera jamais. C'est pourquoi par l'étude des sources, les sciences sacrées rajeunissent sans cesse, tandis que la spéculation qui néglige de pousser au delà l'étude du dépôt révélé, l'expérience nous l'a appris, devient stérile. » Et nous pourrions recueillir d'autres exemples.

L'Église sauve l'homme.

Mais, c'est l'homme même qu'une fois encore sauve l'Eglise. Il est bien juste d'admiration qu'elle n'ait jamais cédé aux avantages que pouvait lui apporter temporairement un mouvement de pensée excessif. Aujourd'hui encore — et notons ici les termes si humains de l'Encyclique où l'on sent frémir le souci apostolique de l'Eglise maternelle, — aujourd'hui encore si elle éprouve « un soulagement à voir ceux qui jadis avaient été imbus des principes du rationalisme, désirer revenir aux sources d'une vérité divinement révélée », elle ne veut pas que cette démarche soit la conséquence d'un scepticisme désespéré, elle défend qu'on mette en doute la valeur de la raison humaine. « Il n'est pas bon à l'homme de se mépriser tout entier », disait Bossuet. Ce fut toujours l'enseignement de l'Eglise ; et l'on voit à maintes reprises dans le texte pontifical s'affirmer la valeur de l'esprit humain, l'existence d'un droit naturel. Il est légitime sans doute d'observer le donné humain selon la méthode des sciences positives ; mais il est une autre manière de le considérer, il y a une philosophie de l'homme, sur un plan qui n'est ni celui de la recherche expérimentale, ni celui de la révélation divine. Dès la première Encyclique qu'il adressait au monde, le Pape rappelait l'existence de ces valeurs humaines et les conséquences tragiques de leur méconnaissance et de leur abandon. Voici qu'une fois de plus, interprète de la constante pensée de l'Eglise, il restitue l'homme en sa dignité.

A l'esprit de l'homme, à ses recherches, à ses conquêtes, la voie est toujours ouverte, et il n'est rien dans l'Encyclique qui vienne y contredire, bien au contraire, et nous en avons déjà entrevu quelque chose mais nous pouvons ajouter que ce serait gravement méconnaître le Pape actuel et ses écrits que de le contester. Il est d'une bonne exégèse d'interpréter, d'éclairer, de compléter le texte d'un auteur par d'autres textes du même auteur. Qu'on se rappelle les termes dont usait le Souverain Pontife dans l'Encyclique *Divino afflante spiritu*. Il y a là non seulement des expressions, mais un ton qui ne trompent pas. Le Pape écrivait : « Toute connaissance humaine, même non sacrée, a une dignité et une excellence quasi innée en tant qu'elle est une participation de la connaissance infinie de Dieu. » Dans le même texte, le Pape affirme encore la beauté de la science prise en elle-même : « L'exégète catholique poussé par un amour de sa science actif et courageux, sincèrement dévoué à notre Mère la Sainte Eglise, ne doit, en aucune façon, se défendre d'aborder, et à plusieurs reprises, les questions difficiles qui n'ont pas été résolues jusqu'ici, non seulement pour repousser les objections des adversaires, mais encore pour tenter de leur trouver une solide explication... » Et ce mot éclatant : « Toutes ces ressources que notre âge a conquises, invitent à user avec allégresse d'une si belle lumière. » « Avec allégresse », « une si belle lumière », ce sont des mots qui chantent et qui semblent emportée par un jeune élan.

« Partout présents à la pointe du combat de l'intelligence. »

Qu'on ne dise pas que ce sont là textes antérieurs de quelques années et que l'Encyclique présente indiquerait un changement d'attitude, car — et comment n'en a-t-on pas mieux fait la remarque ? — au moment même où paraissait l'Encyclique *Humani generis*, le Pape adressait une lettre autographe au Congrès que tenait *Pax Romana* dans la ville d'Amsterdam. L'Encyclique est du 12 août, la lettre du 6 août. Or, voici comment parlait le Pape : « En saluant le Congrès de *Pax Romana*, nous voyons se profiler à vos côtés l'immense foule de nos fils, les étudiants et les intellectuels catholiques du monde entier ; à eux tous comme à vous-mêmes, Nous rappellons, comme une impérieuse exigence ces deux devoirs : présence à la pensée contemporaine, service de l'Eglise. » Et le Pape commentait ainsi la première de ces deux consignes. « Oui, soyez partout présents à la pointe du combat de l'intelligence, à l'heure où celle-ci s'efforce d'envisager les problèmes de l'hommee et de la nature aux dimensions nouvelles où ils se posent désormais. Nul, sans doute, ne se dissimule les écueils particuliers qui guettent aujourd'hui l'esprit humain du fait de l'ampleur des questions soulevées et pourtant les fils de l'Eglise pourraient-ils délaisser la recherche et la réflexion, quand, précisément, des applications désordonnées de la science et les prestiges du relativisme philosophique ébranlent en des esprits fragiles et inquiets les principes les plus fondamentaux et les valeurs les plus essentielles ? Que notre présence en cette arène de la pensée y porte au contraire un témoignage de fermeté et de prudence. Le progrès scientifique ne saurait comme tel déconcerter le croyant qui bien plutôt se plaît à le servir et salue en toute découverte une éclatante manifestation de la sagesse et de la grandeur du Créateur. »

Les Encycliques ne sont pas des instruments de lutte entre chrétiens.

A cet éloge de la recherche, nous ajouterons l'hommage aux chercheurs. Dans l'Encyclique *Divino afflante*, le Pape parle d'eux, et l'on notera avec quel accent : « Les efforts de ces vaillants ouvriers dans la vigne du Seigneur méritent d'être jugés non seulement avec équité et justice, mais encore avec une parfaite charité ; que tous les autres fils de l'Eglise s'en souviennent. Ceux-ci doivent se garder de ce zèle tout autre que prudent qui estime devoir attaquer ou tenir en suspicion tout ce qui est nouveau... Cette vraie liberté des enfants de Dieu qui, gardant fidèlement la doctrine de l'Eglise, embrasse avec reconnaissance comme un don de Dieu et met à profit tout l'apport des sciences ; cette liberté secondée et soutenue par la confiance de tous est la condition de tout réel service et de tout solide progrès dans la science catholique. » Ce sont là bienfaisantes paroles et qui gardent tout leur prix. Les

Encycliques ne sont pas des instruments de lutte entre chrétiens, et nul n'en doit détourner l'intention ni en corrompre l'usage. Un respect s'impose, celui de la vérité d'abord, mais aussi celui du chercheur, même s'il lui arriva d'être malheureux ; qui n'a jamais erré, même parmi les plus grands ? Mais s'il y a un risque de trop oser, de mal oser, il y a un risque de ne pas oser assez, de ne pas oser à temps, et quand un homme, dont c'est le beau métier d'avoir avec compétence les initiatives nécessaires dans le domaine des idées, s'est montré humblement dévoué à son patient labeur et au service de l'Eglise, il a droit à la justice et à la charité de ses frères. Le rappel vient du plus haut juge qui soit en matière de doctrine et quand il s'agit des besoins de l'Eglise. C'est toujours l'heure de l'entendre.

★ ★ ★

« Poursuivez votre route », nous disait, voilà un peu plus d'un mois, le Pape, recevant à Castelgandolfo les Instituts catholiques de France, « poursuivez votre route, très chers fils, le regard fixé sur l'idéal, que, hommes de science et hommes de foi, vous avez choisi pour votre étoile. Marchez dans sa lumière ; elle brille au ciel indéfectiblement... C'est pour vous aider à avancer d'un pas ferme dans sa clarté que Nous avons donné notre toute récente Encyclique *Humani generis*. »

Nous poursuivons donc notre route, Messieurs et chers étudiants puisque ainsi nous a parlé le Pape : l'Encyclique nous est donnée, vous l'avez entendu, non pour être un obstacle, mais pour nous aider à marcher. C'est une belle chose, ne vous semble-t-il pas ? d'être fondés en cette sécurité et d'entendre un si haut, un si clair appel ! La voici devant nous, la route où nous allons ensemble nous engager, porteurs de nos responsabilités. Il y a la responsabilité de cet Institut catholique lui-même qu'ensemble nous constituons et qui doit être par l'effort de tous un de ces lieux ou s'établit le contact entre la foi chrétienne « sans maquillage et sans réticence », comme nous disait encore le Pape, et les divers apports de la science humaine en marche : n'oublions jamais notre raison d'être : il y a un péché de l'absence. Cette responsabilité est d'abord la vôtre, Messieurs, à qui se confient des esprits jeunes, où tout fait trace, pour qui un mot peut être un éveil, peut être une blessure ; vous leur donnerez ce qu'ils sont en droit de recevoir de vous, c'est-à-dire non seulement un enseignement, mais une formation aux justes méthodes ; œuvre nécessaire et de grande portée, car, c'est une des leçons que donne expressément l'Encyclique, il y a un art sévère de bien penser : claire vue d'un sujet, exactitude de l'observation, logique de l'ordonnance, rigueur de la preuve, exigence critique, contrôle précis des puissances d'erreur, ce sont en tout ordre les conditions d'une saine conduite de l'esprit ; qui ne le sait pas, qui le néglige, qui ne s'en fait pas une stricte discipline, n'aura jamais sur les routes de la science qu'une marche chancelante et incertaine, incapable du but. Il faut savoir la valeur précise d'une hypothèse, le degré de probabilité ou de certitude où elle atteint, ne pas confondre science suffisamment établie et prolongements séduisants, distinguer le plan du savoir positif et celui de l'interprétation philosophique, juger sa propre science au lieu d'en être le prisonnier, la dominer pour en discerner les moyens et l'exacte portée. Tout cela s'apprend, jeunes gens, et il ne suffit pas d'un heureux génie ou d'un flamboyant enthousiasme, rien ne remplace le sain, le fort, le régulier travail. En le rappelant, en un temps où l'esprit cède trop facilement aux prestiges sans examen, aux consignes sans critique, aux entraînements sans contrôle, l'Encyclique a bien mérité de l'homme.

« Travaillons donc à bien penser », disait Pascal d'avance, en ce que nous faisons de notre esprit, nou décidons de multiples et graves intérêts ; chers étudian et chères étudiantes, comprenez-le, et, entendant l voix lointaine, mais puissante du Chef de la chré tienté, la voix proche des maîtres qui apportent à votr service leur savoir et leur expérience des choses d l'esprit, la voix même de votre avenir et de cel du monde, qui se préparera jour à jour dans l'anné qui commence, « avancez d'un pas ferme », comm dit le Pape, avancez « dans la clarté », avance « avec allégresse ».

Ainsi soit-il.

L'enseignement de la philosophi

A l'Institut catholique de Toulouse s'est tenu au cours des vacances de la Pentecôte 1950, *l IIe Rencontre des professeurs de philosophie. L liberté humaine, tel était le centre d'intérêt prin cipal de cette rencontre. Le* Bulletin de littératur ecclésiastique (*octobre-décembre* 1950) *a donné l texte des interventions de trois professeurs de l Faculté de philosophie, le R. P. Etcheverr M. Viatte, M. Hahn ; puis les indications de biblio graphie et de pédagogie du R. P. Courtès et d M. Collière, les résultats d'une enquête pa Mlle Fourcade et un travail de M. Rogé sur le Psychologies scolaires. La leçon d'ouverture ava été donnée par S. Exc. Mgr Garrone, archevêqu coadjuteur de Toulouse, sur l'*Union de la vie spi rituelle et intellectuelle dans l'enseignement chré tien. *S. Em. le cardinal Saliège, archevêque d Toulouse, conclut les travaux de ces journées pa l'allocution suivante :*

Si je n'avais rien à dire, je ferais des compl ments aux organisateurs, aux professeurs et au auditeurs.

J'ai quelque chose à dire, moins sur la matièr philosophique que sur la manière, sur la méthod d'enseigner la philosophie en l'an 1950.

Vos élèves ne sont pas une table rase. Ils on subi, ils ne peuvent pas ne pas avoir subi la pres sion sociale. Ils sont phénoménologistes. Il aiment le concret, l'expérimental, peu les abstrac tions. Un fait dont il faut tenir compte pour avo leur audience. Du concret à l'abstrait, des phéno mènes à la substance.

Un autre résultat de la pression sociale, c'est d les rendre indifférents à la vérité. Ce qui import pour eux c'est l'efficacité. Ils recherchent moins l science que l'agir. D'où un certain dédain irra sonné pour la métaphysique, qui est cependan la véritable philosophie, l'explication de l'homm et du monde.

Il n'est pas rare de trouver des élèves du secon daire, jeunes gens ou jeunes filles, que le pro blème de Dieu laissera dans l'indifférence, d même que le problème de l'âme.

Il faut savoir accrocher ces problèmes à de présupposés qu'ils acceptent sous peine de le laisser dans leur esprit sans solution.

En un mot, il faut faire voir, il faut subordonne la connaissance au réel. Voir, c'est connaître.

Les Journées de l'année dernière, et celles d cette année, vous ont mis en goût. Je salu d'avance les Journées de l'an prochain.

En marge de l'Appel de Stockholm

Un appel des universitaires et écrivains catholiques polonais aux catholiques français

Il a été diffusé par l'Humanité *du 23 octobre 1950. Nous reproduisons l'information telle que la donne ce journal :*

L'Agence P. A. P. communique une lettre ouverte des universitaires et écrivains catholiques polonais aux personnalités catholiques françaises, dont voici des extraits :

A l'attention de : R. P. Boisselot, R. P. Chaillet, M. Daniel-Rops, M. J.-M. Domenach, M. Stanislas Fumet, R. P. Gabelle (*sic*), M. Etienne Gilson, R. P. de Lubac, M. Jacques Maritain, R. P. Maydieu, R. P. Montuclard, R. P. Riquet.

Après avoir montré le danger que représentent le réarmement de l'Allemagne et la renaissance du militarisme allemand pour la France et la Pologne, et insisté sur le fait que la frontière sur l'Oder et la Neisse, que remettent en cause les impérialistes, est une frontière de paix, que l'Allemagne démocratique a abandonné toutes les prétentions qui peuvent menacer la sécurité des nations voisines, la lettre poursuit :

« Catholiques français ! une nouvelle agression se prépare contre votre pays et contre le nôtre. Nous, catholiques polonais, en appelons à votre conscience et à votre raison. Par l'effort commun de tous les hommes de bonne volonté du monde entier, nous saurons écarter le malheur qui menace et qui entraînerait une catastrophe redoutable.

Nous en appelons à l'union des milieux catholiques français dont nous connaissons et admirons le courage et la clairvoyance.

Nous en appelons au clergé français, à la presse catholique et aux nombreuses associations sociales catholiques, afin que tous ensemble ils mettent dans la balance toute leur confiance et mobilisent toutes leurs forces pour se dresser avec fermeté contre le danger qui menace la paix si chèrement acquise en Europe.

Nous vous appelons à lutter avec nous pour la paix, dans nos pays et dans le monde entier.

Nous vous appelons à lutter en commun avec nous contre la remilitarisation de l'Allemagne.

Messieurs, nous espérons, nous sommes convaincus que vous partagerez notre point de vue. Une amitié séculaire, une amitié traditionnelle unit le peuple français au nôtre.

Si nous nous adressons aujourd'hui, par votre intermédiaire, à l'ensemble des catholiques français, ce n'est pas seulement parce que vous êtes les représentants de la France atteinte, de même que notre pays, par les guerres du militarisme allemand.

Nous nous adressons à vous, en tant que représentants de la pensée et de l'esprit français, qui, plus d'une fois, ont joué un rôle décisif dans l'histoire de l'Europe et du monde.

Vos opinions, votre attitude sont d'une grande portée et peuvent avoir une grande influence sur le cours des événements.

Nous espérons, Messieurs, que vous éléverez la voix pour mettre dans la balance de la grande cause de la paix entre les peuples l'autorité de votre savoir et de votre talent. »

(1) Voir *D. C.* des 16. 7. 50, col. 929 ; 30. 7. 50, col. 991 ; 24. 9. 50, col. 1233 ; 8. 10. 50, col. 1317, et 5. 11. 50, col. 1441.

Quatre désaveux

Du 13 au 19 novembre devait se tenir, à l'Hôtel de Ville de Sheffield (Angleterre), le IIe Congrès mondial des Partisans de la paix, qui, depuis, a choisi Varsovie pour siège, en reportant sa date d'ouverture au 16 novembre.

Le parti travailliste, annonce *la Croix,* du 31 octobre 1950, s'est prononcé contre la participation à ce Congrès et trois cents mineurs écossais viennent d'être suspendus du parti en raison de leur adhésion au « Comité de la paix ».

D'autre part, le Conseil des ministres de l'Europe, siégeant à Rome, a, dans sa réunion de clôture du 5 novembre, lancé un appel à la paix, duquel nous reproduisons ce paragraphe d'après *le Populaire* du 6 novembre 1950 :

Le Conseil de l'Europe repousse tous les appels qui — soi-disant lancés au nom de la paix — cherchent à servir les intérêts politiques et les desseins expansionnistes de certains gouvernements.

Le même journal a encore publié, dans son numéro du 13 novembre, « un mémorandum des Artisans de la paix » présenté en ces termes :

Les Artisans de la paix viennent d'adresser aux Combattants de la liberté et de la paix un mémorandum dans lequel le Comité national fixe sa position sur le désarmement général et l'ouverture des frontières.

Après avoir précisé sa position sur le problème du désarmement, les Artisans de la paix posent aux Combattants de la paix la question suivante :

« Etes-vous prêts à demander avec nous le recensement des effectifs militaires et celui des armements, ainsi que le contrôle de la production atomique par une Commission de l'O. N. U. ? Etes-vous prêts à demander la publication de tous les budgets de guerre qui seront soumis à ladite Commission de l'O. N. U. ? »

Les Artisans de la paix précisent dans leur mémorandum qu'il importe d'obtenir immédiatement la liberté complète de circuler pour les hommes comme pour les idées. Ils demandent alors aux Combattants de la paix :

« Etes-vous prêts à demander avec nous l'abolition actuelle du régime des visas ? La liberté pour tous les citoyens de l'U. R. S. S. et des démocraties populaires de se rendre dans tous les autres pays ? La liberté pour les citoyens de ces pays de se rendre en U. R. S. S. et dans les démocraties populaires ? Etes-vous prêts à demander avec nous la levée des restrictions sur les échanges intellectuels entre l'U. R. S. S., les démocraties populaires et le monde entier ? »

Enfin, le Figaro *du 20 novembre a fait connaître cette dépêche reçue la veille de Stockholm :*

M. Tage Erlander, premier ministre de Suède, a lancé aujourd'hui un appel aux nations pour qu'elles montrent leur amour de la paix par des actes et non pas seulement par des paroles.

« Si la Russie consentait à réduire ses revendications sur l'Autriche, rendant ainsi possible la conclusion d'un traité de paix avec ce pays, cet acte vaudrait mieux que plusieurs centaines de millions de signatures de l'Appel de Stockholm », a déclaré M. Erlander.

LE CENTENAIRE DU RÉTABLISSEMENT
de la hiérarchie catholique en Angleterre

En 1850, par la lettre apostolique Universalis Ecclesiae, *la hiérarchie catholique fut rétablie en Angleterre et au Pays de Galles. Depuis la Réforme, l'Eglise dans ces pays avait été gouvernée par des vicaires apostoliques. Cette réorganisation ecclésiastique, qu'imposait le renouveau catholique qui se dessinait à cette époque, a été à son tour un important facteur du progrès en nombre et en qualité du catholicisme anglais.*

Dans une lettre pastorale du 4. 6. 1950, *le cardinal Griffin a rappelé cet événement et dressé le bilan des cent dernières années (texte dans* la D. C. *du* 2. 7. 1950, *col.* 851 *suiv.).*

Voici quelques textes relatifs aux fêtes et au Congrès du centenaire, qui se sont déroulés du 25 *septembre au* 1er *octobre* (1).

Les fêtes du centenaire (1)

Après avoir signalé que le cardinal a demandé le chant du* Te Deum *dans toutes les églises, le dimanche 8 octobre, en action de grâces pour le succès des fêtes du centenaire, l'auteur de l'article fait remarquer que contre toute attente, le rassemblement au stade de Wembley a été favorisé d'un beau soleil.

Le jeu scénique.

[...] Le grand stade était bondé. Toutes les places, 90 000 dit-on, étaient occupées. La vue de tant de fidèles présents au congrès doit avoir surpris plus d'un visiteur du continent habitué à considérer l'Angleterre comme un pays protestant. La circulation intense de Westminster à Wembley présentait un spectacle non moins remarquable : procession triomphale, où les autos des évêques se frayaient un chemin entre les autobus qui se suivaient sans interruption sur plus d'une mille le long d'un chemin bordé presque d'un bout à l'autre de ceux qui n'avaient pas de billets po[ur] assister au rassemblement, mais qui purent [a]u moins regarder et acclamer le cortège. Dans l[es] jardins et dans les fenêtres de beaucoup de ma[i]sons, on avait dressé de petits reposoirs avec d[es] statues de la Sainte Vierge et des fleurs ; et pa[r]tout, des enfants des écoles qui saluaient en ag[i]tant des drapeaux du pape. Peut-être quelques-u[ns] des spectateurs ne savaient-ils pas exactement [ce] qui se passait et applaudissaient-ils simpleme[nt] pour le plaisir d'applaudir ; mais la plupart po[r]taient à la boutonnière le petit insigne qu'[on] avait pu voir partout dans les rues de Londres [la] semaine passée.

De petits groupes de religieuses se tenaient [le] long du chemin pour saluer, et cela faisait pei[ne] d'en voir si peu à l'intérieur du stade, et aucu[ne] prenant part au jeu scénique ou au cortège, bi[en] que tous les ordres et congrégations d'hommes [y] fussent représentés.

M. Alan Rye, organisateur du spectacle, q[ui] mérite de chaleureuses félicitations, écrit à prop[os] de la tâche assumée par lui et ses 1 200 acteurs [:]

« La vaste arène de Wembley présente des po[s]sibilités presque aussi illimitées que sa surfac[e]. Il en est de même de l'histoire de l'Eglise [en] Angleterre et au Pays de Galles. Mais même Wem[]bley connaît des limites et le temps réservé a[u] jeu du congrès était plus limité encore. Il falla[it] s'ingénier pour donner en trente minutes u[n] tableau des vagues successives de la foi, un table[au] de grands prélats et de grands rois, de mystiqu[es] et d'écrivains, de martyrs et de fidèles à la pers[é]vérance admirable, mais réduits à quelques po[i]gnées lors de l'arrivée de Mgr Challoner. E[n] dehors de ses énormes terrasses, l'Empire Stadiu[m] n'offre pas de cadre approprié. Pas de colonn[es] corinthiennes, pas de scène, pas de marches pou[r] surélever les acteurs ni d'avant-scène pour enc[a]drer le tout. On voit les acteurs avant qu'i[ls] entrent en scène. Dans la mesure où le nomb[re] de ceux-ci le permettait, il fallait donc créer d[e] grandes lignes et, par conséquent, traiter aus[si] l'histoire dans les grandes lignes, bien qu'[il] importât essentiellement de rester scrupuleus[e]ment fidèle aux faits. Il fallait laisser au sava[nt] la salle de conférences et la bibliothèque. Ici [il] y avait un stade populaire qui demandait un spe[c]tacle populaire. »

La musique des Gardes irlandais jouait depu[is] une heure quand les anciens Bretons firent leu[r] entrée. Le jeu scénique se déroula à la perfection[;] le commentaire, rédigé par Robert Speaight, fu[t] donné à l'aide des haut-parleurs par lui-mêm[e] et par M. Derek Guyler ; personne n'aurait cr[u] que deux répétitions seulement avaient eu lie[u,] toutes les deux sous la pluie battante et en l'ab[]sence d'un certain nombre d'acteurs. Au lieu d[e] jeu scénique, il vaudrait peut-être mieux parle[r] de défilé, car après les épisodes vivants du débu[t,] l'arrivée des soldats romains, et ensuite les Angle[s] et les Saxons qui refoulent les Bretons chrétien[s] vers le Pays de Galles, il y eut peu d'action. O[n] acclama les unes après les autres les grande[s] figures de notre passé chrétien. L'Eglise militant[e] fut symbolisée par un homme revêtu d'un[e] armure reluisante, haut de six pieds et de sep[t] pouces, brandissant un glaive brillant : le Glaiv[e] de l'Esprit. Mais une figure sinistre, portant un[e] couronne sur la tête et représentant le despotism[e] des Tudors, surgit du côté opposé, et la proces[]sion fut arrêtée par les soldats de la garde royal[e.] La longue file de martyrs, dont le sang coula per[]

(1) Outre l'épiscopat anglais et gallois, de nombreux prélats étrangers ont assisté aux fêtes : LL. EEm. les cardinaux van Roey, archevêque de Malines ; Gerlier, archevêque de Lyon; McGuigan, archevêque de Toronto ; Spellman, archevêque de New-York ; Frings, archevêque de Cologne ; von Preysing, évêque de Berlin. LL. EExc. Roberts, archevêque de Bombay ; John McQuaid, archevêque de Dublin ; Gonzi, archevêque de Malte ; Campbell, archevêque de Glasgow ; John d'Alton, archevêque d'Armagh (Irlande) ; Tweedy, archevêque de Hobart (Tasmanie) ; de Arriba y Castro, archevêque de Tarragone ; O'Donnell, coadjuteur de l'archevêque de Brisbane (Australie) ; Hanssen, coadjuteur de l'évêque de Roermond, représentant le cardinal de Jong ; Touzé, auxiliaire de l'archevêque de Paris ; MacNeely, évêque de Raphoe (Irlande) ; Kerkhofs, évêque de Liège ; Mac Namee, évêque d'Ardagh (Irlande) ; Fitzgerald, évêque de Gibraltar ; Albers, évêque de Lansing (Etats-Unis) ; Mangers, vicaire apostolique d'Oslo ; Browne, évêque de Galway (Irlande) ; Suhr, vicaire apostolique du Danemark ; Staunton, évêque de Ferns (Irlande) ; Farren, évêque de Derry (Irlande) ; Théas, évêque de Tarbes et Lourdes ; Moynihan, évêque de Ross (Irlande) ; O'Doherty, évêque de Dromore (Irlande) ; Perrin, évêque d'Arras ; O'Neill, évêque de Limerick (Irlande) ; Tynan, évêque de Rockhampton (Australie) ; Scanlan, évêque de Dunkeld (Ecosse) ; Fergus, évêque d'Achonry (Irlande) ; Kyne, évêque de Meath (Irlande) ; Nelson, coadjuteur du vicaire apostolique de Stockholm ; Calewaert, évêque de Gand (Belgique) ; Black, évêque de Paisley (Ecosse) ; Douglas, évêque de Motherwell (Ecosse) ; Young, auxiliaire de l'archevêque de Canberra (Australie) ; Cahill, évêque de Cairns (Australie).

(1) *The Tablet* du 7. 10. 1950. Traduction de *la D. C.*

dant près de trois siècles, fut ouverte par des moines, frères des martyrs de Tyburn. Des mains criminelles tentèrent de s'emparer du glaive, mais un jeune homme, représentant le zèle du cardinal Allen, l'emporta, et le glaive reparut lors de l'entrée en scène de Mgr Challoner, pour le suivre dans ses pérégrinations quand, habillé en laïque, il visitait les groupes dispersés de catholiques qui entretenaient la foi dans les comtés anglais. Enfin voilà Newman, dont la démarche vive surprenait un peu, et Wiseman, moins spectaculaire dans sa soutane de cardinal que le cardinal Allen revêtu de la pourpre. A un moment donné, on aurait dit que Daniel O'Connell fut l'homme le plus acclamé de l'après-midi, quand on s'aperçut que les cris venaient d'un groupe d'acteurs qui représentaient les catholiques de 1829 et acclamaient l'apparition d'une bannière portant ces mots : « Emancipation catholique ».

Puis, après l'aube du Second Printemps, les ordres religieux d'hommes entrèrent dans l'arène : Jésuites et Bénédictins, Franciscains et Dominicains, et tous les autres. Ce n'étaient plus des acteurs, mais les premiers dans le cortège des représentants de la vie catholique dans l'Angleterre contemporaine, suivis de délégations des diverses associations catholiques : policiers londoniens en uniforme, Enfants de Marie avec leurs voiles bleus, jeunes filles du Graal, les membres de l'Association Newman revêtus de leurs toges, la Légion de Marie, les *Catenians*, les Chevaliers de saint Colomban et d'autres encore, trop nombreux pour les nommer toutes. Les Scouts et les Guides, à l'aspect pimpant, fermèrent le défilé et se rangèrent au garde à vous en un grand double cercle autour de l'arène, pour la messe qui allait commencer, pendant que la foule chantait « La foi de nos pères ».

La messe au stade du Wembley.

La longue théorie des cardinaux, archevêques et évêques descendirent de leur estrade pour suivre le clergé qui se dirigeait vers l'autel, dressé au centre de l'arène, au pied d'une croix monumentale. Le dernier, le cardinal légat (1), fatigué et malade, soutenu par l'un des membres de sa suite, reçut une ovation délirante, pendant qu'il s'avançait vers son trône. La messe votive de la sainte Trinité fut chantée par l'archevêque de Birmingham, revêtu des ornements du cardinal Wiseman et portant l'anneau de Mgr Ullathorne (2). Deux frères distingués de Birmingham assistaient le légat au trône : Mgr Leonard Emery et Mgr Laurence Emery : l'un comme prêtre assistant, l'autre comme diacre assistant ; le second diacre assistant était le chanoine Bernard Manion, également de Birmingham. A l'autel, le chanoine Bernard Lindsay, de Portsmouth, faisait office de prêtre assistant ; le chanoine Charles Davidson, de Northampton, était diacre, et Mgr Maurice Parmentier, de Nottingham, sous-diacre. Une chorale de moines bénédictins chantait le propre ; les autres chants furent exécutés par la chorale de la cathédrale de Westminster, sous la direction de William Hyde ; celui-ci assumait la direction pendant tout le congrès, parce que George Malcolm était encore en convalescence après son récent accident. Le *Credo* fut chanté par la foule ; celle-ci, on aurait aimé l'entendre davantage, par exemple aussi dans le chant du *Gloria*. L'horaire fut scrupuleusement suivi, ce qui témoigne de l'habileté des organisateurs. Après l'Evangile, les haut-parleurs firent entendre les cloches de Saint-Pierre, enregistrées d'après une transmission de Radio-Vatican. Puis vint l'allocution radiodiffusée du Saint-Père, dont nous reproduisons le texte ailleurs. Son anglais était excellent, mais la réception n'était pas assez bonne pour être bien perçue partout. Après la messe, le Saint-Père donna par radio la bénédiction apostolique, la foule chanta « Que Dieu bénisse notre Pape » et gagna la sortie, où un chaos de voitures et d'autobus en stationnement occupaient trente acres.

(1) Le card. Griffin, archevêque de Westminster.
(2) Evêque de Birmingham (1855-1889).

Autres cérémonies religieuses.

La messe du matin dans la cathédrale de Westminster avait été chantée par le cardinal Mc Guigan ; une procession de cinquante ou soixante évêques le précédaient pendant qu'il montait à l'autel, à travers la nef centrale, tous portant des mitres blanches, la première fois pendant ce congrès. La croix de procession était la croix archiépiscopale du cardinal Wiseman. Mgr R. A. Knox donna le sermon. [...] La première partie de la messe et le sermon furent transmis par haut-parleur au parvis de la cathédrale, où l'évêque de Minevia célébra ensuite une messe basse sur un autel en plein air, pour la grande foule qui n'avait pu trouver place à l'intérieur de la cathédrale.

C'était la quatrième grand'messe pontificale chantée à la cathédrale de Westminster au cours de ce congrès ; car celle de vendredi avait eu lieu à Southwark. La première, pour les religieuses, avait été célébrée mercredi ; le sermon fut donné par le cardinal Spellman, devant une cathédrale que remplissaient quelque deux mille sœurs représentant presque tous les ordres et congrégations établis en Angleterre et au Pays de Galles [...].

Mais la célébration liturgique proprement dite du centenaire ne commença que le lendemain, avec la réception solennelle du légat pontifical. Son Eminence entra dans la cathédrale par le grand portail ouest, salué par une fanfare de trompettes de la Garde royale à cheval (*The Blues*) et accueilli par l'archevêque de Liverpool ; en tant que le plus ancien des archevêques, celui-ci adressa la parole au nom de l'épiscopat, du clergé et du laïcat catholique d'Angleterre et du Pays de Galles. Mgr Downey exprima « notre grande joie de ce que le Saint-Père nous a fait l'honneur de nommer un légat pontifical pour présider les fêtes qui doivent marquer le centenaire du rétablissement de la hiérarchie ». Ensuite on a lu la lettre de nomination. [...] La messe fut chantée par le délégué apostolique. C'était la messe votive de la sainte Trinité, tandis que celle de la veille, chantée par l'archevêque de Cardiff, était la messe votive du Saint-Esprit, pour implorer la bénédiction de Dieu sur le congrès.

Le banquet.

Un banquet, donné en l'honneur de l'épiscopat par le laïcat, réunit ce soir plus de huit cents personnes à Grosvenor House, avec comme invité principal Son Eminence le légat. Avant que les convives prirent place, on récita la prière pour le Pape. Le premier toast fut prononcé par le duc de Norfolk. Se levant, dans la suite, pour boire à la santé du cardinal légat, le duc exprima la reconnaissance des laïques à l'égard du Saint-Père pour avoir nommé notre cardinal de Westminster à cette occasion. Il rappela aussi que, voici cent ans, le treizième porteur de son titre n'avait pas approuvé le rétablissement de la hiérarchie et ajouta que lui-même rejetait cette manière de voir de son ancêtre.

Son Eminence répondit que tout ce qu'on lui avait dit s'adressait au Saint-Père, qu'il représentait, et à qui il espérait faire un compte rendu de cette semaine mémorable à Rome au mois d'octobre. Ensuite, M. le juge Lynskey prononça un toast à l'épiscopat d'Angleterre et du Pays de Galles ; il évoqua le souvenir de quelques évêques illustres des cent dernières années, en particulier Mgr Ullathorne, Manning, et, étant lui-même de Liverpool, comme il disait, l'archevêque Whiteside. Mgr Downey, lui aussi de Liverpool, répondit au nom de l'épiscopat. Dans son toast spirituel, il releva entre autres choses, en se référant au Concile de Trente et à d'autres sources, que le mot

« hiérarchie » ne comprenait pas les cardinaux ; thèse qui amena dans la suite le cardinal McGuigan à expliquer que le mot « cardinal » veut dire gond, que les cardinaux sont les gonds sur lesquels tout tourne et, s'il importe de s'en souvenir, il importe aussi, ajoutait-il avec un clin d'œil vers l'excellent vin qui avait été servi, de se souvenir que les charnières « ont besoin d'être bien huilées ». Son Eminence répondait au toast aux invités de l'étranger, porté par Lord Pakenham, qui avait rendu hommage aux cardinaux, archevêques et évêques présents, ainsi qu'aux membres du corps diplomatique et aux autres invités. Lord Pakenham parla aussi du cardinal Mindszenty : nous, qui célébrons le développement centenaire du catholicisme dans un pays où la liberté de religion existe, il convient de nous recueillir un instant pour penser aux épreuves que traversent nos frères catholiques de l'Europe orientale. Prenant la parole au nom des invités, le cardinal Mac Guigan le fit avec une éloquence dont l'éclat dépassait tout ce qui avait été dit par les orateurs précédents ; ce fut une digne conclusion de cette soirée. Au cours de son allocution, il rendit hommage aux Irlandais, ainsi qu'à la manière dont la couronne britannique unit le peuple de son pays, le Canada, avec celui d'Angleterre et du pays de Galles.

Outre les cardinaux, archevêques et évêques, on voyait à la table d'honneur : l'ambassadeur du Brésil, doyen du corps diplomatique ; les ambassadeurs d'Italie, de Belgique, du Portugal et d'Irlande ; le chargé d'affaire d'Espagne ; le consul général d'Allemagne ; le Haut-Commissaire adjoint du Canada ; le comte d'Iddesleigh, Lord Holden, Lord Sempill, sir Harold Scott ; le préfet (*Commissioner*) de la police métropolitaine ; sir George Rendel et M. R. R. Stokes, ministre des Travaux publics.

Les familles des martyrs.

Le lendemain vendredi fut le jour exact du centenaire, puisque la Lettre apostolique *Universalis Ecclesiae* était datée du 29 septembre 1850. Des messes furent célébrées sans interruption de six à neuf heures, à Tyburn et à Tower Hill, par des prêtres séculiers et des religieux appartenant aux Ordres dont les membres subirent, en ces endroits, le martyre pour la foi. Ces messes furent servies par des descendants, directs ou collatéraux, des martyrs. Il s'agit de ceux parmi les descendants de martyrs qu'on avait pu atteindre à bref délai, car il y en a d'autres, dont certains figuraient au jeu scénique de Wembley. Ainsi, la famille Pole y était représentée en la personne de Dorothy Nicholl, qui jouait le rôle de la bienheureuse Margaret Pole, son aïeule directe. Il y avait également un Wilfred Campion, du Sussex, descendant collatéral du bienheureux Edmund Campion, ainsi que des représentants des Howard, et M. Sydney Collett, de la famille de Dean Collett.

A Tyburn Convent, où la petite chapelle était, depuis la première messe, bondée de communiants qui se massaient jusque dans le vestibule, les célébrants comprenaient un Augustin, un Dominicain, un Jésuite, un Chartreux et un Bénédictin, ainsi que le cardinal Spellman, l'archevêque d'Armagh, et Mgr Craven. Parmi les servants, on comptait le général de brigade T. B. Trappes-Lomax, C. B. E., de la famille du bienheureux William Howard, vicomte Stafford, décapité au Tower en 1680 ; du bienheureux Philip Howard, de la bienheureuse Margaret Pole et d'autres ; le R. P. Bernard Basset, S. J., de la famille du bienheureux Adrien Fortescue, décapité à Southwark, en 1539 ; le R. P. Kenneth Allan, C. M. S., de la famille du bienheureux Oliver Plunket, pendu et écartelé à Tyburn, le 11 juillet 1681, et en mémoire de qui la messe fut célébrée par son successeur au siège épiscopal d'Armagh ; sir Anthony Doughty-Tichborne, de la famille du bienheureux Nicholas Tichborne, qui avait été pendu et écartelé à Tyburn l'année suivante ; l[e] R. P. Adrian Arrowsmith, de la famille d[u] bienheureux Edmund Arrowsmith, S. J., qui avai[t] été pendu et écartelé à Lancaster, en 1628 ; l[e] célébrant de cette messe, Dom James Arrow[-]smith-Lorkin, était de la même famille, et l[e] R. P. A. F. Owen, C. J., de la famille du bienheu[-]reux Adrien Fortescue, tandis que la famille d[u] bienheureux John Kemble, « le martyr fumeu[r] de pipe » (1), décapité à Hereford, en 1679, étai[t] représentée par le R. P. C. Kemble Bryant, C. J. M. Giles Bryant, qui lui servait la messe, e[t] M. Clement Bradley, directeur du *Tablet*, qui avai[t] servi une autre messe plus tôt.

A l'église des martyrs anglais, au Tower Hill on comptait parmi les célébrants l'évêque d[e] Southwark, successeur de saint John Fisher, e[n] mémoire de qui le directeur de la John Fishe[r] School célébra une messe servie par des élève[s] de son école ; l'évêque de Shrewsbury, et des repré[-]sentants des Franciscains et des Jésuites. Parm[i] les servants, on remarquait le major Mile[s] FitzAlan Howard, M. C., de la famille du bienheu[-]reux Philip Howard, comte d'Arundel ; le com[-]mandant Gerald Constable-Maxwell, M. C., D. F. C., A. F. C., M. Thomas More Eyston et M. Leonar[d] Longstaff, de la famille de saint Thomas More M. Richard Fitzherbert-Brockholes, de la famill[e] de sir Thomas Fitzherbert, mort dans le Towe[r] en 1591, après trente ans d'emprisonnement, et d[e] la bienheureuse Margaret Pole, comtesse de Salis[-]bury, décapitée dans le Tower en 1541 ; Lord Staf[-]ford, de la famille du bienheureux Willia[m] Howard, vicomte Stafford, décapité à Tower Hil[l] en 1680, et du bienheureux Philip Howard, de l[a] bienheureuse Marguerite Pole et de sir Thoma[s] Fitzherbert ; M. Cuthbert Fitzherbert, de la mêm[e] famille, et l'aspirant Piers Southwell, de la famill[e] du bienheureux John Southwell, qui fut pendu e[t] écartelé à Tyburn, en 1595.

La grand'messe pontificale de ce vendredi mati[n] fut chantée dans les ruines, couvertes de bâches de la cathédrale Saint-George, où le cardina[l] Wiseman avait été reçu et intronisé un siècl[e] plus tôt. La messe fut chantée en présence d[e] l'archevêque de Liverpool, en présence du cardina[l] légat, qui donna le sermon [...]. La messe étai[t] réservée au clergé séculier et régulier ; des prêtre[s] du diocèse de Southwark et des moines de l'ab[-]baye de Quarr chantaient le propre. Le samed[i] matin, il y eut deux grand'messes pontificale[s] simultanément à Westminster et à Southwark elles étaient réservées aux enfants des écoles, qu[i] exécutèrent eux-mêmes les chants. L'archevêqu[e] d'Armagh chanta la messe à Westminster, en pré[-]sence du cardinal Gerlier, tandis que l'évêque d[e] Plymouth donna le sermon ; l'archevêque d[e] Glagow la célébra à Southwark, en présence du cardinal Frings, tandis que le sermon fut donn[é] par Mgr Beck.

Garden-party et réception.

Le samedi, après le lunch, eut lieu une garden-party à l'école normale Saint Mary, à Strawberr[y] Hill. Il pleuvait sans cesse, une pluie froide. L[e] seul cardinal présent était S. Em. Mgr McGuigan mais le délégué apostolique y assistait, ainsi qu'u[n] grand nombre d'archevêques et d'évêques ; ils rece[-]vaient à la bibliothèque Waldegrave, où les visi[-]teurs se présentaient en files ininterrompues e[t] demandaient tour à tour des bénédictions et de[s] autographes. On estime, à quelque treize mill[e] les personnes présentes. Les comptoirs au cham[p] de football eurent un succès plutôt modeste. Mai[s] la musique des Irish Guards ne cessait de se faire entendre. A cause du mauvais temps, les garçons avaient supprimé leurs démonstrations de gymnas[-]tique ; les jeunes filles des écoles leur faisaient honte en exécutant quand même leurs danses.

(1) John Kemble était monté à l'échafaud en fumant l[a] pipe. (*N. D. L. R.*)

nu-pieds sous la pluie. Ensuite, le Challoner Club a offert un vin d'honneur aux évêques.

Le congrès s'est terminé par une réception donnée par le cardinal légat, dimanche soir, à l'archevêché de Westminster, en l'honneur de tous les cardinaux, archevêques et évêques. Un des souvenirs les plus émouvants du congrès est le courage admirable avec lequel Son Eminence a tenu à en suivre tout le programme, bien chargé pourtant, alors que, manifestement, il ne se portait pas bien. Son énergie était telle qu'il a visité lundi dernier l'Exposition catholique de la Chenil Gallerie, le lendemain même de la dernière journée du congrès, celle dont le programme était le plus chargé. De plus, comme il le déclarait au banquet, à Grosvenor-House, il espère conduire le Pèlerinage national à Rome la semaine prochaine. [...]

Le compte rendu se termine par des remerciements aux divers organisateurs du congrès.

Deux textes pontificaux

La lettre de nomination du cardinal légat.

Voici la traduction de la lettre de S. S. Pie XII, nommant S. Em. le cardinal Griffin, archevêque de Westminster, légat au Congrès du centenaire de la hiérarchie. Cette lettre fut lue à la cathédrale de Westminster, le 28 septembre 1950, lors de la réception du cardinal légat (1).

Pie XII, Pape, à notre cher fils, Bernard Griffin, cardinal-prêtre de la Sainte Eglise romaine, du titre des saints André et Grégoire du *Coelius* et archevêque de Westminster.

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Il y a cent ans depuis que notre prédécesseur d'immortelle mémoire, Pie IX, publia la lettre apostolique rétablissant heureusement en Angleterre et au Pays de Galles la hiérarchie catholique dont ils avaient été si longtemps privés (Lettre apostolique *Universalis Ecclesiae*, du 29 septembre 1850). La tâche agréable vous incombe de commémorer dignement cet événement, dont nous sommes heureux de passer en revue les conséquences et de rappeler les résultats bons, encourageants et utiles. Nous voulons dire l'estime accrue dont est entouré le catholicisme, les nombreuses églises qui ont été construites ou restaurées, les écoles et collèges que vous avez ouverts dans tout le pays et qui sont fréquentés par un nombre d'élèves sans cesse croissant, les progrès de votre clergé en nombre et en sainteté et enfin, la multitude de fidèles qui ne cesse de se renforcer et qui est unie à ses pasteurs plus intimement que jamais.

Tout cela prouve clairement que le cardinal John Henry Newman, cette pure lumière, cette fierté de votre peuple, était heureusement inspiré quand il appelait un « second printemps » l'époque qui devait voir le rétablissement de la hiérarchie catholique.

Puissent les progrès rapides que vous et vos ancêtres ont faits pendant le siècle qui vient de s'écouler être le présage, avec l'aide de Dieu, de réalisations plus hautes encore.

C'est à vous, qui pouvez à bon droit proclamer avec fierté que l'appartenance à la sainte Eglise fait de vous de précieux serviteurs du bien commun, de montrer aux autres avec une clarté toujours grandissante la lumière de la sainteté chrétienne. Avant tout, vous devez assiéger le ciel d'humbles prières pour que l'Eglise catholique progresse tous les jours davantage parmi vous.

Jadis on appelait votre pays, et à juste titre, l'île qui nourrit des saints. Depuis les temps les plus anciens, il a produit beaucoup de nobles champions de la doctrine et de l'unité catholiques. Puisse leur exemple vous inspirer. Et ceux de vos compatriotes qui jouissent déjà, au séjour béni des cieux, de la récompense de leurs travaux, puissent-ils, en cette heure propice, venir à votre aide plus efficacement que quiconque en demandant à Dieu en votre nom son secours d'en-haut.

Notre affection paternelle va au peuple anglais tout entier et c'est avec la plus totale confiance que nous répétons la divine prière de Jésus-Christ lui-même : « Père saint, garde-les dans ton nom que tu m'as donné, afin qu'ils soient un comme nous... Sanctifie-les par la vérité : ta parole est la vérité... Je ne prie pas seulement pour eux, mais encore pour ceux qui, par leur parole, croiront en moi, afin que tous soient un. » (*Jean*, XVII, 11, 17, 20, 21.)

Entre temps, pour honorer plus grandement ce centenaire, Nous vous nommons, cher Fils, notre légat *a latere* et Nous vous chargeons de présider en Notre nom toutes les réunions publiques et toutes les cérémonies et d'en accroître la splendeur par la dignité de la pourpre romaine.

Enfin, en gage des grâces divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons à vous, cher Fils, aux autres évêques d'Angleterre et du pays de Galles, au clergé et aux fidèles confiés à votre charge, affectueusement au nom du Seigneur la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 16 septembre de l'an 1950, de Notre pontificat le douzième.

PIE XII, PAPE.

Le message du Pape.

Voici le texte du message radiodiffusé que S. S. Pie XII a adressé, le dimanche 1er octobre 1950, aux catholiques anglais, réunis au stade de Wembley (1) :

Vénérables Frères, chers Fils et Filles réunis à Londres pour la célébration du centenaire de la hiérarchie,

Avec le vif intérêt d'un Père aimant, Nous avons suivi de loin les splendides cérémonies organisées pour l'heureuse circonstance du centenaire de la restauration de la hiérarchie catholique en Angleterre et dans le pays de Galles.

Cette ancienne hiérarchie avait tout d'abord été établie par Notre auguste prédécesseur, saint Grégoire le Grand, et pendant près d'un millier d'années elle avait été unie au Saint Siège par les liens d'une obéissance filiale : un millier d'années durant lesquelles une glorieuse

(1) Traduction par *la D. C.* sur le texte anglais communiqué par l'archevêché de Westminster.

(1) Traduction d'après le texte anglais paru dans *The Tablet* du 7. 10. 1950.

légion de saints honora votre pays et une dévotion ardente pour la Mère de Dieu lui valut d'être appelée « le douaire de Marie ».

Lorsque ces liens furent brisés et que, par un dessein mystérieux de la Providence, les ténèbres de la nuit descendirent sur l'Eglise d'Augustin, de Thomas et d'Edmond, de Wilfrid d'York et d'Hugues de Lincoln, alors Dieu fit se lever cette génération d'étonnants héros, entraînée à l'école d'un Chef crucifié à ne craindre ni la torture ni la potence, qui vint maintenir la lumière vacillante d'une foi qui ne voulait pas mourir. Leur sainte et vénérée mémoire baigne celui qui prie devant le tableau du roi des martyrs à la chapelle du Collège anglais, tandis que l'imagination voit défiler les Sherwin, les Campion, les Southwell et une foule d'autres, prêtres et laïques. Ils sont morts, mais la foi a survécu en Angleterre.

Près de trois siècles s'écoulèrent ; puis Notre prédécesseur Pie IX, de vénérée mémoire, décida que le moment était venu pour l'Eglise catholique d'Angleterre de reprendre sa place dans la constitution normale de l'Eglise, et, par la Lettre apostolique *Universalis Ecclesiae*, il rétablit en Angleterre et dans le Pays de Galles la hiérarchie des évêques ordinaires, pour le gouvernement des catholiques dans chaque diocèse.

Aujourd'hui, vous vous arrêtez pour mesurer les progrès réalisés au cours de ces cent années qui s'achèvent ; et Nous désirions que vous sachiez que Nous sommes au milieu de vous en esprit au moment où vous vous agenouillez devant le Dieu de l'Eucharistie pour offrir votre prière d'action de grâces. Nous le remercions pour les innombrables grâces qu'il a répandues sur nos chers fils et filles au moyen de la fréquente et large administration des sacrements et du sacrifice du Calvaire renouvelé quotidiennement dans les églises dont le nombre augmente constamment dans tout le pays. Nous le remercions pour les deux mille écoles catholiques et plus, qui se dressent comme des monuments du généreux dévouement des fidèles. Nous rappelons avec gratitude les nombreuses maisons religieuses, d'hommes et de femmes, qui ont été fondées, et toutes les institutions charitables, hôpitaux, orphelinats, maisons de relèvement, que chaque évêque a créés dans son diocèse, et où des soins affectueux sont prodigués aux malades, aux vieillards, aux enfants abandonnés ou aux orphelins par tant de Sœurs, de religieux et de laïques dévoués. Nous nous réjouissons que les lettrés catholiques aient pris une place d'honneur dans les Universités ; ils ont apporté une haute contribution à la culture chrétienne grâce à l'apostolat de la parole écrite, et dans le domaine du journalisme ils ont aidé et aident si efficacement à propager la vérité. Le zèle de la hiérarchie, la fidélité et la persévérance du clergé et du laïcat et leurs réalisations ont joyeusement couronné les chères espérances de Pie IX.

Il serait trop long de citer l'ensemble de tous ceux qui ont droit aujourd'hui à un souvenir reconnaissant ; mais Nous ne pouvons passer sous silence deux noms qui ajoutent un lustre particulier aux pages de votre histoire du XIXe siècle : John Henry Newman, le plus humain, le plus éloquent interprète de la paro de Dieu, dont le discours immortel fait reviv le souvenir du premier synode de la hiéra chie rétablie ; et Henry Edward Mannin champion du travailleur, héraut et apôtre d'u ère de plus grande justice et concorde sociale

Nous savons fort bien, Vénérables Frère que ce progrès n'a pas été accompli sans di ficultés ni peines. Notre cœur éprouve u sympathie spéciale pour les évêques et l prêtres du pays de Galles, où les catholiqu sont peu nombreux et dispersés et où la pa vreté et la solitude doivent être bien souve les compagnons de ces vaillants apôtres q voudraient élargir le royaume de Dieu sur terre. Nous leur disons : regardez vos illustr martyrs, le bienheureux Richard Gwyn et bienheureux David Lewis, et allez de l'ava avec courage et allégresse.

Enfin, vous remercierez Dieu de ce que, à différence d'un grand nombre de vos frèr catholiques dans d'autres parties du mond vous jouissez de la bénédiction inestimable c la paix et d'un gouvernement bien réglé, so Leurs gracieuses Majestés le roi et la rein Nous exprimons Nos sentiments de profon estime pour S. M. le roi George VI et S. M. reine Elizabeth, et Nous prions pour que Di leur accorde un long règne, prospère et pac fique.

Nous ne pouvons terminer sans un messag à tous les hommes de bonne volonté, en Angl terre et au Pays de Galles, qui ont le désir c servir Dieu, mais qui ne sont point en com munion avec le Siège de Pierre. Nous vo drions qu'ils sachent que, eux aussi, ils ont u place dans Notre cœur et que Nous prions so vent pour leur félicité dans ce monde et da l'autre.

Et, maintenant, comme gage de Notre pate nelle affection pour tous, Nous donnons Not Bénédiction apostolique. Nous l'accordons e ce moment de tout Notre cœur à Notre ch Fils, que nous avons été heureux de désign comme Notre légat à la célébration de vot centenaire ; Nous l'accordons à Nos Frèr dans l'épiscopat, à tous les prêtres, à l'assen blée de tous les fidèles et, tout spécialemen à tous ceux qui ont travaillé si activement l'organisation des offices liturgiques, des man festations et des nombreuses cérémonies séances qui ont accru la splendeur du Congrè Que Dieu vous bénisse tous, chers fils et fill d'Angleterre et du Pays de Galles ! C'est u grande espérance que votre chère Mère l'Eglis place en vous. Puisse le prochain siècle démo trer combien vous êtes hautement digne d'elle !

Deux conférences

Pendant le Congrès du centenaire, de nombreus conférences ont été données par des spécialist sur divers aspects de la vie catholique en Angl terre pendant les cent dernières années. No reproduirons : Les catholiques dans la politiqu anglaise de 1850 à 1950, *par Christopher Holli membre du Parlement, et un extrait de la conf rence du Rév. Gordon Albion sur les réactions l'opinion publique anglaise lors du rétablissemen de la hiérarchie en* 1850.

Voici la traduction de la conférence de Christopher Hollis, membre du Parlement. La pointe d'humour n'est nulle part absente.

Les catholiques dans la politique anglaise de 1850 à 1950 (1)

L'émancipation des catholiques.

Le rétablissement de la hiérarchie eut lieu vingt-cinq ans après le vote de la loi sur l'émancipation des catholiques, cinq ans après l'entrée de Newman dans l'Eglise et quatre ans après la famine irlandaise, qui marqua le début de l'émigration irlandaise, dans des proportions inconnues jusqu'alors, vers l'Angleterre et vers d'autres pays. C'est un fait historique que l'émancipation des catholiques a été votée par les Tories, mais par nécessité et à leur corps défendant. Par exemple, O'Connell fut obligé de se représenter devant ses électeurs dans sa circonscription de County Clare. Les Tories constituaient dans l'ensemble le parti de l'Eglise d'Angleterre et étaient par conséquent hostiles aux catholiques. Les Whigs étaient plus bienveillants, mais cette bienveillance résultait d'un point de vue qui était rien moins que catholique. Le Tory avec sa conception d'une Eglise supérieure à l'Etat comme élément nécessaire de la société était bien plus près de la mentalité catholique, bien que son Eglise ne fût pas celle des catholiques. Le Whig libéral et tolérant était personnellement bien disposé envers les catholiques parce qu'il l'était envers tous les originaux inoffensifs et qu'il méprisait le sectarisme lunaire qui pensait que le catholicisme ne pourrait jamais jouer un rôle important dans le monde. Melbourne, cet érastien (2) bizarre, qui lisait les Pères de l'Eglise pour le plaisir de dépister leur argumentation théologique dans le même esprit où une génération plus récente s'occupe de mots croisés, Melbourne accorda à deux catholiques des postes secondaires dans son gouvernement de 1834.

Le rétablissement de la hiérarchie.

Vinrent ensuite le mouvement d'Oxford et l'immigration irlandaise qui accrurent largement l'impopularité des catholiques. Découvrant avec horreur que le catholicisme était encore vivant et qu'il avait pris l'offensive, les Whigs abandonnèrent leur flirtage protecteur ; ce fut, naturellement, un Premier Ministre libéral, Lord John Russell, qui déposa le projet de loi sur les titres ecclésiastiques, réplique du gouvernement britannique au rétablissement de la hiérarchie. Il est vrai, comme c'est souvent le cas dans la politique anglaise, qu'il ne le faisait que pour prévenir l'opposition qui sans cela n'aurait pas manqué de proposer une mesure semblable et d'en encaisser le bénéfice. Les plus cyniques parmi les Whigs, tel Greville, déploraient la sottise de Russell. Quelques-uns parmi les plus anglais des catholiques anglais, tel Lingard, doutèrent de la sagesse du Pape. « Hélas ! hélas ! finies les plaisanteries », écrivait Lingard, qui ne croyait pas si bien dire, « vous apprendrez peut-être quelque chose de nouveau, au moins comment porter des bas violets et des boucles d'argent ».

(1) Traduction et sous-titres de *la D. C.*

(2) Du nom de Thomas Eraste, médecin et théologien allemand du XV[e] siècle, qui enseignait la soumission de l'Eglise à l'Etat en matière disciplinaire et administrative. (*N. D. L. R.*)

N'empêche que, historiquement, ce fut une mesure whig, de même que l'émancipation catholique fut historiquement une mesure tory.

Palmerston, Gladstone, Disraeli.

Dans la période de 1850 à 1885, les catholiques ne jouaient qu'un rôle bien modeste dans la vie politique anglaise. Ce fut une période dominée d'abord par Lord Palmerston, ensuite par Gladstone et Disraeli. Palmerston était un homme que le billard intéressait bien plus que la théologie. A l'étranger, il prenait presque automatiquement le parti libéral et donc anticlérical dans toutes les querelles continentales. Gladstone était certes un homme religieux, mais fanatiquement anglican. Il était un grand adversaire de la définition de l'infaillibilité et peut-être l'inventeur de la légende, encore vivace, que sur le continent, en Italie ou en Allemagne, en France ou en Belgique, on doit trouver certainement des catholiques plus larges d'esprit et plus sympathiques que leurs coreligionnaires anglais, rigides et sectaires. Les catholiques ne l'inquiétaient pas tant qu'ils étaient étrangers. Disraeli, par contre, aimait tout ce qui était original. Son aversion des Whigs et de la philosophie du laissez-faire l'amenèrent à accepter la théorie de l'histoire anglaise de Cobbett. D'où chez Disraeli, comme nous le voyons dans *Sybil*, une admiration, un peu dépourvue de sens critique, du moyen âge et la croyance que les patrons catholiques des temps modernes n'acceptaient pas les principes de Ricardo prédominant à l'époque. Devenu vieux, il nous donne dans *Lothair* une description à demi envoûtée et entièrement fantaisiste des intrigues menées par des ecclésiastiques catholiques pour capturer les âmes de personnages haut placés. Selon une anecdote, dont l'authenticité n'est pas établie, il fut reçu dans l'Eglise catholique sur son lit de mort. Ce n'est pas vraisemblable. Amateur de mystère et d'intrigues pour eux-mêmes, il ne pouvait pardonner à l'Eglise catholique de n'être pas une société secrète.

Arrêtons-nous un instant à *Lothair*, car après tout Disraeli était un homme très intelligent et aujourd'hui encore il semble incroyable qu'un homme sain d'esprit ait pu écrire un livre si ridicule. Mais évidemment, il faut nous rappeler que la principale différence entre l'Angleterre de nos ancêtres du milieu de l'époque victorienne et la nôtre est qu'alors la plupart des Anglais croyaient, à tort ou à raison, que la majorité de leurs concitoyens iraient en enfer. Les membres des sectes ne se faisaient pas faute de prédire dans leurs prophéties le sort qui attendait deux des sectes rivales, et tous, quelles que fussent leurs divergences sur d'autres points, étaient d'accord pour reconnaître dans l'Eglise de Rome les traits de l'Antéchrist. Une Eglise, qui avait tant de marques extérieures de l'Eglise du Christ et qui cependant n'était pas l'Eglise du Christ, ne pouvait être quelque chose d'indifférent. Ce ne pouvait être que l'Eglise de l'Antéchrist. On se rappellera que Newman tenait cette opinion jusque peu avant sa conversion ; et le pieux et intelligent D[r] Hook, le curé tractarien de Leeds, écrivait à propos du rétablissement de la hiérarchie : « Je bous d'indignation au sujet de l'agression commise contre les institutions de mon pays, de mon Eglise et de ma religion par un ennemi pervers et sans scrupules. Je suis convaincu que l'agresseur est l'ennemi de Dieu et du genre humain ; car, bien que le Pape soit l'Antéchrist

employé contre la cause de Dieu et de mon Sauveur dans notre pays, le véritable auteur du mouvement est celui qui est l'auteur de tout mal. »

L'État et l'Église.

Pendant la période d'incapacité juridique s'était installée chez les catholiques anglais une tradition d'isolement. Comme la politique des deux grands partis était généralement hostile au catholicisme et comme en même temps il n'y eut pas d'incapacité particulièrement criante pour la suppression de laquelle les catholiques étaient en conscience obligés de lutter, ils n'étaient guère tentés d'entrer dans la vie politique. D'ailleurs, cela leur aurait été en fait impossible, parce que peu de circonscriptions anglaises auraient été disposées à se faire représenter par un candidat catholique. La seconde moitié du XIXe siècle vit s'introduire définitivement en Angleterre une législation « laïque » qui, par définition, s'écartait quelque peu du droit chrétien. Ainsi, en 1870, l'introduction de la loi du divorce. Mais il est évident que leur petit nombre mettait les catholiques dans l'impossibilité d'empêcher un tel développement ; et tant qu'on ne les forcerait pas eux-mêmes à suivre ces pratiques nouvelles, ils ne pouvaient pas empêcher les autres de le faire.

En réalité, bien plus qu'à l'Eglise catholique, qui depuis quatre cents ans n'avait cessé de proclamer que l'Angleterre s'était séparée de la source de vérité, cette législation portait un coup à l'Eglise d'Angleterre, dont la position d'Eglise d'Etat devenait de plus en plus équivoque à mesure que l'Etat se laïcisait de plus en plus ouvertement. Pour les catholiques, le caractère « laïque » de l'Etat anglais était chose évidente ; le coup et la surprise étaient pour les seuls Anglicans. Aujourd'hui, bien sûr, on préconise bien souvent, parfois même du haut de la chaire, des mesures en contradiction plus flagrante encore avec les traditions chrétiennes.

Il était évidemment d'un intérêt vital pour l'Eglise que la nouvelle organisation scolaire assure aux catholiques une situation aussi favorable que possible. Mais à cette époque, les Anglicans mettaient encore leur confiance dans des écoles strictement confessionnelles ; or, étant donnés les préjugés de l'époque, les catholiques avaient beaucoup de chances d'obtenir un meilleur traitement en laissant les Anglicans mener une campagne générale en faveur d'écoles libres qu'en mettant en avant des porte-paroles catholiques pour formuler des revendications spécifiquement catholiques.

Influence grandissante dans la vie publique

Dans les carrières apparentées, comme la magistrature, l'influence catholique était grandissante. Sir William Shee fut nommé juge à la Haute Cour, en 1863, suivi avant la fin du siècle par Lord Russell Killowen, par le *Lord Justice* Mathew et par le juge Day ; il est vrai que dans ce domaine, la question des élections ne se posait pas. Pour la même raison, en politique, la proportion des catholiques était bien plus grande dans la Chambre des Lords que dans celle des Communes. En 1880, la Chambre des Lords, beaucoup moins nombreuse que celle d'aujourd'hui, comprenait quarante pairs catholiques ; les catholiques qui occupaient un poste politique de quelque importance étaient sans exception des pairs : du côté libéral, Lord Ripon, qui, encore protestant, acquit de l'influence dans la Chambre des Communes, mais qui, devenu catholique, fut pair, vice-roi de l'Inde, Premier Lord de l'Amirauté et *leader* de la Chambre des Lords ; du côté conservateur, Lord Llandaff qui était ministre de l'Intérieur dans le cabinet Salisbury de 1886 à 1892. Lord Llandaff était fils d'une mère catholique qui ne voulait pas qu'il fréquente une école protestante, et d'un père protestant qui ne voulait pas qu'il fréquente une école catholique. Aussi eut-il le singulier avantage de ne pas fréquenter d'école du tout. « Le maître de danse français », comme on l'appelait, était un original, ce qui lui permettait de se recommander à l'humour sardonique de Lord Salisbury comme le candidat le plus approprié pour être le premier membre catholique d'un cabinet conservateur depuis l'Emancipation. Il était candidat conservateur dans la circonscription de Dungarvan et dut son élection à une combinaison de votes tory et nationalistes contre le candidat libéral « au prix de 800 bouteilles de whisky », comme il l'avoua lui-même dans les colonnes de la *Dublin Review*. Il a soutenu Gladstone et les libéraux pour le désétablissement de l'Eglise [anglicane] d'Irlande, mais jamais il n'a parlé ni voté pour le projet de loi Gladstone en vue de la suppression des incapacités juridiques qui grevaient les catholiques. Plus tard il a contribué à la modification du serment de couronnement de George V. D'après le *Lord Chief Justice* (1), Coleridge, bon juge en la matière, il était « le meilleur ministre de l'Intérieur que j'aie jamais connu ». Lord Acton, si du moins on peut le considérer comme un homme politique, était membre de la Chambre des Communes, membre silencieux comme Gibbon avant lui, avant de devenir pair.

Les dirigeants des catholiques en ce domaine étaient donc des nobles, dans une mesure ridiculement disproportionnée avec les coutumes générales de l'époque. Cela explique sans doute le fait curieux, aussi difficile à comprendre pour des protestants anglais que pour des catholiques étrangers, que les catholiques anglais ressentent un extraordinaire respect pour tous ceux qui se trouvent porter un tire.

L'extension du droit de vote.

La troisième loi de réforme (1884) changea grandement la position des catholiques. Les catholiques en Angleterre appartenaient pour la plupart aux classes pauvres ; toute extension du droit électoral était donc à leur avantage. Mais c'est en Irlande que le changement introduit par la loi de réforme était le plus spectaculaire. Jusqu'alors le droit électoral limité ne permettait aux partisans du *Home Rule* d'élire des candidats que dans la moitié environ des circonscriptions irlandaises et les hommes politiques anglais des deux partis pouvaient dire, avec quelque apparence de raison qu'on ne pouvait attendre d'eux qu'ils prêtent une attention sérieuse à la demande d'un *Home Rule* pour l'Irlande tant que les Irlandais ne seraient pas à même de prouver eux-mêmes qu'ils le désiraient.

Or, la troisième loi de réforme avait accordé le droit de vote précisément à cette partie-là de la population irlandaise qui soutenait avec le plus d'énergie la demande du *Home Rule ;* aussi les premières élections qui eurent lieu sous le régime du droit électoral élargi (1885) donnèrent-elles, au sud de la Boyne, tous les sièges aux nationalistes;

---

(1) Président du tribunal appelé *Court of Kinb's Bench.*

ce qui mettait l'Angleterre en face d'une demande unanime de *Home Rule* de la part de l'Irlande tout entière excepté la zone Nord-Est.

Répercussions de la question irlandaise.

Notre propos n'est pas d'étudier ici la question irlandaise en elle-même, mais seulement ses incidences sur le rôle joué par les catholiques dans la politique anglaise. Les circonscriptions électorales en Irlande différaient essentiellement de celles d'Angleterre. Dans ces dernières, la *Scotland Division* de Liverpool exceptée, les catholiques étaient toujours la minorité, dans la plupart une très petite minorité, et même dans des communes du Lancashire, comme Preston, ils n'étaient que le quart de la population environ. C'est pourquoi, en Angleterre, c'était du point de vue politique un grand désavantage d'être catholique, aussi longtemps que le sectarisme y demeurait vivant. En Irlande, au contraire, les catholiques étaient la majorité dans toutes les circonscriptions, en dehors des quatre comtés du Nord-Est, et Trinity College évidemment. Cela ne veut pas dire que, soit avant, soit après 1885, ils élisaient nécessairement des parlementaires catholiques. Non. Isaac Butt était protestant. De même Parnell et beaucoup d'autres nationalistes. Mais la majorité était des catholiques. Avant 1885, les parlementaires irlandais n'avaient pas grande influence ; mais après, quand Gladstone se fit le défenseur du *Home Rule* au nom des libéraux, et que les Irlandais tenaient la plupart du temps la balance entre les deux grands partis anglais, leur influence était considérable. Comment ils utilisèrent cette influence dans d'autres domaines, cela sort du cadre de cette conférence, mais dans la question scolaire les Irlandais votaient toujours catholique. C'était de la plus haute importance. Les Irlandais n'étaient évidemment pas en mesure de faire aboutir toute politique positive en matière scolaire à l'encontre des deux autres partis, mais ils purent en tout cas freiner fortement le parti libéral, qui était alors le parti des non-conformistes, adversaires de toute dépense publique en faveur des écoles confessionnelles. En 1902, les Irlandais donnèrent leur appui au gouvernement conservateur de Balfour pour sa loi scolaire, la première à accorder aux écoles confessionnelles des subsides sur les impôts municipaux, à inscrire « Rome à l'assistance publique », comme disait le slogan des non-conformistes. A cause de leur dépendance des voix irlandaises les libéraux non conformistes ne purent pas introduire dans la législation autant de leurs préjugés dits non confessionnels qu'ils auraient voulu. La seule proposition de loi importante contre les écoles confessionnelles qu'ils purent soumettre fut le projet de loi Birrell au Parlement de 1906. Dans ce Parlement, la majorité libérale était assez forte pour se passer des voix irlandaises ; le projet Birrell fut adopté par la Chambre des Communes, mais repoussé par la Chambre des Lords. Fait curieux, Lord Ripon, catholique, qui en tant que président du Conseil privé avait la responsabilité technique de la loi Forster de 1870, était chargé également, quoique sans succès, de faire adopter le projet Birrell par la Chambre des Lords. L'actuel Mgr Knox, qui était alors un très jeune ecclésiastique anglican, s'unissait au protestant fermement convaincu qu'était son père, l'évêque Knox, dans son attaque contre ce qu'ils appelaient la « Birreligion ».

Au moment où Gladstone la prit en main, la cause du *Home Rule* était profondément impopulaire en Angleterre. Une scission dans le parti libéral en résulta, et sept ans plus tard, quand l'opinion anglaise avait commencé à juger plus équitablement l'affaire, fût-ce un peu à contre-cœur, tout fut remis en cause une fois de plus pour des années par l'affaire du divorce de Parnell et la scission parmi les nationalistes irlandais qui s'ensuivit. On se rappellera que c'était avec l'excuse qu'en aucun cas les non-conformistes anglais ne toléreraient la conduite de Parnell que Gladstone put amener l'opinion irlandaise à abandonner Parnell. L'une des conséquences de l'adoption du *Home Rule* par Gladstone fut sans conteste d'augmenter l'impopularité du catholicisme en Angleterre. La cause irlandaise, tel fut l'argument de l'Anglais conservateur, est une cause de rebelles, et de plus c'est une cause catholique. C'était le pendant du « rhum, romanisme et rébellion » de l'Amérique quelques années auparavant. L'analogie ressuscita une tradition née dans des circonstances différentes et d'après laquelle un catholique ne pouvait être loyal envers sa patrie. L'Irlande moissonnait ce que l'Espagne avait semé.

Quelques catholiques anglais se ralliaient à la cause irlandaise comme à une cause catholique, mais la plupart des catholiques anglais s'en dissociaient avec une certaine ostentation, pour bien montrer que ce que les Irlandais faisaient, ils le faisaient en tant qu'Irlandais et non en tant que catholiques. Les catholiques anglais avaient toujours été partagés entre les partis libéral et conservateur. La question du Home Rule n'a pas, que je sache, accru le nombre de conservateurs catholiques, mais elle eut sûrement pour conséquence de les identifier avec la cause des conservateurs plus que cela n'avait été le cas jusque-là. Lord Salisbury, comme on l'a dit, eut l'astuce de profiter de cet état d'esprit pour mettre un catholique, Llandaff, dans le cabinet qu'il forma aussitôt après le rejet du premier projet de Home Rule de Gladstone. Le conservateur catholique le plus en vue à cette époque était le duc de Norfolk, ministre des P. T. T. dans le troisième gouvernement Salisbury, aux environs de 1900, jusqu'à sa démission pour prendre part à la guerre des Boers, à laquelle les catholiques irlandais étaient hostiles.

Les catholiques, la monarchie et l'empire.

Avec Edouard VII monta sur le trône, pour la première fois depuis Jacques II, un souverain qui avait certaines sympathies pour les choses catholiques. Le flot de l'émigration irlandaise et le développement des Canadiens français faisaient que la proportion entre catholiques et protestants dans l'ensemble de l'Empire britannique était autre qu'en Grande-Bretagne. Tant que les territoires d'outre-mer étaient considérés comme de simples dépendances de la Grande-Bretagne, tant qu'on pensait que l'Irlande était et devait être le sujet de son partenaire plus puissant, tant que la dynastie devait son trône au seul fait que les catholiques étaient exclus de la succession, il était peut-être compréhensible jusqu'à un certain degré que le serment de couronnement devait contenir une répudiation provoquante et offensante du catholicisme. Mais l'une des conséquences imprévues de l'impérialisme prêché par Kipling et Chamberlain aux environs de 1900 était de rendre impossible une monarchie activement anticatholique. L'Empire n'y aurait pas survécu. Edouard VII eut la sagesse de

s'en rendre compte et le serment fut modifié pour George V. Mais la vague de protestations que cette modification suscita même chez des gens instruits montrait combien étaient répandus dans notre pays le préjugé anticatholique et l'ignorance de la composition religieuse de la population des possessions britanniques d'outre-mer. Même une personnalité comme Neil Primrose, fils de Lord Rosebery, et *whip* (1) libéral, parla du Pape en termes qui dépassaient toute mesure, le traitant d'ennemi principal des libertés anglaises. Même aujourd'hui je n'aimerais pas faire le total de ceux qui dans notre pays ont quelque notion de la proportion entre catholiques et protestants dans la population d'Australie et du Canada.

Influence de H. Belloc.

Les élections de 1906 amenèrent à la Chambre des Communes une personnalité catholique des plus remarquables. Hilaire Belloc, envoyé au Parlement par une circonscription de Salford qui avait une importante population catholique, s'était déjà acquis une grande réputation, d'abord comme rival de F. E. Smith et John Simon dans l'Union d'Oxford, ensuite comme poète et historien. En politique, il avait attaqué la guerre contre les Boers et fait l'éloge des principes de la Révolution. Il est amusant de rappeler qu'un frémissement d'horreur traversa les salons conservateurs à l'annonce de cette élection. « Belloc au pouvoir », chuchotèrent-ils les uns aux autres presque du même ton où une génération plus récente allait passer la nouvelle de l'avènement de Hitler.

Pour un observateur superficiel, la carrière politique de Belloc fut un échec. Il ne tarda pas à se quereller avec l'organisation du parti, il se présenta aux élections générales de 1910 comme libéral indépendant et fut battu aux élections de novembre de la même année. Dans un jugement erroné d'une sottise presque incroyable, F. E. Smith l'a présenté comme « un homme brillant, condamné à la stérilité et qui cherche sa consolation dans la littérature ». En réalité, son influence a été et demeure profonde, et elle ira certainement croissant. C'est lui qui, avec ses collègues, les deux frères Chesterton, exposait le premier l'insuffisance inéluctable du système des partis pour la gestion des affaires d'un Etat moderne ; c'est lui encore qui montra que notre époque tend vers l'esclavage et qui, ennemi d'un capitalisme à grande échelle, comme du socialisme d'Etat, dressa l'idéal d'une extension de la propriété à un plus grand nombre.

Comme il fallait s'y attendre, ses déclarations en cette matière n'allaient pas sans certains excès de langage, mais leur vérité générale et leur profonde originalité sont incontestables. Jusqu'à l'époque de Belloc, l'Anglais, comme Gilbert, pensait que le seul problème politique qu'il avait à résoudre était de savoir s'il opterait pour les libéraux ou pour les conservateurs. C'est Cecil Chesterton qui montra que cette alternative ne pouvait pas être dans la nature des choses. Il faut de la continuité dans l'administration. Le système des partis ne pouvait fonctionner que si les deux partis étaient au fond les mêmes. Les hommes politiques pouvaient s'accuser les uns les autres — et le faire sincèrement du haut de la tribune, — mais une fois en fonction, ils ne pouvaient guère agir autr ment que leurs prédecesseurs. Cela a toujours é vrai dans une large mesure ; mais, tant que gouvernement ne prétendait contrôler qu'une peti part des activités du citoyen, le maintien jusqu un certain point de la réalité du conflit des part ne mettait pas en danger la continuité de la v de la nation. Mais dans l'Etat moderne, où l'activi du gouvernement s'étend presque à toute la v du citoyen, le mécanisme est bien trop délicat le danger qu'il se détraque bien trop grand pou que les hommes politiques de l'un ou de l'aut parti puissent faire beaucoup plus que suivre cours du temps, sauf que l'un ira peut-être un pe plus vite, et l'autre un peu plus lentement. Dar ces conditions, plus le langage des hommes pol tiques est violent, moins le conflit des partis e réel. Par exemple, on dit beaucoup de mal du go vernement actuel, mais les plaintes formulées cont lui — contrôle gouvernemental excessif, démissio du pouvoir législatif et le reste — sont à pe près identiques à celles élevées par des auteu comme Lord Hewart contre les gouvernemen conservateurs d'avant-guerre. Dans la moitié d'un vie humaine, le système des partis a fait tro fois fiasco en présence d'une crise et, si les signe ne nous trompent pas, il ne tardera pas à tourne court une quatrième fois. Tandis que les de partis prétendent s'affronter avec leurs mo d'ordre de nationalisation et de libre entrepris chacun sait qu'en réalité il est hautement impr bable que les socialistes pousseront plus loin l nationalisations ou que les conservateurs ann leront sur un point important les nationalisatio déjà réalisées. Il est des divergences réelles, ma elles concernent la question, moins dramatique q l'autre, de savoir quel parti gérera les affaires av le plus d'efficacité. Le seul problème d'une impo tance réelle entre les deux partis est de savo lequel des deux trouvera le meilleur moyen d'i troduire de la responsabilité et de la participatio dans la grande industrie moderne, les industri nationalisées comme les autres. Voilà le problèm dont M. Belloc et les *Distributists* avaient u vision si nette il y a quarante ans et que l hommes politiques d'aujourd'hui commencent entrevoir. C'est lui le maître de tout ce qu'il y a d réel dans la politique de l'un et l'autre par comme aussi dans celui des libéraux, et lui, à s tour, tirait son enseignement de celui de Léon XII Il est vrai que peu d'hommes politiques et peu d leurs électeurs devinent l'origine de la philosophi qui seule peut sauver l'Angleterre. Et dans l'éta actuel des choses, cela vaut peut-être mieux. I est dommage que l'argumentation générale d M. Belloc fût parfois gâtée par des attaques per sonnelles qui n'étaient pas toujours bien fondées

Déclin des libéraux, montée des travailliste

La querelle entre Lloyd George et Asquith a milieu de la guerre de 1914-1918 provoqua u scission du parti libéral de sorte que les travai listes purent le supplanter comme parti de l'opp sition aux élections de 1918. Depuis, ce fut l déclin constant et progressif du parti libéral ; se amis catholiques, comme les autres, se sont porté selon leurs préférences, les uns vers les conse vateurs, les autres vers les socialistes. Depu l'établissement de l'Etat libre d'Irlande en 192 les circonscriptions irlandaises n'envoient plus d représentants au Parlement de Westminster et le

---

(1) Whip : fouet, piqueur. Ici : au Parlement anglais, membre d'un parti chargé de diverses fonctions, dont la principale est d'appeler les représentants au moment d'un vote important. (*N. D. L. R.*)

questions irlandaises y ont perdu leur prépondérance. Les catholiques d'origine irlandaise en Angleterre qui votaient pour les partis ou les hommes favorables au Home Rule tant que cette question était pendante, à peu d'exceptions près, déterminent désormais leur choix parmi les partis anglais selon leur position à l'égard des questions du moment. Comme la majorité des catholiques en Angleterre, qu'ils soient d'origine irlandaise ou anglaise, sont des travailleurs habitant les villes et inscrits aux syndicats, il y a peu de doute qu'ils votent principalement pour les socialistes ; cependant rien n'indique que l'un ou l'autre parti soit celui des catholiques ou qu'il y ait une raison quelconque pour qu'un catholique ne donne pas, s'il le désire, son appui à l'un quelconque des partis politiques existants, sauf évidemment au parti communiste. Entre les deux guerres, l'opposition d'un certain nombre de socialistes catholiques et de sympathisants de leur groupe au projet scolaire de Sir Charles Trevelyan (1930) réussit à le faire échouer sur l'amendement Scurr. Quelques incapacités juridiques anormales auxquelles les catholiques étaient encore soumis furent supprimées par la loi dite *Catholic Relief Act*. D'autre part, les débats sur le Prayer Book bien que l'Eglise catholique n'y fut qu'indirectement intéressée, montraient assez éloquemment quelle était toujours la force du préjugé de la nation contre le catholicisme. La loi scolaire de 1944 (*Butler Education Act*) offrit aux catholiques une solution qui, sur certains points, comme la formation du personnel enseignant, constituait une amélioration ; mais elle maintenait toujours le principe selon lequel les finances publiques ne peuvent servir à la construction d'écoles confessionnelles, de sorte que le statut de l'école catholique anglaise demeure très inférieur à celui en vigueur en Ecosse. Dans la lutte qu'ils eurent à mener dans ce domaine, l'isolement des catholiques était plus complet que dans le passé, puisque du côté anglican l'archevêque Temple abandonna le point de vue traditionnel de son Eglise, partisan de la défense de l'école confessionnelle. Par un froid calcul, les dirigeants de tous les partis estiment que, s'il est peut-être sage pour l'accroissement de l'unité nationale de donner satisfaction aux doléances des catholiques dans la mesure du possible, cela n'empêche pas que le nombre de voix anticatholiques dépasse celui des voix catholiques ; aussi, d'un point de vue purement machiavélique, quand un intérêt catholique est en jeu lors des élections, un parti a, sur le plan national, avantage à être contre les catholiques.

Les catholiques dans le gouvernement.

Entre les deux guerres, il y a eu peu d'hommes politiques importants parmi les catholiques. Du côté conservateur, Sir Mark Sykes aurait pu devenir une personnalité de premier plan, s'il n'était mort en 1920. Du côté socialiste, John Wheatley se distingua comme ministre de la Santé publique dans le premier gouvernement socialiste ; mais il ne fit plus partie du second gouvernement socialiste, en partie à cause de sa critique de la politique financière de Philip Snowden. Les catholiques, traditionnellement prévenus contre l'usure, étaient généralement peu favorables à l'étalon-or. Dans le gouvernement actuel de M. Attlee, les catholiques sont plus nombreux que dans n'importe quel cabinet britannique depuis 1688. Lord Pakenham et M. Stokes y siègent comme ministres, tandis que plusieurs autres catholiques y occupent des postes subalternes. Dans la mesure où il faut voir là autre chose que la reconnaissance de valeurs personnelles, c'est sans aucun doute le fait que M. Attlee veut montrer, sans préjuger de la situation sur le continent, qu'il n'existe aucune incompatibilité entre le catholicisme et le socialisme tel qu'il est pratiqué dans notre pays. Mais dans l'ensemble il est clair que dans l'Angleterre moderne un catholique a rarement l'occasion d'exercer une grande influence directement par une fonction politique. La nomination d'un catholique à l'un des postes-clés qui ont une influence décisive sur l'élaboration de la politique serait chose inconcevable. Un catholique ne pourrait être Premier ministre, ministre des Affaires étrangères ou des Finances. C'est du moins une opinion répandue dans le peuple que la loi lui interdit le poste de ministre de la Justice. Quand Llandaff fut nommé ministre de l'Intérieur, des mesures spéciales furent prises pour remettre entre d'autres mains le patronage des affaires ecclésiastiques. Un catholique ne saurait évidemment être ministre de l'Education. Tout récemment encore un de mes amis protestants, homme d'une grande expérience politique et personnellement favorable aux catholiques, m'assura qu'il serait inconcevable qu'un catholique soit élu président de la Chambre des Communes. Par ailleurs, comme le prouve l'exemple de M. Belloc, il peut exercer une énorme influence indirecte par ses idées, pourvu qu'il consente à laisser à d'autres les fonctions officielles et la considération. L'importance politique du cardinal Hinsley était certainement considérable. Il a pu assumer le rôle de porte-parole national, d'un des hommes qui parlaient au nom de l'Angleterre à l'heure de la crise suprême de son histoire, rôle qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait même ébauché.

Les catholiques dans le Parlement.

Le Parlement actuel compte 18 catholiques, dont 14 socialistes et 4 conservateurs ; ce chiffre de 18 est resté à peu près constant depuis l'établissement de l'Etat libre d'Irlande. Il est, certes, très inférieur au nombre que notre proportion sur la population totale nous permettrait d'escompter. Si le pourcentage des catholiques au Parlement correspondait à leur pourcentage parmi la population, ils devraient être quelque 50 ou 60. Cependant, la proportion actuelle n'a pas que des désavantages ; elle n'est pas non plus à tous égards une raison de récriminer auprès de nos concitoyens non-catholiques. Les causes de la faiblesse numérique de la représentation catholique ne sont plus aujourd'hui les mêmes qu'au siècle dernier. La discipline des partis était alors moins rigide qu'aujourd'hui, le choix des électeurs était davantage motivé par des raisons personnelles, le particularisme religieux était plus vivace qu'actuellement, pour cette seule raison déjà que les convictions religieuses elles-mêmes étaient plus fortes. En conséquence il était très difficile pour un catholique de se faire élire dans une circonscription anglaise, parce que les protestants n'auraient pas voté pour lui. Aujourd'hui l'organisation des divers partis et la propagande centralisée de la radio et des journaux à diffusion nationale ont pris une importance telle que la personnalité des candidats compte très peu. Les votes ne seraient guère différents si l'on demandait aux électeurs de choisir entre deux encriers ou entre une paire de lacets. Il y a pro-

bablement très peu d'électeurs si anticatholiques qu'ils votent contre un candidat uniquement par ce qu'il est catholique. Et s'il s'en trouve, leur nombre est neutralisé par celui, aussi petit, de catholiques qui votent pour un candidat simplement parce qu'il est catholique même s'ils ne sont pas d'accord avec sa politique. Il peut y avoir un certain désavantage pour un parti politique d'être étiqueté comme parti catholique, mais absolument rien ne permet de penser qu'un candidat catholique obtient parce que catholique plus ou moins de voix qu'un non-catholique. D'autre part, les catholiques de tous les partis ont presque sans exception une tendance à être plus rétifs sous la discipline du parti que la moyenne des hommes politiques. Et ce n'est pas une caractéristique fortuite et purement personnelle. Le système des partis est chose essentiellement protestante. Il est de l'essence du luthéranisme d'aimer l'autorité, mais de la préférer irrationnelle. Un jeu qui de par sa nature consiste pour les trois quarts à faire prendre des apparences pour des réalités est un système de gouvernement bien adapté à une mentalité qui, au fond, ne croit pas à la raison ; il faut avouer qu'il y a des arguments plausibles, quelque peu cyniques, il faut l'avouer, en faveur d'un pareil système. Mais on ne pourra jamais demander à un tempérament catholique, passionnément axé sur la réalité, de prendre vraiment au sérieux les demi-vérités de la politique des partis. Aussi, puisqu'il est hors de question que l'Angleterre soit un pays catholique, et qu'il n'est pas question non plus d'un parti catholique ni de quelque chose qui même loin approche d'une majorité catholique, c'est peut-être un réel avantage pour l'Eglise que la représentation des catholiques au Parlement ne corresponde pas à leur nombre. Un groupe de 60 parlementaires catholiques suscitera une hostilité et une suspicion qu'un groupe de 18 ne provoquera jamais. Par ailleurs, il importe certainement que nous soyons représentés et que nous puissions ainsi faire connaître le point de vue catholique, et je pense qu'il est utile pour les politiciens non catholiques de savoir qu'ils se trouvent en compagnie de quelques-uns qui ne les prennent pas tout à fait au sérieux. Mais sans l'aide de voix non catholiques, le catholique est voué à l'insuccès. Ce sont les influences indirectes, les hommes d'idées, qui créent la politique à longue échéance. La plume est plus puissante que l'urne.

Conclusion.

Quoi qu'il en soit et quel que soit l'avenir du système parlementaire, il est certain que l'Angleterre n'occupera plus jamais la position d'isolement culturel qui fut la sienne au siècle dernier et qu'elle ne pourra plus jamais jouer seule le rôle qu'elle a alors joué dans le monde. Les catholiques n'ont aucune raison de contester l'affirmation de Wendell Wilkie que nous vivons maintenant dans un « monde unitaire » et que désormais les affaires du monde entier sont nécessairement notre affaire. Mais, à part cela, s'il est certain que l'Angleterre ne dirigera plus jamais le monde, il n'y a pas de raison pour que le monde de langue anglaise ne joue pas au XXe siècle un rôle aussi important qu'au XIXe, même si l'Angleterre elle-même n'y occupe plus la place principale. De tous les pays de langue anglaise, c'est en Angleterre que la proportion de catholiques est la plus réduite. Pour diriger, il faut de la religion et — l'histoire connaît de ces paradoxes — les chefs futurs de l'humanité pourraient bien se trouver parmi ceux qui tout en parlant anglais, sont d'origine irlandaise.

« L'agression papale » de 1850.

Dans une conférence donnée à l'occasion du centenaire, le Rév. Gordon Albion évoque les réactions provoquées en 1850 par le rétablissement de la hiérarchie et rappelle l'influence pacifiante du cardinal Wiseman. Que l'action de ce dernier ait abouti est à son honneur autant qu'à l'honneur du bon sens et de la droiture du public anglais.

Après avoir décrit le rapide accroissement numérique des catholiques en Angleterre qui, 60 000 *en* 1770, *était un demi-million en* 1845, *l'orateur en indique les causes, dont la principale était la tolérance de l'Etat depuis le premier* Catholic Relief Act (1778) *jusqu'au* Catholic Emancipation Act (1829). *Ensuite l'immigration irlandaise, suite de la « famine des pommes de terre »* (1846-1847) *vint doubler ce nombre, si bien qu'au milieu du siècle dernier les catholiques étaient un million.*

L'orateur continue :

Le temps était manifestement mûr pour donner à une communauté si importante le gouvernement épiscopal normal. Ainsi le rétablissement de la hiérarchie en 1850 n'était que la reconnaissance d'un état de choses déjà reconnu par le gouvernement britannique. D'ailleurs, dès 1847, le gouvernement était au courant du projet du Pape par l'intermédiaire de son représentant à Rome, Lord Minto.

De plus, on avait tout mis en œuvre pour que cet acte n'eût même pas l'apparence d'un geste arrogant, offensant, voir hostile à l'égard de l'Angleterre officiellement protestante. C'est pourquoi on avait abandonné les anciens titres épiscopaux de Cantorbéry, York, etc., pour leur en substituer de nouveaux : Westminster, Southwark, etc.

Cependant, dès sa parution, le Bref pontifical fut dénoncé dans tout le pays comme une « agression papale ». Le *Times* du 14 octobre 1850 le qualifia d'« une des sottises et des impertinences les plus grossières que la Cour de Rome ait osé commettre depuis que la Couronne et le peuple d'Angleterre aient secoué son joug ». Le Pape fut qualifié sarcastiquement de prêtre italien partageant et distribuant l'autorité spirituelle de notre pays.

Les propos des prélats anglicans étaient encore plus hauts en couleur : « L'ambition toujours vigilante de Rome qui trame notre réduction à l'esclavage et notre ruine... Domination étrangère..., intrus de l'étranger..., prétention révoltante et épouvantable... Une agression sans pareille, sournoise, inconvenante, audacieuse. »

Le 4 novembre, le Premier Ministre, Lord John Russell, qualifia l'affaire d'« insolente et fourbe ». Le moment de cette déclaration était bien choisi. *Guy Fawkes Day* (1) fut célébré cette année avec une ferveur particulière. Le Pape, le cardinal Wiseman et les catholiques furent brûlés ou pendus en effigie à Salisbury, Ware, Peckham, Camberwell et ailleurs aux cris de : « A bas la papauté ! à bas le clergé étranger ! vive la reine ! » Pendant ces journées difficiles, il n'était pas rare de voir des prêtres détroussés et lapidés, pendant que la populace se réunissait devant les modestes églises catholiques pour en briser les vitres.

(1) Guy Fawkes (1570-1606), impliqué dans la conspiration des poudres (1605). Tous les ans, le 5 novembre, anniversaire de la découverte du complot, Guy Fawkes est brûlé en effigie. (*N. D. L. R.*)

La situation était telle que beaucoup de catholiques se voyaient menacés d'une répétition des *Gordon Riots* (1) ; mais le cardinal Wiseman, plongé soudain dans cette situation confuse, après un retour triomphal à travers le continent, se montra étonnamment à la hauteur de la situation.

En quatre jours il eut composé et fait imprimer sans correction aucune son *Appel au peuple anglais*, document de 31 pages, adressé à la loyauté de l'homme de la rue et contre les dirigeants du pays devenus des agitateurs et la presse qui avait attisé les flammes d'un délire fanatique. Wiseman fut acclamé même par les journaux qu'il avait attaqués comme « le dialecticien le plus habile et le plus courtois de son temps ». Le *Times* et quatre autres quotidiens londoniens publièrent le texte intégral de l'*Appel*. A 4 heures de cet après-midi tous les exemplaires des journaux étaient vendus.

L'opinion publique avait été complètement calmée, mais le Parlement fut encore longtemps agité par les âpres débats autour de la loi sur les titres ecclésiastiques, qui fut votée en 1851. Elle ne fut jamais appliquée et Gladstone la repoussa tranquillement vingt ans plus tard.

Punch, à l'humour piquant, auquel se mêlait souvent une certaine dose de grossièreté, avait assaisonné toute la controverse d'une série de caricatures et de commentaires ; il fut le dernier à capituler. Un récit amusant, *Le déclin et la chute de l'Empire britannique*, raconte la persécution de saint Nicolas (Wiseman) par le tyran Punch et le triomphe complet du Saint. Il se termine sur ces paroles : « On laissa saint Nicolas et son clergé en paix, et ils continuèrent à vivre à Londres et aux environs et ils y firent beaucoup de convertis. »

(*A suivre.*)

(1) Lord George Gordon, membre de la Chambre des Communes, organisa, en 1780, un immense meeting pour protester contre le bill du Test ; il en résulta des émeutes, au cours desquelles, la prison de Newgate fut incendiée. (*N. D. L. R.*)

DOSSIERS DE « LA D. C. »

LE CENTENAIRE *des Augustins de l'Assomption*

Les fêtes à Nîmes et au Vigan (1)

C'est à Nîmes, où le P. Emmanuel d'Alzon, jeune prêtre en 1834 ,avait choisi, à son retour de Rome, de dispenser son activité apostolique, que les Augustins de l'Assomption, dont il est le fondateur, ont fêté le centenaire de la Congrégation les 30 et 31 mai et le 1er juin de cette année. C'est au collège de l'Assomption que le P. d'Alzon, en 1850, prononçait, en compagnie de quelques disciples, les premiers vœux publics qui marquaient définitivement le départ de la nouvelle Congrégation.

Le P. Emmanuel d'Alzon.

Cette fondation vient en tête des réalisations multiples du P. d'Alzon. Par elle agissent depuis un siècle les consignes qu'il a léguées et qui ont fait de lui non seulement un apôtre inquiet des besoins d'une époque mouvante, rivalisant de dynamisme avec ses amis Lacordaire, Montalembert, Veuillot, mais un précurseur qui eut les audaces et les intuitions par quoi s'affirme l'action sur l'avenir. Il a entrevu nombre des plus urgents problèmes qui allaient se poser, avec l'acuité que nous savons, aux consciences catholiques, après les bouleversements sociaux du XIXe siècle et l'avènement de philosophies nouvelles.

C'est dans cette clairvoyance qu'il lutta pour la liberté de l'enseignement chrétien et la création de l'Université catholique. Il fut un pionnier des œuvres ouvrières. Il avait senti qu'au lieu de jeter l'anathème sur la démocratie naissante, il était plus sage de lui donner un visage chrétien. Il parlait déjà d'Action catholique. Il comprit la puissance de la presse catholique et, s'il n'a pas vu, de son vivant, l'apparition de *la Croix* quotidienne, il donna l'impulsion et fit du journalisme une des méthodes apostoliques de ses religieux.

Soucieux à la fois de faire face aux formes nouvelles de l'incroyance et de s'opposer aux anciennes, il s'adresse aux protestants et aux orthodoxes. L'unité de l'Eglise fut un des grands thèmes de son activité : les œuvres d'Orient, pastorales ou scientifiques, demeurent, en dépit des vicissitudes politiques, au centre des préoccupations assomptionistes. Elles traduisent cet amour de l'Eglise que le P. d'Alzon portait au cœur et qui le fit, au moment où l'indépendance du Saint-Siège était menacée, s'opposer sans ménagement au gallicanisme qui ne voulait pas mourir.

Au berceau de son apostolat.

La population nîmoise s'associa aux centaines de religieux et de religieuses venus de plus de dix pays d'Europe et d'Amérique pour célébrer le P. d'Alzon en même temps que le centenaire de sa Congrégation. Pendant la grandiose cérémonie, qui eut lieu le 30 mai, dans la cathédrale. S. Exc. Mgr Girbeau chanta la messe pontificale en présence de LL. EExc. NN. SS. de Llobet, archevêque d'Avignon ; Vuccino, A. A., archevêque

(1) Cf. *la Croix* du 6. 6. 50. — La Maison de la Bonne Presse vient d'éditer *Le P. Emmanuel d'Alzon* (1810-1880), par le R. P. A. FÉPIN, A. A. 450 pages, 450 francs.

de Corfou ; Duperray, évêque de Montpellier, où le P. d'Alzon commença ses études cléricales ; Beck, A. A., coadjuteur de Brentwood (Angleterre).

M. le chanoine Raffit, archiprêtre de Montpellier, dans un panégyrique émouvant, releva les vertus foncières du fondateur et de l'apôtre : sa magnanimité, son prophétisme, son désintéressement, sa générosité, son audace, vertus qui doivent composer la physionomie spirituelle de l'Assomptioniste, sous peine de renier et l'héritage du Père et l'ascendant de sa personnalité.

L'après-midi du même jour eut lieu l'inauguration d'une statue du P. d'Alzon dans la cour du collège. Elle s'élevait depuis les expulsions dans la cour de l'évêché, où le Père remplit les fonctions de vicaire général, aux côtés de quatre évêques successifs. Le R. P. Jude Verstaen, A. A., prit la parole pour célébrer l'homme d'action, l'homme de Dieu, l'homme d'Eglise. Auparavant, on avait entendu les discours de M. Drouot, président des anciens élèves du collège, conseiller général, adjoint au maire ; du R. P. Mathieu Lombard, qui a connu le P. d'Alzon ; du R. P. Gervais Quénard, Supérieur général des Augustins de l'Assomption ; de Mgr Girbeau, qui parla du Père dans ses fonctions de vicaire général et le fit avec tant de finesse, de vigueur, d'éloquence cordiale, que l'assistance lui fit une ovation.

Ainsi, les délégations d'Assomptionistes, accompagnant les sept supérieurs provinciaux, les délégations des Oblates de l'Assomption, elles aussi, fondées par le Père, les autres religieuses qui s'inspirent du même esprit : Dames de l'Assomption, Orantes de l'Assomption, Petites Sœurs de l'Assomption ; deux évêques assomptionistes : Mgr Vuccino, archevêque de Corfou, et Mgr Beck, coadjuteur de Brentwood, cette foule de continuateurs, d'admirateurs et de fidèles apportait l'hommage de la France et du monde au P. d'Alzon. On comprenait que l'Assomption n'est plus simplement la juxtaposition d'œuvres multiples, mais un mouvement de doctrine, de spiritualité, apostolat au service de la vérité et de la vie.

Au berceau familial.

Le Vigan, bourgade natale du P. d'Alzon, qui y a laissé un souvenir vivace, tint aussi à honorer le fondateur. Après une cérémonie intime au couvent des Orantes de l'Assomption, le maire voulut bien assister au repas des religieux et dire que les Viganais s'honorent d'avoir le P. d'Alzon pour compatriote. Au Salut du Saint Sacrement, dans l'église où fut baptisé le Père, une foule très nombreuse se joignit aux religieux et religieuses. Le R. P. Bernardin Bal-Fontaine, A. A., prononça le sermon : il mit en vedette l'étonnante fécondité du P. d'Alzon dans les œuvres apostoliques. Un détail dira combien la population prenait part à la fête, pourtant toute religieuse : l'usine locale avait donné congé à ses ouvriers. Au départ des religieux, on voyait des femmes du peuple faire des adieux plus éloquents que les discours.

Les fêtes de ce centenaire se clôturèrent par une messe solennelle au cours d'Alzon, tenu par les Oblates, le jeudi 1er juin. LL. EExc. NN. SS. Vuccino et Beck étaient présents. A la fin de la cérémonie, S. Exc. Mgr Vuccino prononça un discours d'une grande profondeur de pensée sur l'éducation chrétienne selon le P. d'Alzon. C'était rappeler très opportunément que l'Assomption, née dans un collège, conserve parmi ses activités la formation morale et culturelle de la jeunesse.

Lettre de S. Exc. Mgr Girbeau sur le centenaire du P. d'Alzon

A l'occasion du centenaire du P. d'Alzon, S. Exc. Mgr Girbeau, évêque de Nîmes, a adressé à ses diocésains la lettre suivante dans laquelle il retrace l'activité du P. d'Alzon au service du diocèse de Nîmes (1).

CHERS DIOCÉSAINS,

Mardi prochain 30 mai, la Congrégation des Augustins de l'Assomption et les familles religieuses issues d'elle comme les branches d'un tronc vigoureux, célébreront le centenaire de leur naissance. C'est, en effet, en 1850, une nuit de Noël, que leur Institut naquit dans l'humble chapelle du collège de l'Assomption.

Mgr l'archevêque d'Avignon, Mgr l'évêque de Montpellier et plusieurs évêques assomptionistes accourus de leurs Missions lointaines assisteront à cette solennité.

Le R. P. Gervais Quénard, Supérieur général de l'Assomption, a réservé à l'évêque de Nîmes l'honneur de chanter la messe pontificale.

Nous avons été vivement touché de la délicatesse de son geste. Dirons-nous qu'elle allait au-devant de nos désirs ? Le P. d'Alzon appartient au diocèse avant d'appartenir à l'immense famille qu'il a fondée. Nous ne pouvions pas rester muets devant une gloire qui nous est commune.

Rassemblés autour de la statue de pierre qui fixe en traits immortels les traits puissants de leur fondateur, les fils de l'Assomption aimeront mardi prochain à évoquer les souvenirs de leur Père.

Raconter la vie du P. d'Alzon, c'est raconter l'histoire de notre diocèse pendant quatre épiscopats du siècle dernier. A quel événement diocésain le P. d'Alzon n'a-t-il pas été mêlé ? Quelle initiative les quatre évêques ont-ils prise, dont il n'ait pas été l'inspirateur et le soutien ? Il est donc juste que nous nous groupions, nous aussi, non pas autour de la statue de Falguière, qui depuis quarante-cinq ans ornait la cour de l'évêché, et qui est allée rejoindre le foyer familial, mais autour de sa mémoire pour en mesurer la taille de géant et remercier le ciel de l'honneur qu'il a fait à la terre nîmoise, quand il l'a choisie pour y poser son berceau et y tracer le premier champ de son apostolat.

Ouvrons donc, comme ses fils, l'histoire du P. d'Alzon pour relire les faits et gestes d'une vie qui étonne par la puissance et la variété de ses œuvres et qui édifie par le rayonnement de ses vertus.

Sa vocation au sacerdoce.

Emmanuel-Joseph-Marie-Maurice naquit au Vigan, dans le château de la Condamine, le 30 août 1810.

Il était le premier-né du vicomte Henri Daudé d'Alzon et de Jeanne Faventine de Montredon.

Dès sa plus tendre enfance, Emmanuel donna des signes de vocation au sacerdoce.

La vocation au sacerdoce est un mystère. Il faut en chercher la première origine dans le cœur de Dieu et les desseins impénétrables de son amour sur une créature humaine; mais, souvent, le mystère s'éclaircit par les événements qui entourent sa manifestation.

Pendant la tourmente révolutionnaire, le château de la Condamine avait donné un asile inviolable à des prêtres de la région cévenole obligés de quitter leur paroisse pour sauver leur vie et continuer clandestinement leur ministère à leur peuple demeuré fidèle.

(1) Texte dans *Semaine Religieuse de la ville et du diocèse de Nîmes*, du 28. 5. 50.

S'il est vrai qu'un verre d'eau versé à un pauvre au nom du Christ est un gage de vie éternelle, quelle sera la récompense, déjà sur la terre, réservée par Dieu au toit béni qui a donné asile à son Fils dans la personne de ses ministres ?

A ce premier mérite du château de la Condamine un autre allait s'ajouter.

Dans les premiers jours de février 1814 arrivait au Vigan, conduit par la police impériale, un prince de l'Eglise, le cardinal Gabrielli. Il expiait depuis cinq ans par l'exil et l'internement dans une forteresse le crime d'être resté fidèle au Pape Pie VII et d'opposer une résistance invincible aux volontés tyranniques de l'empereur.

Cependant, les rigueurs de l'injuste traitement venaient de s'adoucir, et l'internement dans une forteresse avait été mué en résidence surveillée dans la cité du Vigan. Le vicomte d'Alzon, informé de son arrivée, s'empressa de lui offrir l'hospitalité de la Condamine tout plein encore du souvenir des hôtes qu'il avait cachés pendant la Révolution.

Le cardinal Gabrielli ne séjourna que trois mois chez le vicomte d'Alzon, jusqu'à la chute de l'empereur. Il reprit le chemin de l'Italie, mais sur le seuil de la sainte demeure, il se retourna pour bénir le petit Emmanuel qui pleurait son départ. Cette bénédiction d'un prince de l'Eglise fut une semence de grâces sur l'âme de l'enfant. Elle fleurit bientôt aux yeux de tous dans les signes visibles d'une vocation sacerdotale. C'était la plus haute récompense que Dieu pouvait donner à la générosité courageuse du sang d'Alzon.

L'homme est dans l'enfant. Le prêtre de demain se révéla jusque dans les jeux du petit Emmanuel. On lui avait présenté des jouets pour ses étrennes. Il les repoussa d'un geste un peu brusque : « Je ne les désire pas, dit-il ; je veux des calices, des crucifix, des ornements pour dire la messe. »

On monta donc à ce prêtre en herbe une chapelle, et il venait, pendant ses récréations, y dire la messe. Il appelait les enfants de son âge pour l'assister et écouter ses sermons, car il prêchait, et sa parole abondante et caustique annonçait déjà l'éloquence et les saillies du futur prédicateur.

La vocation d'Emmanuel parut s'éclipser dans son adolescence et sa première jeunesse. Le vicomte d'Alzon avait formé d'autres desseins sur l'avenir de son fils. Il le voulait dans la magistrature. Emmanuel avait un culte pour son père ; il céda à ses désirs. D'ailleurs le sang de ses ancêtres qui avaient donné à l'armée toute une lignée de grands et vaillants soldats se réveillait dans la nature impétueuse de l'adolescent. Il oubliait sa petite chapelle et ses ornements sacerdotaux, et rêvait de Saint-Cyr. Mais puisque telle était la volonté de son père, à la sortie de Stanislas, où il était venu achever ses études, il se fit inscrire sans enthousiasme, à la Faculté de droit. « Que c'est assommant le droit », écrivait-il.

Les cours de la Faculté n'absorbaient pas tout son temps et il consacrait ses loisirs à étendre ses connaissances dans tous les domaines de l'esprit, sauf l'architecture et la musique qui lui demeurèrent toujours fermées, et aussi à cultiver des relations avec les dirigeants de la pensée catholique de l'époque : Lamennais, Féli, comme l'appelaient ses disciples, l'abbé Combalot, Salinis, et surtout de Montalembert qui avait deviné dans le jeune étudiant le lutteur pour les droits de l'Eglise et les ardeurs d'un soldat des nobles causes qui s'harmonisaient admirablement avec les siennes.

Emmanuel d'Alzon préparait son premier examen, quand éclata la Révolution de juillet. Il quitta Paris et s'enferma dans la solitude, où sa famille habitait, dans un antique manoir, dont elle avait hérité et que le vicomte d'Alzon avait restauré et embelli.

Emmanuel, dans la nature de rêve qu'était ce coin des Cévennes, étudiait, dévorait des livres, réfléchissait et confiait le fruit de ses réflexions à ses amis de Paris. Son désir du sacerdoce le reprenait. Il pouvait défendre l'Eglise dans l'état laïque, par la plume et par la parole. Mais cette Eglise souffrait de l'impopularité du sacerdoce et du mépris où la France égarée le tenait. Que feraient les laïques sans les prêtres ? Que deviendrait le corps sans l'âme ? Puisque les catholiques eux-mêmes perdaient le sens du sacerdoce, n'était-ce pas l'heure d'en montrer la grandeur et de le relever de son mépris ? Il sera prêtre. « Bel état de l'Eglise, a dit Pascal, quand elle n'est soutenue que de Dieu ! C'est alors que sa défense est pour tenter un cœur noble. »

Emmanuel devait s'ouvrir à son père et à sa mère de la décision irrévocable qu'il avait prise. Le vicomte d'Alzon, un homme de foi, ne comprenait pas que Dieu lui demandât le sacrifice d'éteindre le nom de sa famille dans le sacerdoce de son enfant. Et pourtant, Dieu sait la sollicitude vigilante qu'il portait à la vertu d'Emmanuel au sein des dangers qu'offraient à sa jeunesse ardente les plaisirs de la capitale. Il aimait à lui redire les paroles de Blanche de Castille à saint Louis : « Mon fils, j'aimerais mieux vous savoir mort que de vous savoir coupable d'un seul péché mortel. » Mais l'orgueil de la race aveuglait la foi du chrétien.

Emmanuel recula pendant trois ans devant la scène pénible qui suivrait fatalement sa déclaration ferme et inébranlable d'entrer dans l'état ecclésiastique. Enfin, il se décida, et, pour éviter aux siens le déchirement des adieux, il quitta le château une nuit de février et courut sur son cheval rejoindre la diligence qui le déposait, au matin, à la porte du Grand Séminaire de Montpellier. Ses amis de Paris l'auraient préféré à Saint-Sulpice ; mais le château de Lavagnac étant dans l'Hérault, il paraissait plus naturel de venir se former dans le Séminaire de son diocèse à la science et aux vertus du ministère sacerdotal.

L'abbé d'Alzon reçut à Montpellier les Ordres mineurs. Son père, réconcilié avec la vocation de son fils, l'engagea à poursuivre ses études à Rome. Il y vint, mais éprouvé par le climat, surtout pendant les mois de juillet et d'août, où il était resté en Italie, la première année de son séjour, il eut hâte d'arriver au sacerdoce pour rejoindre la France. Le cardinal Micara qui l'avait pris en affection s'employa à réaliser ses désirs. Sous-diacre, le 14 décembre, diacre le 21, il reçut la prêtrise le 26, et célébra la première messe, le jour de saint Jean l'évangéliste, assisté de deux futurs évêques, l'abbé de Deux-Brézé et l'abbé de Montpellier. L'un montera sur le siège de Moulins et l'autre sur celui de Liége.

Option pour le diocèse de Nîmes.

L'abbé Emmanuel d'Alzon rentra à Lavagnac, dans tout l'éclat de sa jeunesse, de son onction sacerdotale, de ses magnifiques promesses d'avenir.

A quel diocèse offrira-t-il la richesse de tous les dons dont la nature et la grâce l'avaient comblé ?

Il fut, pendant les mois qui suivent son retour, un objet de convoitise. Montpellier prétendait avoir des droits sur lui et les entourait d'offres alléchantes et « de chaînes d'or » ; mais l'abbé d'Alzon était peu sensible aux honneurs. Il fera un jour le vœu de ne jamais accepter une dignité ecclésiastique. Il nourrissait dans l'esprit trois projets : travailler à la conversion des protestants, ouvrir un collège libre, et fonder un Carmel. Il regarda du côté de Nîmes. Il lui sembla que Dieu lui montrait le champ où il devait porter son action et accomplir ses desseins. Il se présenta à Mgr de Chaffoy, conduit par son oncle, M. Liron d'Airolles, vicaire général, et comme Jeanne d'Arc à Charles VII, il lui dit simplement : « Utilisez-moi. »

Mgr l'évêque de Nîmes, sans voir encore à quelle tâche il pourrait appliquer sa brillante recrue, s'empressa de lui ouvrir son diocèse et son cœur d'évêque.

Montpellier renouvelait ses instances et ses promesses. Il proposait même des échanges ; mais l'évêque de Nîmes répondait comme Naboth : « Vive Dieu ! Jamais, je ne cèderai la vigne qui me vient de lui pour quelque autre, quelque meilleure qu'on me la vante. » Et se retournant vers le jeune abbé d'Alzon : « Ce n'est pas le hasard qui a placé votre naissance dans le diocèse de Nîmes et qui vous a donné la vocation de devenir prêtre. Quand il vous a rendu Nîmois, puis prêtre, je crois qu'il a entendu que vous fussiez prêtre nîmois. »

La volonté de Dieu se manifestait par la voix autorisée de son pontife. L'abbé d'Alzon sera lié à la terre de son berceau. Il en sera l'ouvrier magnifique, et une de ses gloires les plus pures.

Valeur de l'acquisition faite par le diocèse de Nîmes.

Avant de le suivre dans les diverses étapes de sa carrière, qui d'auxiliaire de son oncle dans les œuvres de la cité, devint le fondateur d'un grand Institut religieux, il est bon d'ouvrir le trésor de cette riche nature et de mesurer la valeur de l'acquisition que faisait le diocèse de Nîmes en l'inscrivant dans les rangs de son clergé.

On a dit de l'abbé d'Alzon qu'il était un gentilhomme, un soldat et un apôtre. Du gentilhomme, il en avait la noblesse et une distinction qui ne se démentait jamais, même quand il descendait avec les enfants à des familiarités plus paternelles qu'étonnantes.

Du soldat, il avait l'esprit d'entreprise, l'audace, l'autorité dans le commandement, le courage dans les difficultés et les traverses, la persévérance dans l'effort, une foi indéfectible dans la victoire.

De l'apôtre, il eut le zèle, une piété profonde, une vie intérieure intense où s'alimentaient son activité étourdissante et ses œuvres de géant.

Mgr de Chaffoy lui avait offert une stalle de chanoine, pour lui rendre l'honneur que Montpellier lui proposait. L'abbé d'Alzon refusa : il était, disait-il, trop jeune. Son humilité qui était sincère et profonde, sous des dehors de conquérant, plus encore que sa jeunesse, avait inspiré son refus. Mgr de Chaffoy ne voulut pas rester sur cette défaite et lui imposa le titre de vicaire général honoraire avec présence au Conseil épiscopal.

Sa carrière administrative s'ouvrait. Elle s'étendra sur quatre épiscopats durant trente-sept ans. Les évêques de Nîmes, de Mgr Chaffoy à Mgr Besson, se passeront, les uns aux autres comme un précieux héritage, cette lumineuse intelligence qui avait des clartés sur tout ; ce jugement sûr dont les événements confirmeront toujours les décisions ; cette science des affaires qui en débrouillait en maître averti les inextricables complexités ; cette fidélité inaltérable qui résista à l'extrême opposition des caractères et aux divergences de vues sur les problèmes du jour ; un souci de l'intérêt du clergé diocésain, dont il poussait le recrutement et la culture, aussi vigilant sur la vie matérielle des prêtres que sur leur formation spirituelle et intellectuelle ; un esprit d'entreprise qui effrayait les témoins de ses hardiesses qui, comme le timide Mgr Cart, les traitaient de folie ; les ardeurs d'un zèle jamais assouvi, d'où les œuvres jaillissaient avec l'abondance d'une source intarissable ; une délicatesse de conscience qui décourageait les critiques ; un tourment de se donner aux autres qui dévorait son immense fortune et sa robuste santé ; une aptitude merveilleuse à la direction des âmes ; une susceptibilité jalouse de l'honneur de Dieu et de l'Eglise ; tous ces dons qui auraient suffi à enrichir plusieurs vies, la nature et la grâce les avaient ramassés dans une seule, comme un artiste qui aurait rassemblée dans un seul chef-d'œuvre toutes les richesses de son puissant génie.

Les œuvres du P. d'Alzon.

« Grand roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire. » L'historien du P. d'Alzon pourrait transposer ces paroles de Boileau à Louis XIV et les appliquer à la fécondité inépuisable de son héros.

L'esprit de l'abbé d'Alzon était en perpétuel travail de création et d'organisation. Une Dame de la Miséricorde disait : « A chacune de nos réunions, il nous apporte deux idées nouvelles. » Il s'est peint lui-même dans une lettre à un ami : « Je fais comme les poules ; dès que leurs poussins ont grandi, elles leur donnent des coups de bec pour les forcer à s'éloigner et elles vont à d'autres. » Il se calomniait. S'il multipliait les œuvres autour de lui, il attendait pour les quitter et les confier à d'autres qu'elles fussent bien consolidées. Une œuvre ne sortait jamais de ses propres mains sans qu'elle n'eût reçu une empreinte ineffaçable de son âme d'apôtre et de son talent d'organisateur. Telle l'Association des Dames de la Miséricorde, qui languissait avant lui et sur laquelle il fit passer un souffle qui la rénova et multiplia ses membres et leurs activités.

Des trois projets qu'il portait dans sa tête et dans son cœur en entrant dans le diocèse, le premier, la conversion des protestants, il l'abandonna très vite. Il ne tarda pas à prendre conscience de l'inanité de ses efforts. Des abîmes nous séparent de nos frères réformés. Un écrivain contemporain dit par ironie : de *petits abîmes* : le Pape, la Vierge, la Présence réelle. Ces abîmes sont infranchissables, parce que d'un côté de la rive les vérités éternelles sont immuables et de l'autre côté, le libre examen veut les soumettre aux variations de l'esprit.

Il fut plus heureux dans la réalisation du second projet : la fondation d'un Carmel. L'abbé d'Alzon savait que sans la prière qui est le canal de la grâce, les travaux de l'apôtre sont voués à la stérilité. Il voulait au milieu de ses œuvres un centre de prières et de sacrifices, pour féconder leurs activités. En attendant les consacrées d'un monas-

tère, auquel Mgr Cart était défavorable, il groupait les âmes ferventes que sa direction spirituelle découvrait dans le monde, et les chargeait de lever les bras et les mains vers le Seigneur, comme Moïse sur la montagne, pour obtenir la victoire aux soldats qui se battaient dans la plaine. L'heure enfin sonna où le Carmel d'Aix-en-Provence put essaimer dans la ville de Nîmes et réaliser le désir ardent de son vicaire général. Les premières religieuses furent logées dans un Bethléem, sans ressources d'aucune sorte. Comme toujours, l'abbé d'Alzon tentait la Providence qui ne manquait jamais de le tirer des embarras où témérairement il excellait à s'engager.

Restait le troisième projet : une œuvre d'enseignement, un collège libre. Aucune forme d'apostolat ne demeurait étrangère aux prodigieuses ressources de sa piété et de son action : sa charité allumée dans le cœur du Christ s'étendait à toutes les misères ; mais il ne cessa jamais au sein des travaux les plus absorbants, d'avoir un regard de prédilection sur la jeunesse. Il fonda les Catéchismes du lycée pour armer la foi des jeunes gens contre les assauts d'un rationalisme démolisseur. Il sentait que l'ignorance religieuse est le principe de toutes les défections qui désolent le cœur de l'Eglise.

Il fonda le Refuge, pour sauver la vertu des jeunes filles, victimes d'une société corrompue et corruptrice.

Formé à l'école d'un Montalembert, témoin de ses luttes pour la liberté de l'enseignement, admirateur passionné des six établissements (1) qui avaient pris, avant sa promulgation, une liberté toujours inscrite dans les articles de la charte, il rêvait de fonder le septième.

Mais où et comment le collège sortirait-il de ses pensées solitaires ? La Providence lui en offrit les moyens par des événements inattendus.

Un certain Vermot, venu de Besançon, sous l'égide de Mgr Cart, avait ouvert dans une vieille demeure, un collège libre, dont les élèves, conformément à la loi, suivaient les cours du collège royal.

Après une prospérité de quelques mois, l'absence trop fréquente de M. Vermot et l'indiscipline des élèves lui firent retirer la confiance des familles. Il ne restait plus que quatorze élèves qui semblaient veiller sur l'agonie de l'établissement.

Un jour que ces enfants étaient à table, la porte du réfectoire s'ouvrit brusquement. Un prêtre de haute stature, l'air noble et sévère entra : « Messieurs, dit-il, la maison m'appartient. J'ai en ce moment l'honneur de vous avoir à dîner chez moi. Veuillez faire vos paquets, retourner dans vos familles et n'en revenez plus, à l'exception de trois, à qui je le dirai en particulier. »

L'abbé d'Alzon avait acheté de l'abbé Vermot l'établissement en ruine, mais sur les ruines du passé il va bâtir un avenir magnifique.

Sous son impulsion, avec le concours de professeurs de l'Université conquis à sa cause et désintéressés au point de sacrifier leurs privilèges pour courir l'aventure avec lui, le collège de l'Assomption prit un essor rapide, et se plaça à côté de Sorèze et même de Stanislas. De Marseille à Toulouse, les élèves affluaient. Le collège de l'Assomption de Nîmes devenait le grand collège catholique du Midi.

L'esprit, toujours en mouvement de M. d'Alzon, ne se reposa pas sur ce splendide succès. Il rêvait encore d'avenir et voulait poser la prospérité de son œuvre sur un fondement solide qui en porterait la durée. Lui parti, qui en prendrait la direction et en assumerait toutes les responsabilités ? Seul un ordre religieux pouvait offrir ces garanties. L'idée germait dans son esprit depuis longtemps. Il se confia à ses collaborateurs, aux prêtres comme aux laïques. Les laïques étaient pour la plupart engagés dans les liens du mariage. Ils formeraient le Tiers-Ordre de la Congrégation future où les prêtres viendraient avec l'engagement des vœux de religion. Une autre Congrégation, les Oblates, ferait, parallèlement au collège, l'éducation des filles.

Les œuvres de Dieu sont lentes. La première ouverture de ce dessein hardi s'était faite en 1845. Au collège, les « postulants » commencèrent leur noviciat. Ce noviciat connut des fortunes diverses. Ce ne fut qu'à la nuit de Noël 1850, que les premiers vœux furent émis devant la crèche du Sauveur. Comme à Bethléem, l'enfant qui naissait dans l'humble chapelle du collège était la faiblesse et l'impuissance. Mais il devait grandir, comme grandit l'Enfant de la crèche sur les genoux et sous les regards de sa Mère.

La Congrégation a franchi les limites du diocèse, les frontières de la France, et, comme un grand arbre, le grain de sénevé de Noël 1850 couvre de ses branches tous les continents.

Le fondateur pouvait se coucher, en 1880, sur la croix dressée par les décrets d'un gouvernement injuste et impie, jaloux d'une force qui contrariait ses plans de laïcisation de la France et d'une concurrence qui l'humiliait, dressée aussi par les infirmités physiques qui se vengeaient des mortifications excessives, dont l'abbé d'Alzon avait accablé son corps. Il pouvait fermer les yeux avec confiance sur l'avenir de sa grande famille. Elle vivra. Elle vivra de son âme toujours présente dans la Règle qu'elle dictait à ses premiers novices, dans cette nuit historique de Noël 1850 — toujours active dans les œuvres qu'il a fondées et dont ses fils agrandissent chaque jour l'héritage, — toujours debout pour la défense des droits de Dieu et de son Eglise.

† JEAN,
évêque de Nîmes.

— *L'humanisme et la grâce.* Exposés et dialogues de la Semaine des intellectuels catholiques (7-14 mai 1950). — Un vol. in-16 jésus de 224 pages. Prix, 300 francs. Aux Editions de Flore, 22 *bis*, passage Dauphine, Paris, VIe.

Après le thème *Nature et grâce*, la Semaine des intellectuels catholiques a tenté, en 1950, de conclure ses recherches sous le titre : *L'humanisme et la grâce.* On sait quel a été le succès de cette session, au cours de laquelle les auditeurs ont entendu les maîtres les plus divers qui honorent de leurs œuvres la chrétienté. Leurs interventions se sont groupées sous les titres suivants : *Temps du mépris, Temps des idoles. — Biologie et transcendance. — Déterminisme psychique et vie de la grâce. — Pression sociologique et liberté humaine. — Le héros et le saint. — Y a-t-il encore une nature humaine? — Théologie de la croix, théologie de la gloire. — Le don de Dieu.* L'archevêque de Paris vint en personne donner la conclusion de cette belle manifestation de la foi et de l'intelligence aux prises avec les problèmes de l'homme de nos jours. Même ceux qui y participèrent seront heureux de garder un témoignage et un souvenir de ces journées remarquables.

(1) Stanislas, Juilly, Pons, Sorèze, Vaugirard, Pontlevoy.

Discours de S. S. Pie XII aux membres du Congrès international des spécialistes des maladies du thorax (22 septembre 1950)

Le 22 septembre 1950, le Pape a reçu en audience à Castel-Gandolfo environ 400 savants et praticiens participant au premier Congrès international des maladies du thorax, qui venait d'avoir lieu à Rome et où 45 pays étaient représentés. Parmi eux se trouvait l'inventeur de la pénicilline, sir Alexander Fleming, membre de l'Académie pontificale des sciences. Le Saint-Père leur a adressé l'allocution suivante (1) :

Vous formez, Messieurs, un groupe dont le dévouement appelle la reconnaissance du monde entier. Nous sommes vraiment heureux d'accéder à la demande de votre président et de profiter de cette occasion pour vous assurer de l'intérêt sincère que Nous portons à vos travaux et à leur succès (2).

Après l'*American College of Chest Physicians*, promoteur de ce congrès de la plus haute importance et d'une puissante efficacité, notre reconnaissance s'adresse au gouvernement italien, et en particulier à M. le ministre de l'Instruction publique, qui l'a si largement favorisé, et à l'Institut « Carlo Forlanini » qui l'a si heureusement organisé sous le patronage du Haut-Commissariat pour l'Hygiène et la Santé publique, en collaboration avec l'Institut national de prévoyance sociale et la Fédération italienne pour la lutte contre la tuberculose (3).

Dans de telles conditions et sous de tels auspices, vous pouviez vous attendre à une belle réponse. La réponse ! La voici, Messieurs, et combien éloquente : ce groupe d'environ quatre cents savants et praticiens, appartenant à quarante-cinq nations différentes, et parmi lesquels Nous reconnaissons plusieurs de ceux — Nous désirons nommer spécialement le célèbre bactériologue, sir Alexander Fleming, membre de Notre Académie des Sciences, — que l'humanité salue aujourd'hui avec justice comme ses illustres bienfaiteurs dans la lutte contre l'épouvantable fléau de la tuberculose.

Oui, lutte tragique dans laquelle les victimes succombent en nombre incalculable. Lutte héroïque aussi contre une ennemi, qui ne cède le terrain que pied à pied, mais dont les combattants, loin de se laisser décourager par les difficultés, par la lenteur des progrès, rédoublent d'efforts pour vaincre à tout prix. Lenteur au gré de leur légitime impatience, sans doute, mais qui ne peut faire méconnaître la splendide avance réalisée grâce à une constance obstinée au cours surtout du demi-siècle qui vient de s'écouler.

L'avance, en effet, s'est développée sur tout le front de la bataille : l'hygiène, la prophylaxie, le diagnostic, la microbiologie, la thérapeutique se mobilisent tour à tour pour barrer le chemin à l'envahisseur, pour l'arrêter au plus tôt, pour le refouler, pour lui disputer jusqu'au bout, ou tout au moins pour retarder, sa victoire.

C'est une histoire émouvante que celle de votre intervention à chaque étape de la maladie. Que de fois doit revenir à votre mémoire le vieil adage « *Principiis obsta* » ! Rien de lamentable comme ces hésitations, ces tergiversations des sujets et de leurs familles avant de recourir à vos soins. Ils semblent espérer, en s'aveuglant devant la menace ou les signes avant-coureurs du mal, le conjurer et l'écarter. Est-il exagéré d'attribuer à ces illusions, à ces temporisations une des plus grandes difficultés, qui s'opposent à votre action efficace ?

Dans la majorité des cas, une simple colonie, mais sagement dirigée, le séjour dans un préventorium bien monté auraient sauvé l'enfant délicat avant même l'apparition des prodromes inquiétants. Au lieu de cela, on a différé de jour en jour, de mois en mois, et quand on présente le malade au sanatorium, à la clinique, à l'hôpital, le mal, souvent, est déjà sans remède. Les premiers indices troublants commencent à se manifester ; une hygiène, un régime approprié pourraient encore avoir raison, en relativement peu de temps, de la maladie encore à ses débuts : on a laissé s'aggraver les ravages, s'étendre les lésions, s'approfondir les cavernes et, quand il est devenu impossible de s'illusionner plus longtemps, on vous demande un diagnostic, qui n'est alors que trop facile et trop clair. On se décide enfin à se tourner vers vous, mais quelles hésitations encore ! quelle pusillanimité déraisonnable fait surseoir le plus longtemps possible aux traitements, aux cures, aux opérations énergiques, qui, depuis une génération, ont fait, grâce à vos devanciers et à vous-mêmes, de merveilleux progrès. On voudrait au contraire essayer encore tous les remèdes anodins, on prête une confiance sans fondement à la première réclame de journal. En désespoir de cause, on se résigne à se livrer complètement à vous, quand il est déjà trop tard. Avec toute votre science, tout votre art et tout votre cœur aussi, sans illusion et malgré tout avec une invincible obstination, vous faites l'impossible pour desserrer les bras du spectre qui étreignent sa proie, pour retarder, faute de mieux, un dénouement désormais inévitable.

C'est pourquoi Nous ne saurions trop louer les pouvoirs publics, les Instituts de Prévoyance sociale et autres, qui vous apportent, à vous, médecins, le concours de leur action morale sur le public, et notamment sur les familles.

Poursuivez donc vos recherches avec une infatigable persévérance, avec une confiance inébranlable ; continuez à mettre en commun les résultats de vos travaux. Nous appelons sur vous et sur eux la bénédiction divine, avec le vœu qu'elle en assure l'heureuse efficacité.

---

(1) Texte dans *l'Osservatore Romano* du 24. 9. 1950.
(2) Ce passage a été prononcé en anglais. Traduction de *la D. C.*
(3) Ce passage a été prononcé en italien. Traduction de *la D. C.*

Discours du Souverain Pontife aux congressistes de la Société italienne d'otologie, de rhinologie et de laryngologie

Le 18. 9. 50, l'Osservatore Romano *a publié le discours prononcé par S. S. Pie XII, au cours de l'audience accordée aux membres du XXVIII° Congrès de la Société italienne d'oto-rhino-laryngologie. En voici la traduction* (1).

MESSIEURS,

Vous comprendrez sans peine que la charge toujours plus lourde de nos devoirs en cette Année Sainte nous oblige, à notre grand regret, de vous souhaiter brièvement la bienvenue. Nous avons déjà eu l'occasion de recevoir les représentants de nombreuses branches de la médecine, de la chirurgie, de l'assistance sanitaire, dont chacune représente un intérêt particulier. Celui de votre profession est caractéristique, car il incarne les rapports entre la vie organique interne et le monde extérieur qui nous entoure.

Les organes auxquels vous consacrez vos soins sont d'une merveilleuse perfection, mais aussi d'une extrême délicatesse et sensibilité, conditions requises par l'importance de leur fonction.

Une partie de la fonction de l'appareil nasal consiste à préserver l'organisme tout entier de l'invasion de miasmes nuisibles à la santé. Grâce à l'odorat, l'alarme est donnée à temps, dès l'approche du danger ; la volonté et les reflexes peuvent alors interdire l'entrée à l'ennemi menaçant. Avec ses petits canaux compliqués et ses sécrétions, il barre la route aux miasmes, en filtrant les éléments pernicieux dont l'atmosphère est chargée, atténue l'âpreté de l'air ou trop froid ou trop chaud. Sa sensiblité est la condition des services rendus ; elle en fait aussi tout le prix ; la plus petite lésion de ses tissus, le plus petit défaut dans la conformation de ses cartilages, la moindre altération, fût-elle seulement passagère, de ses fonctions, occasionnent parfois de vives douleurs, qui servent de salutaire avertissement, dans la mesure où elles ne sont pas elles-mêmes la révélation d'un danger.

Cependant, l'appareil nasal n'a pas uniquement une activité pour ainsi dire purement défensive ; il entre, pour une part notable, en collaboration avec les autres organes, objets également de votre spécialité. Avec le larynx, par son influence sur le timbre et la limpidité de la voix ; avec l'oreille, à laquelle il fournit, au moyen de la trompe d'Eustache, sans préjudice pour son isolement de l'extérieur, l'air nécessaire au tympan.

Le larynx, quelle merveille ! Les autres parties de la bouche, chacune à sa manière, lui apportent bien le riche concours de leurs divers mouvements, lesquels assurent la perfection du langage, mais les sons eux-mêmes, il les produit grâce à la tension ou au relâchement de ses cordes vocales; et l'exercice fait acquérir une précision, une rapidité, une vélocité qui, chez les virtuoses, tient du prodige.

Cependant, qu'il faut peu de chose pour le blesser, pour altérer, d'une façon souvent douloureuse, ses fonctions, pour l'irriter et provoquer une toux incoercible ; pour l'enflammer péniblement ! Une fatigue excessive ou prolongée, peut compromettre la clarté de la voix et même la détruire pour toujours. Dans le domaine psychique, peut-on dire, il n'y a pas d'émotion joyeuse ou triste, tendre ou violente, qui n'ait une répercussion sur la voix. Ils le savent bien l'orateur, le chanteur, l'acteur, le professeur. Ils s'en servent habilement et s'ils viennent à en souffrir, ils recourent à vos bons soins, au moment même où la voix leur est le plus nécessaire.

Enfin, l'oreille. A quoi servirait la voix qui chante, la voix qui parle et exprime la pensée, si l'oreille n'était pas là pour recueillir les sons ? Elle en jouit, sans doute, mais son rôle est encore plus noble : elle fait, en quelque sorte, passer l'esprit de celui qui parle dans l'esprit de celui qui écoute. Si la Providence, dans sa bonté et sa libéralité, permet de suppléer d'une certaine manière, grâce aux autres sens, aux défauts de l'ouïe, il n'en reste pas moins vrai que l'ouïe reste toujours la voie normale, à tel point que c'est par son entremise que parvient à l'esprit de l'homme la pensée même de Dieu : *Fides ex auditu* (*Rom.* X, 17.)

Or, pour que l'ouïe puisse remplir efficacement son office, elle est construite de manière qu'il est impossible de n'y pas voir la main et comme le sceau divin du Créateur : du pavillon, qui forme la partie externe et cartilagineuse de l'oreille, à travers tout un mécanisme qui transmet les vibrations émises par les corps sonores, au tympan, un labyrinthe admirable amène ces vibrations jusqu'à la harpe aux mille cordes, dont chacune n'est sensible qu'à un son, mais dont les accords variés produisent tous les autres sons perceptibles ; c'est-à-dire jusqu'à cette hauteur au delà de laquelle l'instrument se briserait, telle la chanterelle trop tendue d'un violon.

Elle est si délicate, l'oreille ! Elle est exposée à tant de dangers et de désordres qui font fortement souffrir et dont la localisation rend bien difficiles l'examen direct et le traitement. Et, lorsque la maladie ou l'âge viennent graduellement affaiblir, parfois même jusqu'à complète disparition, le sens de l'ouïe, qui dira la souffrance morale de ceux qui en sont frappés ! D'un Beethoven, lequel n'entendait plus le son du piano, chantant sous ses doigts ; d'un père ou d'une mère, que la vue ne suffit pas à consoler dans la solitude où les fait vivre l'obstiné silence ! Ils attendent de vous la guérison, ou au moins la compensation de quelque appareil qui transforme leur vie.

Nous n'ajouterons rien d'autre, sûr que Nous en avons dit assez pour vous prouver que votre Congrès est loin de Nous laisser indifférent et que Nous savons apprécier toute la valeur des grands bienfaits que votre science et votre art procurent à vos semblables. Aussi, est-il juste que ceux-ci vous en soient profondément reconnaissants. Que la bénédiction de Dieu vous aide à mériter toujours plus de l'humanité, par l'exercice de votre belle profession.

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE sur le texte italien.

Allocution de S. S. Pie XII à un groupe de médecins (18. 9. 50)

Le 18 septembre, le Saint-Père a reçu en audience 800 médecins assermentés, qui venaient de se réunir en congrès à Fiuggi pour l'examen de plusieurs problèmes touchant leur profession. Il leur a adressé une allocution, dont voici la traduction (1) *:*

Nous sommes bien heureux de vous recevoir, chers fils, et de vous donner l'assurance de Notre estime et de Notre bienveillance particulière, autant en raison de la beauté et de l'utilité de votre charge que pour le dévouement avec lequel vous l'exercez.

Habitué à une vie de fatigue, souvent pénible, le paysan, le travailleur de la terre, sait supporter longuement les indispositions et le malaise. A la différence de nombreux habitants de la ville, quand il vous appelle, c'est, d'une façon générale, un signe que la maladie est sérieuse, la souffrance difficilement supportable. Le traitement rudimentaire et inapproprié que, dans son ignorance, il a voulu appliquer avant de recourir à vous, n'a réussi parfois qu'à aggraver le mal.

Alors, à votre science, à votre habileté, votre cœur ajoute le baume de sa délicatesse, et ainsi l'homme qui, bien portant, pouvait paraître rude et indifférent devient souvent, dans la maladie, sensible comme un enfant et, comme un enfant, éprouve le besoin d'un réconfort moral. Personne, après le prêtre, ne peut mieux le lui donner que le médecin.

Ainsi le médecin gagne la confiance du malade et de sa famille, acquiert sur eux et sur la population une influence profonde et acceptée de bon gré.

Le médecin chrétien, ou tout au moins le médecin qu'une grande honnêteté rend digne d'une telle confiance, peut faire beaucoup pour relever la moralité du peuple, pour freiner ou réprimer des abus, vices et habitudes que la conscience réprouve. Dans de nombreux cas, il a encore le devoir délicat de préparer et faciliter le ministère du prêtre, de dissiper des préjugés et appréhensions déraisonnables et funestes.

Toutefois, si votre charge est belle en raison du bien qu'elle apporte au prochain, pour vous elle est austère ; elle est une occasion d'abnégation non seulement fréquente, mais continue, une occasion de soucis et de désagréments qui, parfois, ne sont même pas dignement appréciés, ni compensés par la reconnaissance, ni rétribués équitablement.

Bien souvent, en outre, le médecin de village, tout en consacrant au service de ses malades tout son cœur et toute son activité, éprouve une sensation de solitude, surtout s'il ne peut garder auprès de lui sa famille et pourvoir, dans la peti commune perdue à laquelle il se trouve peut-êt lié, à une digne instruction et éducation de s enfants. Aussi exprimons-Nous le souhait que v justes aspirations d'ordre moral et économiq obtiennent une satisfaction convenable, pour vot plus grand avantage et celui de tous ceux à q vous assurez vos soins constants.

Et maintenant, regardez avec courage vers ciel, chers fils, et vous sentirez descendre en vo la lumière et le réconfort du Médecin divin d l'humanité. Votre vertu, votre bonté ne deme reront pas sans une récompense plus élevée. Di se révélera mieux à vous si, dans la loyauté d votre esprit, vous répondez fidèlement à ses appel Nous demandons au Seigneur cette grâce, en mêm temps que Nous invoquons pour vous, pour tou ceux qui vous sont chers, pour toute votre bie faisante activité, pour vos malades, les plus abo dantes bénédictions du ciel.

(1) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* des 18.-19. 9. 1950. Traduction française parue dans *la Croix* du 30. 9. 1950.

La D. C. a déjà donné, dans son numéro du 3. 8. 47, les allocutions du Pape aux membres de l'Union médicale « Saint-Luc », aux médecins-dentistes et le code de déontologie médicale ; dans le numéro du 20. 6. 48, col. 775, le discours du Pape aux chirurgiens du Congrès international de chirurgie ; dans le numéro du 17. 7. 49, col. 897, le discours de Sa Sainteté aux membres de la Semaine d'études biologiques du cancer, et dans le numéro du 23. 6 49, son discours aux membres du IVe Congrès international des médecins catholiques.

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

OCTOBRE 1950

LUNDI 16. — Ouverture, à Paris, de la Semain internationale du droit, qui sera close le 21.

— Une information est ouverte contre trois ma sons de tissus pour hausse illicite.

A L'ÉTRANGER. — Ouverture, à *Rome*, du premie Congrès international de la sécurité sociale.

— Crise politique en *Israël*. Le Cabinet Be Gurion démissionne.

— Au *Vatican*, S. S. Pie XII reçoit en audien M. François Mitterrand, ministre de la Fran d'outre-mer.

MARDI 17. — Rentrée du Parlement.

— L'Assemblée des cardinaux et archevêques d France commence ses travaux, qui dureront tro jours.

— Arrivée, à Paris, de M. Jules Moch, retou de Washington.

— Mort, à Paris, à l'âge de 90 ans, de la mar chale Foch.

A L'ÉTRANGER. — Grève des étudiants, à *Madri* pour protester contre la décision du gouverneme de reconnaître l'équivalence des diplômes d'Etat ceux qui sont délivrés par une école d'ingénieur dirigée par les Jésuites.

— M. Letourneau et le général Juin arrivent *Saïgon*. L'état d'alerte est proclamé dans la régio du Nord-Viet-Nam. Nos troupes évacuent Don Dang, l'avant-poste de Langson.

— Dans un discours qu'il prononce à *San-Fran cisco*, M. Truman pose à la Russie les condition de la paix : vivre conformément aux principes d la charte de l'O. N. U. ; inviter les Nord-Coréen à déposer les armes ; soulever le rideau de fer collaborer à un système de sécurité collective.

— En *Corée*, les forces sudistes ont attein Hungnam, sur la côte orientale de la péninsule.

MERCREDI 18. — La C. F. T. C. refuse de suivr la C. G. T. dans une grève du Gaz et de l'Elec tricité.

— Le groupe parlementaire du R. D. A. (rassem blement démocratique africain) abandonne officiel lement son apparentement crypto-communiste.

— A Marseille, clôture du Congrès de la Confé dération internationale des Sociétés d'auteurs e de compositeurs, ouvert le 8 octobre. M. Arthu Honegger est réélu président de la Confédération M. Pierre Descaves, président de la Société de gens de lettres de France, est élu président d la Fédération internationale des Sociétés des gen de lettres. Une autre des quatre Fédérations (droi

mécanique) est également présidée par un Français, M. Philippe Parès.

A L'ÉTRANGER. — Le Conseil des suppléants du pacte atlantique reprend ses travaux à *Londres*.

— Un communiqué publié à *Washington* sur les entretiens militaires franco-américains annonce que les Etats-Unis mettent 200 millions de dollars à la disposition de la France, pour son réarmement.

— En *Corée du Nord*, combats de rues dans la capitale, Pyongyang. 5 190 hommes du contingent turc, mis à la disposition des Nations Unies, arrivent à Fusan.

JEUDI 19. — Au Palais-Bourbon, après l'hommage rendu par l'Assemblée nationale debout — les communistes exceptés, — à l'héroïsme des combattants d'Indochine, M. René Pleven donne le bilan des pertes : 75 officiers, 292 sous-officiers et 2 839 soldats ont disparu. L'ordre du jour de confiance est adopté par 353 voix contre 215.

— Venant d'Amérique et faisant route vers Rome, le cardinal Tisserant fait escale à Orly.

— A Paris, la princesse Napoléon met deux jumeaux au monde : un fils et une fille. Le jeune prince sera désormais considéré comme l'héritier du trône impérial de France.

— Mort, à Cannes, à l'âge de 67 ans, du chanoine Pradel, prêtre de l'Oratoire. Prédicateur de retraites sacerdotales, collaborateur de *la Croix* et directeur de la revue du *Prêtre éducateur*, il laisse de nombreux livres, dont le plus connu est : *Comment former des hommes*.

A L'ÉTRANGER. — Une dépêche de *Rome* annonce que S. S. Pie XII a nommé Mgr Fontenelle, chanoine de Saint-Pierre, ministre assistant aux chapelles pontificales.

— *La Croix* signale que, réunie en Congrès à *New-York*, l'Association médicale mondiale a adopté une résolution condamnant l'euthanasie.

— A *Bucarest*, un procès retentissant cherche à compromettre, dans un délit d'espionnage, la légation de France.

— A *Londres*, sir Stafford Cripps, chancelier de l'Echiquier, donne sa démission pour raison de santé et est remplacé par M. Hugh Gaitskell. Ce dernier est âgé de 44 ans. D'abord professeur, il commença sa carrière politique en 1939, comme ministre de la Guerre économique. En 1946, il succéda à M. Hinwell, comme ministre des Combustibles. Ministre des Affaires économiques dans le présent Cabinet, il assurait, depuis juillet, l'intérim du chancelier de l'Echiquier.

VENDREDI 20. — L'Assemblée nationale ratifie les accords franco-sarrois. Par 315 voix contre 242, elle vote un projet de loi gouvernemental renouvelant la mission de M. Naegelen comme gouverneur général de l'Algérie. Celui-ci sonserve son mandat de député.

— A Paris, la Semaine internationale du droit achève ses travaux.

— Mort, à Paris, du journaliste Marcel Hutin. Il collabora d'abord au *Gaulois* et au *Figaro*, puis devint un des leaders politiques de *l'Echo de Paris*.

— Le prix des Lecteurs, d'une valeur de 400 000 francs, est attribué pour la quatrième fois par l'hebdomadaire *La Gazette des lettres*. Le jury a retenu, parmi les sept concurrents, M. Joseph Zobel, pour son roman *La rue Cases-Nègres*. Originaire de la Martinique, le lauréat est actuellement professeur au lycée de Fontainebleau.

— Le peintre Jacques Villon, un des peintres les plus en vue de l'école dite de « la peinture abstraite », reçoit le prix international de peinture de l'Institut Carnegie, à Pittsburgh (Etats-Unis).

A L'ÉTRANGER. — En *Corée*, plusieurs milliers de parachutistes américains sont lancés à 40 kilomètres au nord de Pyongyang.

— L'Agence *Tass* annonce, dans une émission radiotélégraphique, que le gouvernement de l'*U. R. S. S.* a remis, le 19 octobre, aux ambassades des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France à Moscou, une note répondant à celles que lui avaient adressées ces trois pays, sur la police populaire de l'Allemagne orientale. Le gouvernement soviétique, après avoir rejeté ces trois notes, déclare « qu'il ne tolérera pas les mesures des gouvernements des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne, ayant pour but de faire renaître l'armée allemande dans l'Allemagne occidentale ».

— Le cardinal Ruffini, archevêque de Palerme, légat pontifical au Congrès des vocations sacerdotales et au Congrès eucharistique national de la République argentine, est reçu solennellement à *Buenos-Ayres*.

— Ouverture, à *Prague*, d'une Conférence des huit ministres des Affaires étrangères des pays de démocratie populaire (y compris l'Allemagne orientale), et à laquelle participe M. Molotov. Elle a trait aux décisions des puissances occidentales concernant le réarmement de l'Allemagne de l'Est.

— Dans le *Nord-Viet-Nam*, appel sous les drapeaux de tous les hommes de 21 à 35 ans, pour une période de vingt et un jours, et mobilisation sur place de tous les fonctionnaires français.

— Mort, près de *Viterbe*, de S. Exc. Mgr Liberato Tosti, archevêque titulaire de Leucade. Il était né le 22 mai 1883 et avait été ordonné prêtre en 1908. Depuis 1922, il avait été attaché aux nonciatures du Brésil, du Venezuela, de Cuba, de Haïti et du Paraguay ; en 1948, il avait été créé nonce au Paraguay. Il était actuellement en congé pour raison de santé.

SAMEDI 21. — Ouverture, à Nancy, de l'assemblée générale du protestantisme français.

— Le Congrès des fonctionnaires C. F. T. C. demande une nouvelle revalorisation des traitements.

A L'ÉTRANGER. — Le gouvernement de la *Corée du Nord* transfère sa capitale de Pyongyang à Sinuiju, à la frontière de Mandchourie.

— Clôture, à *Prague*, de la Conférence des ministres des Affaires étrangères des pays satellites de l'U. R. S. S. sur le réarmement de l'Allemagne. Les « Huit », en s'opposant à tout réarmement de l'Allemagne, demandent la conclusion d'un traité de paix avec cette nation, le retrait des forces d'occupation et la constitution d'un gouvernement souverain.

DIMANCHE 22. — A L'ÉTRANGER. — Au *Tonkin*, nos troupes évacuent Langson et les deux postes de Lac-Binh et de Chuc-Phaï-San.

— Le Congrès annuel du parti chrétien-démocrate de l'*Allemagne occidentale*, réuni à Goslar, élit le président Adenauer président du parti pour les deux zones.

— A *Rome*, pèlerinage de 20 000 maires italiens.

— On annonce de *New-York* la mort, à l'âge de 83 ans, de M. Stimson, ancien secrétaire d'Etat américain à la Guerre. Ministre de la Guerre dans le gouvernement Taft, en 1911, il fut gouverneur des Philippines, puis secrétaire d'Etat dans le Cabinet Hoover. En 1931, il négocia l'irritante question des dettes interalliées. Il fut rappelé par Roosevelt à la Défense nationale. C'est lui qui préconisa et obtint du président Truman l'emploi de la bombe atomique à Hiroshima et Nagasaki.

— Mort, à *Prague*, de M. E. Votocek, professeur de chimie à l'Université de cette ville. Ami de la France, il était commandeur de la Légion d'honneur. On lui doit un lexique en neuf langues des termes employés en chimie.

LUNDI 23. — M. Paul Boncour, président de la Commission d'étude pour les problèmes scolaires, s'entretient avec les membres du groupe laïque de la Commission.

— Arrestation, sous l'inculpation d'espionnage, du vice-consul de Pologne à Toulouse.

— Par 22 voix contre 12 (communistes et apparentés), le Conseil municipal de Saint-Etienne accorde une nouvelle subvention de trois millions aux enfants des écoles privées.

— Clôture, à Nancy, de l'assemblée générale du

protestantisme français. Plusieurs motions sont votées concernant le règlement pacifique du conflit indochinois, la formation de l'unité européenne et l'urgence de l'amnistie.

A l'étranger. — A *Bucarest*, verdict dans l'affaire d'espionnage au profit de la France : trois Roumains sont condamnés à mort. Sur les quatre accusés français, deux : MM. Bassy et Fontaine, sont condamnés à la prison à vie ; deux Françaises : Mmes Gauchet et Perodin, se sont vu infliger respectivement douze et quinze ans de prison.

— Au *Tonkin*, le Viet-Minh lance une violente offensive sur Tien-Yen, au nord-est d'Hanoï, cependant que les forces françaises réoccupent Chuc-Phaï-San.

MARDI 24. — Le monde entier célèbre la Journée des Nations Unies, pour l'instauration d'une paix durable entre les hommes.

— M. Pleven lit à l'Assemblée nationale une déclaration sur le réarmement allemand. La France invite la Grande-Bretagne et les pays libres de l'Europe continentale à constituer des organismes communs de défense. Leur formation doit faciliter l'exécution des programmes atlantiques. Il faut d'abord adopter le pool charbon-acier, créer ensuite une armée de l'Europe unie, dans le cadre de laquelle se fera le réarmement de l'Allemagne. Les autres armées nationales seront maintenues, au moins provisoirement.

— *Le Monde* signale les obsèques, à Paris, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, de M. Fernand Coqueret, ingénieur du génie maritime. M. Coqueret, né à Paris en 1879, avait été directeur des chantiers de Penhoët. L'œuvre maîtresse de sa vie fut la construction et le lancement du *Normandie*.

A l'étranger. — Arrestation, à *Szczecin* (Stettin), de M. Georges Estrade, vice-consul de France. On pense qu'il s'agit d'une mesure de représailles, à la suite de l'arrestation du vice-consul de Pologne à Toulouse.

— Au *Tonkin*, le poste de Muong-Khuong, à 30 kilomètres au nord-est de Lao-Kay, est abandonné par les troupes françaises. La population civile de Lao-Kay est évacuée.

— A *Washington*, au cours d'une importante réunion du Comité militaire des « Douze », le général Bradley demande la création immédiate d'une force de l'Atlantique.

MERCREDI 25. — Par 348 voix contre 224, l'Assemblée nationale approuve le projet d'armée européenne, préconisé par M. Pleven.

— Ouverture, à Paris, du IIe Congrès national de C. G. T.-F. O.

— Embarquement à Marseille, pour Séoul, du bataillon français pour la Corée.

— A Paris, le XXXe Congrès d'hygiène constate le recul des maladies infectieuses, grâce aux traitements par les antibiotiques et aux applications de plus en plus étendues des mesures réglementaires de prophylaxie, et aussi une diminution nette de la mortalité tuberculeuse.

— Mort, à Versailles, à l'âge de 86 ans, de Mme Alexandre Millerand, veuve de l'ancien président de la République.

A l'étranger. — A *Rome*, S. S. Pie XII reçoit en audience privée M. Pierre de Gaulle, président du Conseil municipal de Paris.

— En *Indochine*, combats autour de Lao-Kay. Nos troupes abandonnent le poste de Muong-Khuong.

— En *Corée*, 50 000 soldats des Nations Unies débarquent à Wonsan.

JEUDI 26. — M. Jules Moch, ministre de la Défense nationale, part pour Washington, où il prendra part à la Conférence des 12 ministres de la Défense du pacte atlantique.

— Ouverture, sous la présidence du professeur Leriche, des Journées médicales de Bordeaux, organisées par la Faculté de médecine et de pharmacie, en collaboration avec l'Ecole de sant navale et coloniale.

— La liaison téléphonique est établie entr Paris et la Terre Adélie.

A l'étranger. — Un journal suédois annonc que M. Istvan Ries, ancien ministre de la Justic de Hongrie, est décédé au siège de la police, à *Budapest*, à la suite des tortures qui lui ont ét infligées.

— La *Suisse* adhère à l'Union européenne de payements.

— M. Zygmunt Schrieber, consul général d Pologne par intérim, à *Londres*, démissionne e demande asile à la Grande-Bretagne.

— A *Copenhague*, démission du gouvernemen socialiste de Hedtoft.

— En *Indochine*, le Viet-Minh tente d'encercle Lao-Kay. Nos troupes abandonnent le poste d Ban-Phiet, à cinq kilomètres de la ville. Le généra Juin quitte Saïgon pour Paris.

— A *Stockholm*, attribution du prix Nobel d médecine 1950 aux trois inventeurs du cortisone le nouveau médicament contre le rhumatisme les professeurs C. Edward Kendall et Phili Hench, de l'Université de Minnesota (Etats-Unis) et le professeur Tadeusz Reichstein, titulaire d la chaire de chimie organique à l'Université d Bâle.

VENDREDI 27. — Arrivée à Paris, à la tête d'u important pèlerinage se rendant à Rome, d Mgr Roy, archevêque de Québec. De son côté Mgr Léger, archevêque de Montréal, accompagné d Mgr Langlois, évêque de Valleyfield, et d'un group d'ecclésiastiques, fait escale à Orly et repart pou Rome avec l'avion d'Air-France.

— Ouverture, à Lyon, du IVe Congrès national d l'U. D. S. R., qui sera clos le 29. Les débats porten surtout sur la défense nationale et la reconstruction

A l'étranger. — Arrivée, à *New-York*, d M. Jules Moch qui vient aux Etats-Unis pou assister aux réunions du Comité de défense d l'Atlantique.

— M. René Pleven reçoit le général Juin, retou d'Indochine.

17 déc. 1950. — N° 1084. — Nouvelle série : N° 171

Ce numéro contient :

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur* : R. Berteaux.